

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES PARIS  
Pierre Bergé & associés

**Vente** Collection historique  
Jean Paul Barbier-Mueller  
*Lettres et documents manuscrits  
du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle  
Bibliothèque révolutionnaire*

MARDI 16 DECEMBRE 2008  
14 HEURES 30  
**DROUOT RICHELIEU**  
**SALLE 16**

**PIERRE  
BERGÉ**  
& ASSOCIÉS

# PIERRE BERGE & ASSOCIES - FRANCE

## Pierre Bergé

président

## Antoine Godeau - Frédéric Chambre

vice-présidents

12 rue Drouot 75009 Paris - **T.** +33 (0)1 49 49 90 00 - **F.** +33 (0)1 49 49 90 01  
numéro d'agrément\_2002-128 du 04.04.02

### SECRETAIRE GENERAL

**Fabrice de Sournac**

**T.** + 33 (0)1 49 49 90 29

[fdesournac@pba-auctions.com](mailto:fdesournac@pba-auctions.com)

### RELATIONS PUBLIQUES

#### PRESSE SPECIALISEE

**Nathalie du Breuil**

**T.** + 33 (0)1 49 49 90 08

[ndubreuil@pba-auctions.com](mailto:ndubreuil@pba-auctions.com)

#### CHARGEES DE PROJETS :

##### PRESSE / EVENEMENTS

**Marie Le Tallec**

**T.** + 33 (0)1 49 49 90 26

[mletallec@pba-auctions.com](mailto:mletallec@pba-auctions.com)

### DIRECTION ARTISTIQUE

**Aurore Blot Lefevre**

**T.** + 33 (0)1 49 49 90 03

[ablottlefevre@pba-auctions.com](mailto:ablottlefevre@pba-auctions.com)

### CONSULTANT

**Maître Raymond de Nicolay**

**T.** + 33 (0)1 49 49 90 07

### DEPARTEMENT

#### ARCHEOLOGIE

**Daphné Vicaire**

**T.** + 33 (0)1 49 49 90 15

[dvicaire@pba-auctions.com](mailto:dvicaire@pba-auctions.com)

### DEPARTEMENT

#### LIVRES - MANUSCRITS

**Dora Blary**

**T.** + 33 (0)1 49 49 90 11

[dblary@pba-auctions.com](mailto:dblary@pba-auctions.com)

**Sophie Duvillier - Administratrice**

**T.** + 33 (0)1 49 49 90 10

[sduvillier@pba-auctions.com](mailto:sduvillier@pba-auctions.com)

### DEPARTEMENT

#### BIJOUX - HORLOGERIE

**Dora Blary**

**T.** + 33 (0)1 49 49 90 11

[dblary@pba-auctions.com](mailto:dblary@pba-auctions.com)

### DEPARTEMENT

#### MEUBLES ET OBJETS D'ART

#### TABLEAUX - DESSINS ANCIENS

#### ORIENT ET EXTRÊME-ORIENT

#### EXPERTISE - INVENTAIRE

**Daphné Vicaire**

**T.** + 33 (0)1 49 49 90 15

[dvicaire@pba-auctions.com](mailto:dvicaire@pba-auctions.com)

**Chantal Dugénit**

**T.** + 33 (0)1 49 49 90 23

[cdugenit@pba-auctions.com](mailto:cdugenit@pba-auctions.com)

### DEPARTEMENT

#### ART MODERNE & CONTEMPORAIN

#### PHOTOGRAPHIES

**Wilfrid Vacher**

**T.** + 33 (0)1 49 49 90 16

[wvacher@pba-auctions.com](mailto:wvacher@pba-auctions.com)

**Fabien Béjean**

**T.** + 33 (0)1 49 49 90 32

[fbejean@pba-auctions.com](mailto:fbejean@pba-auctions.com)

**Sophie Duvillier - Administratrice**

**T.** + 33 (0)1 49 49 90 10

[sduvillier@pba-auctions.com](mailto:sduvillier@pba-auctions.com)

### DEPARTEMENT

#### DESIGN

#### ART NOUVEAU

#### ART DECORATIF

**François Epin**

**T.** + 33 (0)1 49 49 90 13

[fepin@pba-auctions.com](mailto:fepin@pba-auctions.com)

**Sandor Gutermann**

**T.** + 33 (0)1 49 49 90 33

[sgutermann@pba-auctions.com](mailto:sgutermann@pba-auctions.com)

### RÈGLEMENTS

**Mariana Si Saïd**

**T.** + 33 (0)1 49 49 90 02

**F.** + 33 (0)1 49 49 90 04

[msisaid@pba-auctions.com](mailto:msisaid@pba-auctions.com)

### EXPORTATIONS - LICENCES

**Capucine Montanari**

**T.** + 33 (0)1 49 49 90 09

[cmontanari@pba-auctions.com](mailto:cmontanari@pba-auctions.com)

### ORDRES D'ACHAT

**Sylvie Gonnin**

**T.** + 33 (0)1 49 49 90 25

[sgonnin@pba-auctions.com](mailto:sgonnin@pba-auctions.com)

## PIERRE BERGE & ASSOCIES - BELGIQUE

### Pierre Bergé

président

### Antoine Godeau - Frédéric Chambre

vice-présidents

Grand Sablon 40 Grote Zavel Bruxelles 1000 Brussel

T. + 32 (0)2 504 80 30 F. + 32 (0)2 513 21 65

#### SECRETAIRE GENERAL

Fabrice de Sournac

T. + 33 (0)1 49 49 90 29

fdesournac@pba-auctions.com

#### CHARGEES DE PROJETS :

PRESSE / EVENEMENTS

Marie Le Tallec

T. + 33 (0)1 49 49 90 26

mletallec@pba-auctions.com

#### CHARGEES DE LA GALERIE

PIERRE BERGE & ASSOCIES

Olivia Rousset

T. + 32 (0)2 289 51 07

oroussev@pba-auctions.com

#### DIRECTION ARTISTIQUE

Aurore Blot Lefevre

T. + 33 (0)1 49 49 90 03

ablotlefrevre@pba-auctions.com

#### CONSULTANTS

Maître Raymond de Nicolay

T. + 33 (0)1 49 49 90 07

Esther Verhaeghe de Naeyer

T. + 32 (0) 476 283 735

everhaeghe@pba-auctions.com

#### DEPARTEMENT

ART BELGE

Sabine Mund

T. + 33 (0)2 504 80 35

smund@pba-auctions.com

#### DEPARTEMENT

BIJOUX - HORLOGERIE

Valentine Roelants du Vivier

T. + 32 (0)2 504 80 30

vroelants@pba-auctions.com

#### DEPARTEMENT

LIVRES - MANUSCRITS

Valentine Roelants du Vivier

T. + 32 (0)2 504 80 30

vroelants@pba-auctions.com

#### DEPARTEMENT

MEUBLES ET OBJETS D'ART

TABLEAUX - DESSINS ANCIENS

EXPERTISE - INVENTAIRE

Grégoire Debuire

T. + 32 (0)2 504 80 30

gdebuire@pba-auctions.com

Harold Lombard

T. + 32 (0)2 504 80 30

hlombard@pba-auctions.com

#### DEPARTEMENT

ART MODERNE & CONTEMPORAIN

PHOTOGRAPHIES

Wilfrid Vacher

T. + 33 (0)1 49 49 90 16

wvacher@pba-auctions.com

Sabine Mund

T. + 32 (0)2 504 80 35

smund@pba-auctions.com

#### DEPARTEMENT

ART DECORATIF

ART NOUVEAU

DESIGN

Valentine Roelants du Vivier

T. + 32 (0)2 504 80 30

vroelants@pba-auctions.com

#### DEPARTEMENT ART PREMIER

DEPARTEMENT PRECOLOMBIEN

Valentine Roelants du Vivier

T. + 32 (0)2 504 80 30

vroelants@pba-auctions.com

#### REGLEMENTS

Marielle Castelain

T. + 32 (0)2 504 80 34

mcastelain@pba-auctions.com

#### SECRETARIAT

Marijke Haudenhuysen

T. + 32 (0)2 504 80 31

mhaudenhuysen@pba-auctions.com

#### TRANSPORT

Patrick Dehenain

M. + 32 (0) 475 52 15 27

*Avis de vente*

POUR TOUS LES LOTS DE CETTE VENTE, L'ADJUDICATAIRE PAYERA  
**UNE TVA DE 5,5%** EN SUS DE L'ADJUDICATION, PLUS LES FRAIS  
LÉGAUX. LE MONTANT DE CETTE TVA SERA REMBOURSÉ  
SUR PRÉSENTATION DE LA PREUVE D'EXPORTATION HORS C.E.E,  
DANS UN DÉLAI MAXIMUM D'UN MOIS

## EXPERT

### Benoît Forgeot

4 rue de l'Odéon 75006 Paris

**T.** +33 (0)1 42 84 00 00 **F.** +33 (0)1 42 84 02 01 **E.** [info@forgeot.com](mailto:info@forgeot.com)

## DÉPARTEMENT LIVRES - MANUSCRITS

### Dora Blary

**T.** + 33 (0)1 49 49 90 11 **E.** [dblary@pba-auctions.com](mailto:dblary@pba-auctions.com)

**Sophie Duvillier - Administratrice**

**T.** + 33 (0)1 49 49 90 10 **E.** [sduvillier@pba-auctions.com](mailto:sduvillier@pba-auctions.com)

## EXPOSITION PRIVÉE CHEZ L'EXPERT

sur rendez-vous

Librairie Benoît Forgeot

4 rue de l'Odéon 75006 Paris

**T.** +33 (0)1 42 84 00 00 **F.** +33 (0)1 42 84 02 01

**Du mardi 2 décembre au jeudi 11 décembre 2008**

## EXPOSITIONS PUBLIQUES

Drouot Richelieu, salle 16

**Lundi 15 décembre 2008**

de 11 heures à 18 heures

**Mardi 16 décembre 2008**

de 11 heures à 12 heures

## TÉLÉPHONE PENDANT LES EXPOSITIONS ET LA VENTE

**+33 (0)1 48 00 20 16**

## CATALOGUE ET RÉSULTATS CONSULTABLES EN LIGNE

**WWW. PBA-AUCTIONS. COM**

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT CETTE VENTE  
VEUILLEZ CONTACTER : +33 (0)1 49 49 90 10 / 11**

Alors je ferai je faire ce que tu veux faire je  
t'expliquerai tout ce que tu voudras de la saison que  
je pourrai faire et tu pourras faire ce que tu voudras  
que je pourrai faire et tu pourras faire ce que tu voudras  
et tu pourras faire ce que tu voudras et tu pourras faire ce que tu voudras  
et tu pourras faire ce que tu voudras et tu pourras faire ce que tu voudras



Les membres du conseil de fabrique  
publie.

22. Carnot

C. a. Prieur

~~Thirot~~  
Thirot, carbonet andré  
Robinson



# COLLECTION HISTORIQUE DE JEAN PAUL BARBIER-MUELLER

*Documents manuscrits du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle  
et Bibliothèque révolutionnaire*

Arts premiers, chefs-d'œuvre antiques, livres et autographes, les collections de Jean Paul Barbier-Mueller ne cessent de surprendre tant elles sont multiples et variées. Pour s'en tenir aux seuls livres, le mécène genevois est parvenu à réunir des ensembles spectaculaires consacrés à la Pléiade, notamment à Pierre de Ronsard, aux poètes italiens de la Renaissance ainsi qu'à la Réforme.

Expositions récentes et catalogues très fouillés attestent l'ardeur du bibliophile hors norme qui a su rassembler tant de trésors soixante ans durant. Non content de les divulguer, Jean Paul Barbier-Mueller s'est ingénier à faire partager sa passion, l'inscrivant dans la durée, par leur présentation au sein de son musée genevois depuis 1977, par des expositions itinérantes ou par des dons à des institutions publiques. L'université de Genève a ainsi reçu plus de cinq cents volumes rares, préservés au sein d'une "Fondation Barbier-Mueller pour l'étude de la poésie italienne de la Renaissance". Et le Musée international de la Réforme, inauguré en 2005 dans la cité de Calvin, a bénéficié d'un soutien décisif par l'octroi de pièces, livres et manuscrits, quasi-introuvables sur le marché aujourd'hui.

Si le bibliophile le plus altruiste qui soit a bien voulu dévoiler les fleurons de sa bibliothèque poétique, il ne s'est pas privé de cultiver un jardin encore tenu secret : la Révolution française. Dans ce contexte, cet ensemble d'ouvrages sur la période 1789-1794, complété par des documents autographes à caractère historique, n'est pas moins digne d'intérêt. Est-ce le goût des périodes de rupture qui a conduit Jean Paul Barbier-Mueller de la Renaissance et des guerres de Religion aux éclats de la Révolution française ?

Amour de jeunesse du collectionneur, cette bibliothèque révolutionnaire comporte près de deux cents volumes : constitutions, mémoires, pamphlets, et une gerbe de documents autographes signés par la princesse de Lamballe, Mme Roland, le marquis de Sade, Lazare Carnot, Danton, Robespierre, les généraux Brune, Suchet, Hoche, et autres personnages de premier plan.



La collection de documents historiques fait écho aux ensembles de livres du XVI<sup>e</sup> siècle consacrés à Ronsard et la Pléiade ou à la Réforme. On dénombre, entre autres, une lettre du roi Henri II, trois lettres signées de Catherine de Médicis, autant pour ses deux fils Charles IX et Henri II, une lettre de Henri IV. Mais la plus curieuse est sans nul doute la lettre de la main du jeune Louis XIV dont la suscription est : *Pour ma sœur*. Il s'agit d'Henriette d'Angleterre, première épouse de Monsieur, frère du Roi-Soleil. Madame avait inspiré à son beau-frère de tendres sentiments qu'il exprime ici sans ambages tout en modérant les transports de la princesse peut-être frustrée : "Vous avez tous les tors du monde de douter des sentimens que j'ai pour vous car ils sont si conformes a ce que vous me tesmoignés desirer que je ne comprends pas que vous puissiez douter d'une chose dont vous devez estre si assuree. Ce n'est pas aux bagatelles qu'il nous faut amuser pourvu que nous sentions nos coeurs comme nous les voulons il faut etre contens. Faites que le vostre soit comme le mien et nous ne demandons rien de plus. ». La lettre, entièrement autographe, provient de la collection Alfred Morrison (II, 1888, page 235, n° 5).

1000



30.

356.

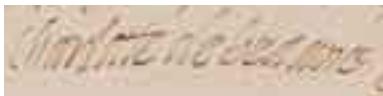
# LETTRES ET DOCUMENTS MANUSCRITS DU XVI<sup>e</sup> AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

*du lot n° 1 au lot n° 28*



1

#### DEUX MAÎTRESSES DU ROI HENRI IV



1

ANDOUINS (Diane d') et Charlotte de BEAUNE-SEMLANÇAY.  
Ensemble de deux documents signés.

Le premier document est signé *Corisande dendoyns et Jean de Maniban*, 2 pages in-4. Diane d'Andouins, comtesse de Guiche, dit la Belle Corisande, est née à Hagetmau en 1554, morte en 1620. Agrippa d'Aubigné, qui ne l'aimait pas (elle était catholique), racontait qu'elle était la maîtresse du roi de Navarre – mais rien n'est moins sûr.

Le second document est une grosse d'un acte notarié, signée *Charlotte de Beaune*, en date du 5 octobre 1597, 2 pages in-folio.

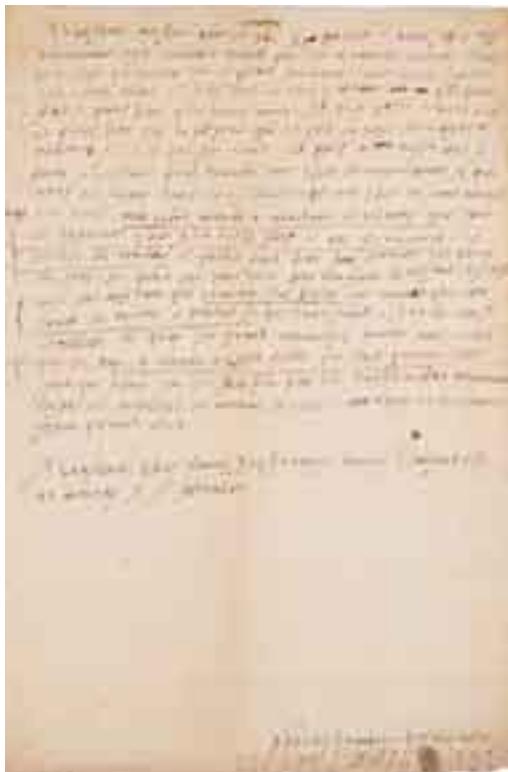
Reconnaissance d'une dette de 600 écus à Jehan Auroust, conseiller du Roi, gagée sur le dépôt de plusieurs bijoux.

Charlotte de Beaune-Semblançay (vers 1551-1617), baronne de Sauve, fut dame d'honneur de Catherine de Médicis puis de Marguerite de Navarre. Elle fit partie du fameux "escadron volant" de la Reine mère, cet essaim de jolies femmes qui avaient pour mission de séduire et circonvenir les Grands du royaume. Extrêmement séduisante (on disait d'elle qu'elle avait "la cuisse longue et la fesse alerte"), Charlotte de Beaune fut la maîtresse d'Henri de Navarre, le futur Henri IV, de 1572 à 1577, mais elle eut de nombreux autres amants, dont le frère du roi Henri III, François d'Alençon, Henri I<sup>er</sup> de Guise, le duc d'Épernon. Elle fut chassée de la Cour pour inconduite en 1583, avant de se remarier l'année suivante avec François de La Trémoïlle, marquis de Noirmoutier.

Dans cet acte passé devant les notaires parisiens Dongis ( ?) et Pierre de Briquet, sont décrits minutieusement les bijoux mis en gages : "deux carquans ... desquels y a dix chattons dont cinq garny chacun d'un petit diamant et cinq autres chacun un rubis de mesme grandeur, de vint chattons un chacun desquels y a quatre perles telle qu'elle au milieu desquelles y a ung petit rubis ... ", etc., etc.

Au bas de la 2<sup>e</sup> page figure l'attestation du remboursement de ladite dette par Charlotte de Beaune un an plus tard, le 17 septembre 1598, à Gilles Auroust, fils de Jehan, décédé entre temps.

400 / 500 €



2

“TOUS LES HUGUENOS VONT À LA MESSE FORS LE ROY DE NAVARRE ET LE PRINCE DE CONDAY”

2

BATARNAY (Jeanne et Gabrielle de). *Lettre à leur père, René de Batarnay, comte du Bouchage. Nançay, le 5 septembre [1572].*  
Lettre autographe signée *Vostres humbles et très obéissantes filles, Jeanne, Gabrielle de Batarnay,*  
1 page in-folio.

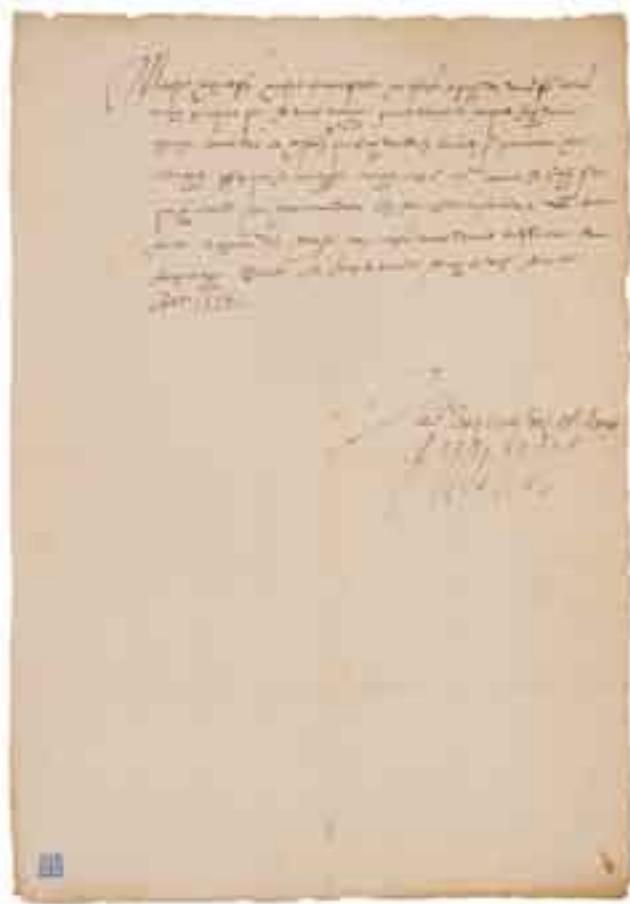
UN TÉMOIGNAGE DE PREMIÈRE MAIN SUR LES MASSACRES DE LA SAINT-BARTHÉLEMY.

Le comte du Bouchage, René de Batarnay (1513-1587), gouverneur du Berry, habitait en Dauphiné. L'une de ses cinq filles, Gabrielle, avait épousé en 1570 Gaspard de La Châtre, comte de Nançay, capitaine de la garde du Roi, qui prit une part active aux crimes de la Saint-Barthélemy. Quant à sa fille Jeanne, qui demeura célibataire, elle résidait à Nançay (en Sologne) avec sa sœur et son beau-frère.

Dans cette lettre écrite dans une orthographe bien incertaine, les deux sœurs demandent des nouvelles de leur père et lui en donnent de la famille restée à Paris.

Les nouvelles sont rassurantes : “ma mère et mes seurs se porte bien, Dieu mersi,” et vont peut-être venir bientôt. Elles font allusion aux événements tout récents de la Saint-Barthélemy, mais on sent de quel côté elles penchent : “Vostre beau-filz [le comte de Nançay] se porte bien à sete heure mays il set ung petit trouvé mal ; je panse bien que la pene qui l'a pris aux nospse de la royne de Navarre et a se qui set faict des puis n'a esté coze (...) Mon frère mande à madame de Nançay que tous les Huguenos vont à la messe fors le roy de navarre et le prince de Conday, et quelle face bien fermer les portes de siens. Je pance que vous feray bien den faire de mesme. Il escript aussi que aussi tot que lamiral [Coligny] fut blesay, qui manda que l'on sovat ses enfans à genève, se que l'on a faict à Sens de monsieur Dendelot [François de Coligny d'Andelot, frère de l'amiral], de quoy set grant dommage [qu'il ait réussi à s'enfuir ?] (...) Marec nous a dict que le roy a mandé au duc d'Albe qui face pandre tous seubs qui tienent [?]”.

1 500 / 2 000 €



3

#### CIVILITÉS ET ÉCHANGE DE COLIS ENTRE DEUX CHEFS ENNEMIS

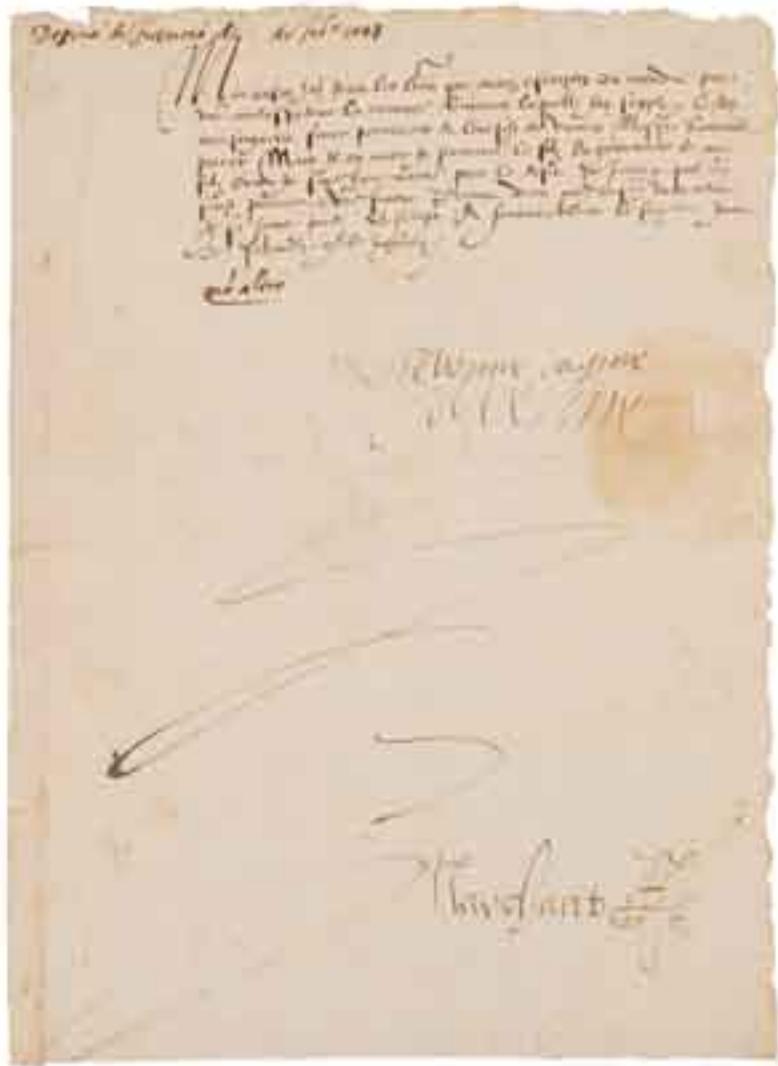
3

BOURBON (Antoine de), duc de Vendôme. Lettre adressée à Emmanuel-Philibert, duc de Savoie. *Au Camp de Pont de Remy, le 7 septembre 1554.*

Lettre signée *Vostre bon cousin et amy, Antoine*, 1/2 page in-folio, adresse au dos.

Père du futur Henri IV, Antoine de Bourbon (1518-1562) devint roi de Navarre en 1548 par son mariage avec Jeanne d'Albret. Il meurt des suites d'une blessure au siège de Rouen. Premier prince du sang, il passa sa vie à guerroyer pour le roi de France contre les Impériaux, comme ici, en Picardie dont il est le gouverneur. Du camp de Pont-Remy (dans la Somme), où il combat contre les troupes de Charles-Quint, il s'adresse au duc Emmanuel-Philibert de Savoie (1518-1580), son cousin, qui est à la tête des troupes impériales : "Monsieur mon cousin, Monsieur le connestable [Anne de Montmorency] m'a escript et pryé de vous fere tenir un paquet que je vous envoie par ce trompette auquel j'ai donné charge d'attendre la response que luy vouldrez bailler. Se pour oultre me l'envoyez affin que je la puysse envoyer audit seigneur connestable, comme je suys seur qu'il s'y attend..." On n'en saura pas plus sur le contenu de ce paquet, mais on ne doit pas s'étonner qu'entre chefs d'armées ennemis souvent apparentés, on se fasse des civilités. D'ailleurs, Antoine de Bourbon souhaite à son cousin, à la fin de la lettre, "une très bonne et longue vye". Cela n'empêchera pas le duc de Savoie, trois ans plus tard, de battre à plate couture l'armée française à Saint-Quentin (1557), y faisant prisonnier le connétable de Montmorency.

1 000 / 1 500 €



4

4

CATHERINE DE MEDICIS. Lettre adressée à Cosme I<sup>er</sup>, duc de Florence.  
Fontainebleau, 6 février 1547 [1548].

Lettre signée avec apostille autographe *V[ot]re bonne cousine Caterine*, contresignée par son secrétaire Marchant, 1/2 page in-folio.

LE SIÈGE ÉPISCOPAL DE VANNES ÉCHAPPE AUX ITALIENS,  
AU GRAND DAM DE CATHERINE DE MÉDICIS.

Reine de France depuis six mois (le dauphin Henri, son mari, est monté sur le trône sous le nom de Henri II le 25 juillet 1547), Catherine écrit à son cousin Cosme I<sup>er</sup> de Médicis, duc de Florence, pour lui annoncer la mauvaise nouvelle. Depuis 1514 et durant tout le règne de François I<sup>er</sup>, trois membres de la famille florentine Pucci, proche des Medicis, s'étaient succédés comme évêques de Vannes. A la mort de Lorenzo III Pucci en 1548, Cosme avait écrit à Catherine pour qu'elle demande au roi de bien vouloir poursuivre cet usage, au profit d'un autre Lorenzo de la famille Pucci.

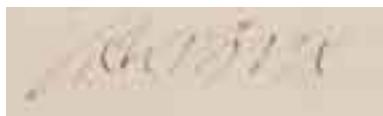
Mais malgré les supplications de la reine, Henri II en a décidé autrement et "en avoit ja pourveu le fils du gouverneur de mon filz [Charles de Marillac], dont je suis bien marrie pour le desir que javoys quil en feust pourveu a vostre faveur".

1 000 / 1 500 €



“JE NE SERÉ JAMÉS QUE SELLE QUE JÉ AYSTÉ JUSQUES YSI QUI EST CRÉTIENNE CATALYQUE ET POYNT MANTEUSE ET DESIMELEUSE”

5



CATHERINE DE MEDICIS. Lettre adressée à Sébastien de L'Aubespine, évêque de Limoges et ambassadeur de France en Espagne. *Sans lieu* [Paris ?], 16 avril 1562. Lettre autographe signée *Caterine*, 1 page et demie in-folio, adresse.

5

SUPERBE ET PASSIONNANTE LETTRE AUTOGRAPHE SIGNÉE DE CATHERINE DE MÉDICIS (1519-1589), DÉMENTANT AVEC VÉHÉMENCE S’ÊTRE CONVERTIE AU PROTESTANTISME. Elle rejette les “manterie que l'on ha distes de moy et la calomnie que l'on m'a données”.

La reine s’adresse à l’ambassadeur de France en Espagne, Sébastien de L’Aubespine, évêque de Limoges (1518-1582) ; elle le charge de montrer sa lettre au roi Philippe II, son gendre, et au duc d’Albe : “hardyment monstre sete letre au duc d’Albe et au roy monsieur mon [beau-]fils car je ne voldrés qui[ls] pensase[n]t que j’use mantie...”.

“J’ē byen volu que tous les signeurs aycrise au Roy d’Espagne de la fason que je souis pour respect de la religion ... pour reguert dé manterie que l'on ha distes de moy et la calomnie que l'on m'a données ... lons ha manti car je n’ay changé ...ni en volanté ni en fason de vivre ma religion quil y a quarante et trois hans ... que jé aysté batisée ... J’en suis marye ... car se mansonge dure trop lontemps pour ne s'an facher à la fin et principalement quant l'on se sait la consiense neste...”. Elle presse son ambassadeur de dire à la “Royne ma fille [Elisabeth de Valois] ... que je ne seré jamés que selle que jé aysté jusques ysi qui est crétienne catalyque et poynt manteuse et desimeleuse...”

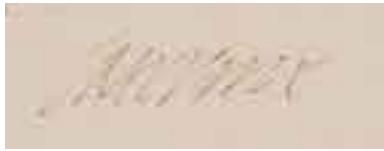
Ces dénégations enflammées, répétées à plusieurs reprises dans cette lettre, paraissent un peu exagérées. Mais il est vrai que Catherine, régente du royaume de France en ces débuts agités du règne de Charles IX son fils, âgé de 12 ans, doit se défendre de tous côtés : le massacre de Wassy, perpétré un mois auparavant, a déclenché les guerres de religion. Une majorité du conseil du Roi est opposée à la politique de Catherine de Médicis et de Michel de L'Hôpital, prônant la réconciliation entre catholiques et réformés, et essayant de négocier avec ces derniers ; les Espagnols, au faîte de leur puissance, tentent de profiter de sa faiblesse pour intervenir dans les affaires intérieures de la France. Ils feignent d'accorder crédit aux rumeurs prétendant que Catherine est non seulement de connivence avec les réformés, mais qu'elle serait en passe de se convertir. D'où cette protestation violemment quant à ses convictions religieuses et le message qu'elle veut faire passer par son ambassadeur et par sa fille Elizabeth, femme de Philippe II d'Espagne : catholique elle est, catholique elle restera.

Laissant sa plume griffer rageusement le papier, elle jette sa colère sur la feuille, dans un style parlé et dans une orthographe phonétique qui permet, quand on lit cette lettre à voix haute, d'entendre littéralement son accent italien.

Deux mentions à la fin attestent que “ceste lettre a esté montrée au Roy [Philippe II] et au duc d’alve [Albe]”.

Cette précieuse lettre a été publiée en 1880 de seconde main par Hector de La Ferrière (*Lettres de Catherine de Médicis*, I, pp. 296-297), d'après le volume des *Négociations sous François II*. L'éditeur remarquait : “La copie de cette lettre est incorrecte : n'ayant pas sous les yeux le texte original, nous n'avons pu la corriger.”

3 000 / 5 000 €



6

6

CATHERINE DE MEDICIS. Lettre au rhingrave Jean-Philippe de Salm. *Chartres, 4 janvier 1562 [1563]*.

Lettre signée *Caterine*, contresignée par *Laubespine*, 1 page in-folio, adresse au dos.

Le comte rhingrave Jean-Philippe I<sup>er</sup> de Salm (1520-1566) commandait une armée de réitres et de lansquenets protestants au service de la régente Catherine de Médicis. Dans cette lettre, celle-ci espère qu'il aura été satisfait de sa dernière dépêche : “car ayant eu votre regiment, vous verrez aussi que une bonne somme d'argent le suyt de bien près, et l'ordre que j'ay donné pour vous administrer le moyen de recouvrir bien tost le château de Tancarville [en Normandie] où les maréchal de Vieilleville et le Sr de Villebon ne s'espargneront pas, ainsy que je leur ay escript, m'assurant qu'il y aura si bonne intelligence entre vous que l'issue en sera telle et aussi prompte que je la désire”. Elle acquiesce aux demandes d'avantages et de faveurs que le rhingrave fait remonter pour ceux qu'il voudrait distinguer : “vous envoye le brevet de l'office de l'amyrauté que j'ay voluntiers accordé à Blondet ...”. Catherine ne peut malheureusement pas faire tout ce qu'elle veut : l'office de capitaine de Caudebec, qui lui était réclamé par le rhingrave, a déjà été pourvu en faveur d’“un gentilhomme de ladite ville fort vaillant” recommandé par le duc de Guise. Mais “je désire faire en tout ce que je pourray et que méritent vos bons et affectionnez services dont vous povez croire que j'auray perpétuellement souvenance”.

800 / 1 200 €

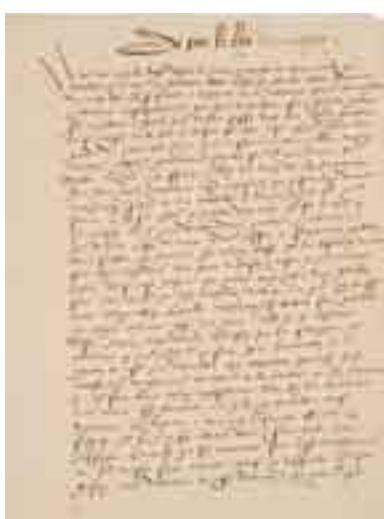


7

7

CHARLES IX, roi de France. **Ordonnance. Blois, 11 février 1562 [1563]**.

Expédition au sénéchal de Valentinois signée *Charles* et contresignée par *Laubespine* [Claude II de L'Aubespine], 1 page et 2 lignes in-folio, adresse au dos.



7

Intéressante ordonnance de Charles IX en cette période troublée de la première guerre de religion. Dans tout le royaume se fomentent des troubles, des troupes étrangères interviennent pour aider l'une ou l'autre des factions. Pour contrôler les allers et venues des uns et des autres, Charles IX (en réalité Catherine de Médicis, qui exerce la régence) ordonne “que chascun, de quelque état et qualité qu'il soit, a pied ou a cheval, qu'il vouldra passer d'ung lieu à autre, partant de sa maison ou du lieu où il sera pour aller à ses affères, sera tenu prandre de nous, [de] la Royne, nostre tres honoree dame et mère, de noz lieutenants, généraulx, gouverneurs, baillis, sénéchaux, gouverneurs de villes ou autres noz officiers selon les lieux d'où ils partiront ... une certification signee de luy contenant le lieu où il ira pour mon service ou pour ses affaires, en prandre ung autre pour son retour en sa maison ...”. Ce contrôle exercé par les officiers royaux concerne également les étrangers qui devront prendre ladite “certification” à la frontière où ils entreront. Le roi ordonne a “toux nos justiciers, officiers et subiectz faire chascun en son endroit bonne et seure garde des passaiges et ceulx qui s'y trouveront sans lesdites certifications le faire arrester sans aulcune excuse ne difficulté pour estre chastiez comme violateur de nosdites ordonnances...”.

Cette ordonnance a fait l'objet d'expéditions à tous les officiers royaux qui devaient exercer ce contrôle. Celle-ci a été envoyée au sénéchal de Valentinois, Laurent de Maugion (1528-1588), ou à défaut à son lieutenant.

1 000 / 1 500 €



8

#### LA PAIX DE LONGJUMEAU

8

CHARLES IX, roi de France. *Lettre au baron de Fourquevaux, ambassadeur auprès du roi d'Espagne. Paris, le 27 mars 1568.*

Lettre signée *Charles*, contresignée par *Deneufville*, 1 page in-folio, adresse au dos, trace de cachet.

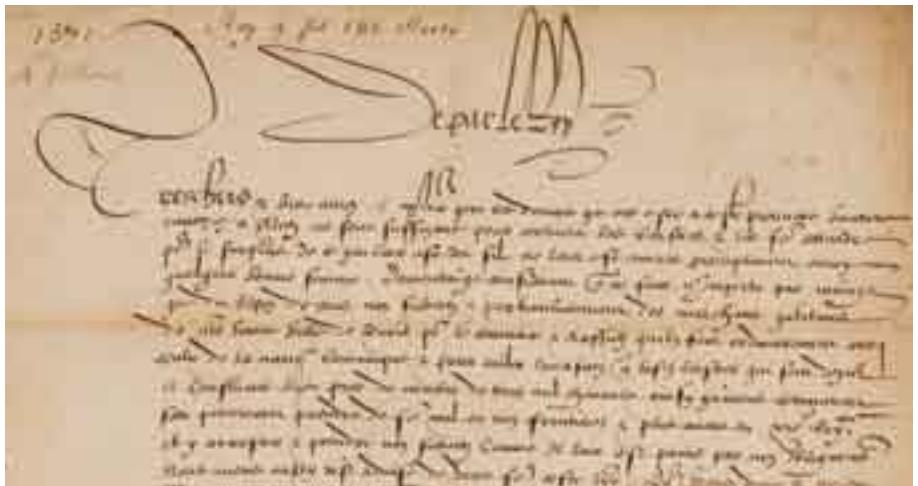
LE ROI CHARLES IX ANNONCE À SON AMBASSADEUR EN ESPAGNE, RAYMOND DE BECCARIA DE PAVIE DE ROUËR, BARON DE FOURQUEVAUX (1508-1574), LA PAIX DE LONGJUMEAU.

Le 23 mars précédent, en effet, le cardinal de Châtillon, Odet de Coligny, pour les protestants (il s'était converti au calvinisme), et le maréchal de Montmorency, pour les catholiques, avaient signé la paix mettant fin à la deuxième guerre de religion (1567-1568). L'édit d'Amboise de 1563 était rétabli dans sa totalité, accordant aux Protestants une certaine liberté de culte. En revanche, ils doivent renvoyer les mercenaires qu'ils ont recrutés, dont la solde sera payée par le Roi, mais celui-ci remet à plus tard le licenciement de ceux qu'il a lui-même levés, suscitant l'inquiétude des réformés.

Cette "meschante petite paix", selon le mot de François La Noue, ne tiendra que cinq mois. Pour l'heure, le Roi est satisfait des négociateurs qui "ont sy bien besongné et les choses se sont conduictes de telle façon que la paix a esté convenue et arrestée et sera aujourd'hui publiée affin de donner ordre le plustost quil sera possible de renvoyer et nettoyer mon royaume des estrangers qui y sont ...". "Attendant que je vous puise plus amplement mander par personnaige de qualité restes de mes affères et comme toutes choses passent par deça...", le Roi a tenu à en avertir "par ce présent courrier" son ambassadeur afin qu'il fasse part rapidement de la nouvelle à "mon beau frere [Philippe II d'Espagne] et la Royne ma seur [Elisabeth de Valois]".

La lettre est contresignée par le secrétaire d'État Deneufville. Il s'agit de Nicolas IV de Villeroy, beau-frère de Claude III de L'Aubespine, le "bibliophile" si fameux aujourd'hui.

1 000 / 1 500 €



9



9

LES "MARCHANS HABITANS DE NOSTRE BONNE VILLE DE PARIS" SONT INVITÉS À METTRE LA MAIN À LA POCHE POUR PAYER LES MERCENAIRES, AFIN DE LES RENVOYER CHEZ EUX

9

CHARLES IX, roi de France. Mandement au prévôt et échevins de la ville de Paris. Montceaux[-les-Meaux], le 4 juillet 1571.

Pièce signée *Charles* et contresignée par *Pinart*, 1 page in-folio, adresse au dos, trace de cachet.

CHARLES IX FAIT APPEL À LA VILLE DE PARIS POUR L'AIDER À PAYER SES REÎTRES.

Bien que le traité de Saint-Germain en août 1570 eût mis fin pour un temps aux hostilités entre catholiques et protestants, de nombreux mercenaires, recrutés par les diverses factions et en particulier par le Roi, demeuraient sur le sol français, semant la désolation quand ils n'étaient pas payés. Or les caisses royales sont vides. Charles IX a bien envoyé à Metz une première somme d'argent, mais elle ne s'est pas révélée suffisante "pour contenter les reistres et les fere patienter". Il fait donc appel à ses sujets "pour le surplus de ce qui leur est deu s'il ne leur est encores promptement envoyé quelque bonne somme". Prétextant qu'il désire le repos "de tous nos subjectz et particulièrement des marchans habitans de nostre bonne ville de Paris pour le commerce et trafficq qu'ilz font ordinairement avecq ceuls de la nation germanique et pour éviter l'occasion que lesdictz reistres qui sont de present à Confluans [Conflans-en-Jarnisy (Meurthe-et-Moselle)] bien près du nombre de trois mil chevaux ... pourraient prendre de faire mal en noz frontieres et plus avant en nostre royaume", il demande au prévôt et aux échevins de Paris d'apporter une contribution financière "... autant que vous aymez vostre repoz et solaigement ...". Il leur faut "trouver promptement sur votre crédit et sur ce qui reste a payer des troy cens mil livres que nous devez fournir en ceste presente année pour la subvention générale la somme de sept ou huit vingts [140] ou 160] mil livres ... et icelle mettre tout incontinent es mains du commis à Paris du jeune receveur de Vigny pour estre quand et quand envoyée audit Metz..." Quant au restant de leur contribution de cette année, les Parisiens sont instamment invités de la "fournir en la meilleur et plus grande diligence que pourrez. Et en ce faisant vous ayderez grandement à l'avancement et estableissement de ceste affaire si urgente et nécessaire".

A noter que le "[François] de Vigny" dont il est question, receveur de la ville de Paris depuis 1570, était un aïeul d'Alfred de Vigny. D'autre part, ce mandement est écrit du château de Montceaux-les-Meaux, dans la Brie, où Charles IX avait failli se faire enlever par les Protestants du prince de Condé en septembre 1567. Cette "surprise de Meaux" avait déclenché la deuxième guerre de religion.

1 000 / 1 500 €

## CHARLES DE COLIGNY ET LES VINS, BREUVAGES ET LIQUEURS DE CHAMPAGNE

10

COLIGNY (Charles de). *Acte notarié. Paris, 2 juillet 1609.*

Pièce signée *C. de Colligny* à deux reprises, 1 page et demie in-folio.

Document concernant Charles de Coligny (1564-1632), seigneur d'Andelot et de Saint-Bris, lieutenant général au gouvernement de Champagne. Seul des enfants de l'amiral de Coligny à avoir été baptisé protestant, il fut aussi le seul qui se convertit à la foi catholique.

Acte par lequel Charles de Coligny et son beau-frère, Claude de Bussy, héritiers de Joachim de Dinteville, mort en 1607 sans enfants, constituent un procureur général pour défendre leurs intérêts contre Claude de L'Hôpital, sieur de La Chapelle et de Vitry, demeurant à Châlons-en-Champagne. Celui-ci en effet était en compte avec le défunt Dinteville et se fait tirer l'oreille pour rendre le reliquat des fermages qu'il partageait avec lui sur des taxes ("huict et vingtième") des vins, breuvages et liqueurs qui se sont vendus et vendent dans les villages de Suippes, Ludes et Verzy (en Champagne, non loin de Reims). Il s'agit de la grosse de l'acte passé devant les notaires Marin Michel et Pierre de Briquet qui ont signé.

100 / 200 €

## DES QUESTIONS DE GRAMMAIRE, AU NOM DE L'ACADEMIE FRANÇAISE

11

D'ALEMBERT (Jean Le Rond). *Lettre à un anonyme. Au Louvre, ce 2 février 1783.*

Lettre autographe signée *d'alembert*. 3 pages petit in-4.



11

Amusante lettre débrouillant l'écheveau d'une incertitude grammaticale.

D'Alembert transmet à son correspondant la réponse de l'Académie française concernant une difficulté grammaticale relevée par ce dernier : "Elle [l'Académie] pense que dans la phrase proposée, *et dans toutes celles du même genre*, l'usage, en cela conforme à la syntaxe, autorise *généralement l'imparfait* au second membre, *dans les cas même où* la chose dont il s'agit n'est pas *contingente* ; mais qu'il y a cependant des cas où il est *permis, et peut-être mieux d'employer le présent, surtout quand la chose dont il s'agit est une vérité incontestable, nécessaire, & généralement reconnue*, par exemple, une proposition de Géometrie &c ; ou quand le premier membre de la phrase exprime une *assertion absolue*, comme, *j'ai prouvé, j'ai démontré &c.* quoique la proposition ne soit pas même alors à l'abri de toute difficulté.

En conséquence de ce principe, l'académie croit, Monsieur, que la phrase proposée dans votre lettre, ne portant ni le caractère d'une *assertion absolue*, ni celui d'une *vérité incontestable*, on doit mettre *l'imparfait* au second membre".

1 500 / 2 500 €



12

#### LES LUMIÈRES CONTRE LA SUPERSTITION

12

D'ALEMBERT (Jean Le Rond). Lettre adressée à Mr de Servan, avocat général au parlement de Dauphiné à Grenoble. Paris, 4 mai [1765].

Lettre autographe signée *d'alembert* : 3 pages in-4, adresse, cachet.

LE COMBAT POUR LA RAISON CONTRE LES JÉSUITES ET LES DÉBORDEMENTS DES CONVULSIONNAIRES – ET UNE LEÇON DE STYLE CONTRE JEAN-JACQUES ROUSSEAU : TRÈS BELLE LETTRE AUTOGRAPHE DE D'ALEMBERT, ENLEVÉE ET PARFOIS FÉROCE.

Son pamphlet, *Sur la destruction des jésuites en France*, venait de paraître, anonymement. D'Alembert y justifiait le jugement du parlement de Paris qui venait de condamner l'ordre des jésuites à être expulsé du royaume.

“Je suis très flatté de l'approbation que vous voulez bien donner à l'ouvrage sur les jésuites, j'ai tâché de faire un ouvrage impartial et utile par le ridicule et l'odieux qu'il répand sur tous les gens du parti ; les conseillers convulsionnaires du parlement de Paris (le dernier de tous pour les lumières) jettent les hauts cris contre moi ; ils vouloient même dénoncer l'ouvrage, mais on leur a ri au nez, et j'espère qu'ils auront l'esprit de se taire. Ces animaux-là qui se font donner dans leurs greniers cent coups de baton pour la gloire de Dieu,... qu'on leur donne par les oreilles quelques coups de plume pour l'honneur de la raison ; ils disent dans leurs extases qu'il faut frapper où est la couvulsion ; en ce cas ce seroit sur la tête qu'il faudroit porter les coups ; mais ils seraient assommés, & moi je serois pendu, et je ne veux ni l'un ni l'autre.

Je suis bien fâché des incartades de Jean Jacques Rousseau. Quand on veut mettre le feu dans sa patrie, il faut réussir à peine de ne passer que pour un brouillon & une mauvaise tête ; je crois fort qu'il ne reste rien de l'éloquence de Rousseau, parce qu'il faut commencer par dire des choses vraies, raisonnables & utiles, avant que de les dire éloquemment. Si mes foibles productions ont quelque mérite, c'est parce que je ne perds jamais cette maxime de vue en écrivant ; (...)

J'espère dans le courant de cette année donner encore quelques coups de collier pour l'avancement de la philosophie, mais les matières sont délicates”.

2 000 / 3 000 €



14

LA REINE D'ESPAGNE IMPOLE L'INDULGENCE DE SA FAMILLE POUR UN DE SES SERVITEURS

13



13

ELISABETH de VALOIS, reine d'Espagne. Lettre à Claude de L'Aubespine.  
*Toledo, le 29 août 1560.*

Lettre signée *Elizabet*, contresignée par *de Bonacoursy*, 1/2 page in-folio, adresse au verso, sceau sous papier détaché.

Sœur du nouveau roi de France François II, Elisabeth de Valois (1545-1568) avait épousé le roi d'Espagne Philippe II l'année précédente, après le traité du Cateau-Cambrésis.

Elle écrit ici à Claude II de L'Aubespine (1500-1567), secrétaire d'Etat du roi son frère, pour lui demander d'intercéder auprès de la famille royale "en faveur et recommandation" d'un de ses serviteurs, "Francisque qui estoit a ma tante madame de Savoie et maintenant est ici a mon service, affin que la faulte quil avoit commise ou qui lui estoit imputée quant il parti de France lui soit pardonnée et quil puisse toutefois et quantes que bon lui semblera aller et demeurer par dela [les Pyrénées] sans aulcun dangier de sa personne. En quoy je vous prie pour l'amour de moy vous vouloir employer, vous assurant que tout le plaisir que vous lui ferez en cela me sera tres agreable...".

500 / 1 000 €

LE VIGUIER ET CONCIERGE DES PRISONS DE RENNES

14

HENRI DE BOURBON-MONTPENSIER. Brevet d'office de viguier et concierge des prisons de Rennes délivré au Seigneur de Mures. *Rennes, 6 décembre 1590.*

Pièce signée *Henry*, contresignée par *Pomeron*, 1 page in-4 sur vélin, cachet sous papier.

Henri de Bourbon-Montpensier (1573-1608), prince des Dombes, gouverneur du Dauphiné, était lieutenant général pour le roi Henri IV en Bretagne, où il combattit les troupes ligueuses du duc de Mercoeur. Il devint duc de Montpensier à la mort de son père en 1592. Il gratifie ici Humbert de Bourrelon, seigneur de Mures et baron d'Auberive, "pour plusieurs grandes considérations (...) de l'office de viguier et concierge des prisons [de] Rennes".

100 / 200 €

15

HENRI II, roi de France. **Lettre à Armand de Gontaut-Biron.** *Fontainebleau, le 16 février 1554 [1555].*

Lettre signée *Henry* et contresignée par *Duthier*, 1/2 page in-folio, adresse au verso, trace de cachet.

CHALEUREUSE LETTRE DE FÉLICITATIONS DU ROI DE FRANCE HENRI II (1519-1559) À ARMAND GONTAUT, BARON DE BIRON (1524-1592), l'un de ses "gentilshommes servans et cappitaine de cent chevaux-legiers", pour ses faits d'armes. Celui qui allait devenir par la suite maréchal de France et un des meilleurs compagnons d'armes du roi Henri IV, était ici au début de sa carrière et servait au Piémont sous le maréchal de Brissac. "Je ne puis sinon que grandement louer et estimer de bon et loyal devoir que vous avez fait pour mon service depuis que mes forces de delà [en Italie] sont en campagne pour faire les entreprinses qui se sont executées a mon tresgrand contantement et satisfaction ... et vous estes asseuré que les occasions se présentant à propos, je vous auray en telle recommandacion et le recongnoistray envers vous de sorte que vous aurez juste cause de vous en contanter ainsy que vous dira plus amplement de ma part le general de Pyedmont [le maréchal de Brissac], present porteur que je renvoie par delà..."

1 000 / 1 500 €

LA SOLDE DES MERCENAIRES AU SERVICE DES PROTESTANTS,  
OU COMMENT "ACCOMMODER LES REISTRES"...

16

HENRI III, roi de France. **Lettre à Achille de Harlay.** *Paris, le 22 mai 1576.*

Lettre signée *Henry*, contresignée par *Brulart*, 1 page in-folio, adresse au verso, sceau sous papier.

TRÈS INTÉRESSANTE LETTRE CONCERNANT LE PAIEMENT ET LE RETOUR DANS LEUR PAYS DES REÎTRES DU COMTE PALATIN JEAN CASIMIR, APRÈS LA SIGNATURE DE L'ÉDIT DE PACIFICATION DE BEAULIEU.

Mettant fin à la cinquième guerre de religion, la signature de la paix à Étigny le 6 mai 1576, entre Catherine de Médicis et son fils François d'Alençon, avait été confirmée le lendemain par l'édit royal de Beaulieu (près de Loches). Il était favorable aux protestants, qui obtenaient huit places de sûretés, une liberté de culte totale, sauf à Paris et à la Cour, et la réhabilitation des victimes de la Saint-Barthélemy.

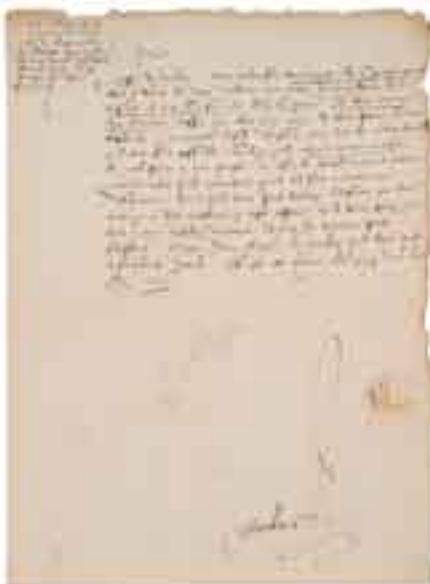
Le comte palatin Jean Casimir (1543-1592) avait mené, début 1576, aux protestants et aux autres "Malcontents", dont François d'Alençon, frère du roi, une armée de quatre mille reîtres qui avaient pillé la Bourgogne. Il fallait maintenant les renvoyer chez eux et les dédommager. C'est ce que veut faire Henri III, qui charge dans cette lettre Achille de Harlay (1536-1616), premier président au Parlement de Paris, de payer ces soldats et de veiller à ce que leur retour se passe sans encombre.

"Pour autoriser davantaige la Charge que vous a donnée la Royne madame ma mère pour conduire les reistres de mon cousin le duc Cazimir [il venait d'être fait duc d'Etampes 4 jours auparavant], je vous envoie ung pouvoir affin que vous ayez moyen de vous faire mieux respecter et accomoder lesdits reistres avec tout le contantement quil vous sera possible. Si bien qu'ils n'ayent aucune occasion de mal faire a mon peuple et user de bruslement et autres mauvais actes quilz commectent quand ilz sont entierement despourveuz de ce quil leur faict besesoing...". En fait l'argent se fit attendre et Harlay ne devait pas bien connaître l'art d'"accommoder les reistres" : ils ravagèrent à nouveau la Bourgogne sur le chemin de retour.

1 500 / 2 000 €



15



16



17

17

HENRI III, roi de France. **Lettre à Jean Casimir, comte palatin du Rhin et duc de Bavière. Paris, le 19 mai 1580.**

Lettre signée *Henry*, contresignée par *Brulart*, 1/2 page in-folio, adresse au verso, sceau sous papier.

LETTRE D'INTRODUCTION POUR GASPARD DE SCHOMBERG, CHARGÉ D'UNE MISSION SECRÈTE AUPRÈS DU COMTE PALATIN.

D'origine saxonne, Gaspard de Schomberg (1540-1599), chambellan et l'un des mignons de Henri III, deviendra l'un des compagnons d'armes du roi Henri IV. On prétend que c'est notamment lui qui incita ce dernier à se convertir au catholicisme.

En ce mois de mai 1580, en pleine "guerre des Amoureux", Schomberg est envoyé par Henri III auprès de Jean Casimir, comte palatin du Rhin et duc de Bavière (1543-1592), peut-être pour l'inciter à venir de nouveau en France avec ses rétrés, pour l'aider contre Henri de Navarre.

"Mon cousin, j'escrīptz presentement au sr de Schombert, conseiller en mon conseil privé et d'Estat et mon chamberlan ordinaire, de vous faire entendre aucunes choses de ma part que j'ay jugees de tresgrande importance, dont je vous prye le croire et luy adouster la mesme foy que feriez a ma propre personne ..."

BELLE SIGNATURE.

1 000 / 1 500 €



18

#### LES TROUBLES EN DAUPHINÉ ET EN PROVENCE

18

HENRI III, roi de France. **Lettre à Alphonse d'Ornano. Blois, le 7 septembre 1588.**  
Lettre signée *Henry*, contresignée par *Brulart*, 1 page et 4 lignes in-folio, adresse au dos, trace de cachet.

#### PRÉCIEUSE LETTRE SIGNÉE DU ROI HENRI III, RELATIVE AUX TROUBLES EN DAUPHINÉ ET EN PROVENCE.

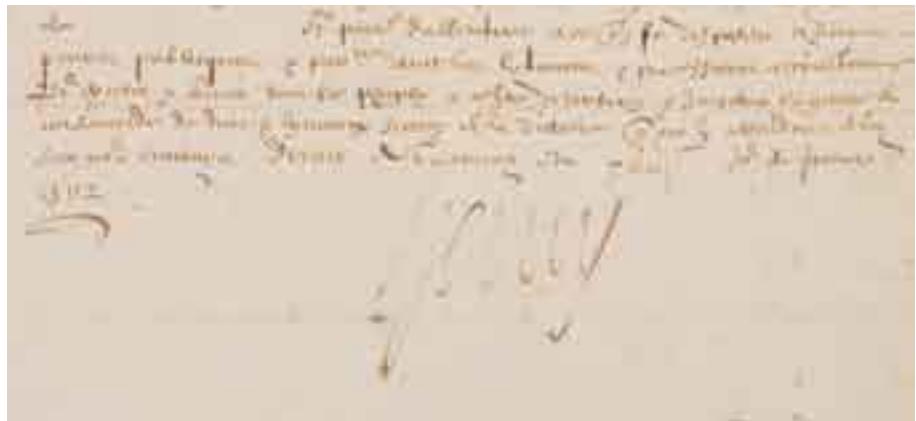
Henri III, chassé de Paris en mai 1588 par les Ligueurs lors de journées des Barricades, avait été contraint de signer en juillet l'Edit d'Union, par lequel il s'était engagé à anéantir l'hérésie dans le royaume et déclarait les princes huguenots inaptes à régner après lui s'il mourait sans descendance. Mais quelques officiers lui demeurèrent fidèles comme Alphonse d'Ornano (1548-1610), qui fut successivement à la tête des troupes corses, gouverneur de Valence, puis de Pont-Saint-Esprit. Henri III le nomma maréchal de camp en 1588 et lui confia l'armée du Dauphiné. Le souverain l'assure de sa confiance et lui indique la conduite à suivre.

“... Je scay assez que vous navez aultre but ne mire que a ce qui est de mondit service et me tiens bien asseuré que n'aurez jamais l'esprit tourné que a avancer ce qui pourra concerner, pourveu qu'en soyez bien informé. Mais vous n'en pouvez prendre meilleure information qu'en observant ceulx qui se conformeront a ma volonté et ceulx qui s'y rendront contrerres, dont les premiers, comme pouvez assez juger, me seront toujours agreeables et seray bien ayse qu'il soyt couru sus aux aultres...” Au sujet de ces derniers, le Roi dit qu'il a “grande occasion d'estre fort mal contant des deportements du baron de La Roche qui s'est saysi de Romans et y faict fere une citadelle, et du sieur du Passaige aussy”. “...Quant a ce que vous estes recherché de l'ennemy de fere la treve pour le laboureur et le trafficq ... c'est chose que je juge avec vous ne pouvoir estre que fort utile pour mon service et trouve bon que vous l'accordez.” Henri III met pour condition que cette trêve ne contrevienne pas aux termes de l'Edit de l'Union.

#### IMPORTANTE PIÈCE MANUSCRITE.

Elle a été doublée au verso. Mouillures ayant entraîné quelques lacunes avec atteintes au texte.

1 500 / 2 000 €



19

LE ROI PROTESTANT, EXCOMMUNIÉ DEPUIS PEU PAR LE PAPE, DEMANDE AUX CHANOINES DE LANGRES DE “FAIRE PRIÈRES PUBLIQUES ET PARTICULIÈRES AVEC LES LETANIES ET PROCESSIONS ACCOUTUMÉES” POUR LA VICTOIRE

19

HENRI IV, roi de France. *Lettre aux chanoines de la cathédrale de Langres. Gournay, 18 janvier 1592.*

Lettre signée *Henry*, contresignée par *Potier*, 1 page in-folio, adresse au dos.

ENCORE PROTESTANT, HENRI IV DEMANDE AU CHAPITRE DE LANGRES DE FAIRE FAIRE DES PRIÈRES POUR SA VICTOIRE.

Très intéressante lettre, vraisemblablement circulaire, que Henri IV a dû adresser aux autorités ecclésiastiques de toutes les villes qui lui étaient fidèles. Celle-ci est envoyée aux “doyen, chanoines et chapitre de l’eglise cathédrale de notre ville de Langres”, cité qui a toujours été fidèle au roi pendant les guerres de religion, et particulièrement à ce moment délicat où Henri IV, qui n’a pas réussi à prendre Paris ni Rouen, doit faire face à une invasion des troupes espagnoles conduites par Alexandre Farnèse, venu soutenir Paris et les Ligueurs.

“Or s’estant noz subjectz rebellés tout de nouveau assemblez et mis en corps d’armes et appellé avec eux les forces estrangères conduictes par le duc de Parme [Alexandre Farnèse] et aultres cappitaines lorrains, italiens et savoyartz, nous avons de nostre part mandé nostre noblesse vertueuse et affectionnée à la conservation de cest Estat pour avec les forces que nous avons de dehors nous opposer à leurs entreprises ...”.

Il est “résolu de combattre et deffaire nosdits ennemis en bataille ou aultrement AVEC L’ASSISTANCE DE CE GRAND DIEU DES BATAILLES QUI FAVORISE TOUJOURS LES BONNES CAUSES...”.

Et “puisque la victoire que nous espérons de Dieu regarde le bien et repos de tous nos bons subjects, il est bien raysonnable qu’un chacun apporte aussy en commun ses prières et ses voeuz pour détourner l’ire de Dieu de dessus de nous”. C’est pourquoi “nous vous exortons et enjoignons par ces presentes que incontinent ceste receue vous ayez à advertir et admonester tous ceuls du clergé de nostre ville de [il y a ici un blanc pour inscrire le nom de la ville de chaque expédition de cette circulaire] et paroisses d’alentour à ce qu’ils se disposent à faire prières publiques et particulières avec les letanies et processions accoustumées ...”.

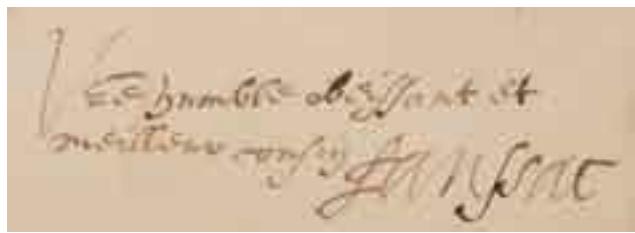
Il est intéressant de remarquer qu’au moment où Henri IV écrit cette lettre au clergé catholique, il venait par deux fois de se faire à nouveau excommunier par le Pape six mois auparavant ! Ce n’est qu’en juillet 1593 qu’il se convertira au catholicisme.

800 / 1 000 €



19

20 à 25



**CINQ LETTRES ADRESSÉES PAR LOUIS LANSAC DE SAINT-GELAIS À SON COUSIN,  
GUY CHABOT, BARON DE JARNAC, 1560 - 1565.**

Précieuse correspondance de Louis Lansac de Saint-Gelais (1513-1589), chevalier d'honneur de la reine, pannetier du Roi, gouverneur des rois François II et Charles IX, qui mena une carrière de courtisan et de diplomate (il fut ambassadeur en Angleterre, à Rome, et au Concile de Trente). On dit qu'il était un bâtard de François I<sup>er</sup> et qu'il dut à cette ascendance sa belle carrière à la Cour.

Toutes ces lettres sont adressées à son cousin Guy de Chabot, baron de Jarnac (1514-1584), seigneur de Saint-Gelais, gouverneur et lieutenant pour le Roi de La Rochelle et du pays d'Aunis. Son nom est passé à la postérité après un duel célèbre au cours duquel il tua François de Vivonne en 1547, à la suite d'un coup imprévu au jarret.

Cet ensemble est particulièrement intéressant en ce début des guerres de religion. Chabot, représente le Roi à La Rochelle, ville qui devait être vivement disputée entre les "royaux" et les protestants. Lui-même se convertit en 1559 ou 1560 mais ne "fit profession ouverte de la religion réformée qu'en 1561... Cependant lorsque la guerre éclata, il refusa absolument de livrer La Rochelle à ses coreligionnaires" (Haag, *La France protestante*, III, 1987-1989).

La correspondance, très vivante, fait bien apparaître aussi comment deux membres de la petite noblesse angoumoisine se soutiennent mutuellement, l'un à la Cour qu'il suit dans tous ses déplacements, l'autre demeuré à Jarnac, en Saintonge, et se rendent mutuellement service. Lansac de Saint-Gelais presse souvent son cousin de venir de temps en temps à la Cour pour faire sa révérence "à leurs majestés".

20

**LANSAC DE SAINT-GELAIS (Louis). Lettre adressée à Guy Chabot, baron de Jarnac. *Saint-Germain, 1<sup>er</sup> octobre 1560.***

Lettre signée *Lanssac*, 1 page in-folio, adresse au verso, cachet sous papier.

**LANSAC ET JARNAC SONT NOMMÉS DANS L'ORDRE DE SAINT-MICHEL.**

"Dimanche dernier jour de la sainct michel le roy crea et publia dix huict chevalliers de son ordre dont vous et moy sommes de ce nombre et desja j'ay eu ceste honneur de la recepvoir, dont je m'assure que vous serez si ayse que je vous y accompagne comme le sens de vous voir recepvoir ce contentement, vous avisant que la Royne mère du Roy Monseigneur le Cardinal de lorraine et madame de Monpensier vous pourront tesmoigner que je n'ay pas failly de faire office de bon parent en vostre endroict pour vous rementervoir..." Lansac donne le nom des autres élus : "Messieurs de Gondrin, Terride, Beauvoys, Candelle, le visconde de Gordon, de Mézières, de Janly, de Crevecoeur, de Humières, de Jours, de La Tremolie [Trémoille], de Randan, de Martigues et Corneille Bentivolly et de Sipierre". La reception doit avoir lieu au lendemain de Noël. Il signale en passant que "Monsieur le Vidame de Chartres a esté mené icy pour estre ouy en nostre compagnie et seront depputés deux ou quatre de nous pour assister a luy faire son procès lequel après estre instruict et parfaict sera jugé en nostre compagnie". En effet François de Vendôme, vidame de Chartres (1522-1560) s'était fait embastillé le 27 août précédent pour avoir embrassé le parti protestant par haine des Guise. Il sera libéré le 7 décembre 1560 peu de temps avant de mourir.

500 / 800 €

21

LANSAC DE SAINT-GELAIS (Louis).

Lettre adressée à Guy Chabot, baron de Jarnac. *Fontainebleau, 21 février 1560 [1561].*

Lettre signée *Lansac*, 1 page in-folio, adresse au verso, trace de cachet.

LA REINE CATHERINE DE MÉDICIS VIENT DE PLACER LANSAC COMME GOUVERNEUR DU JEUNE CHARLES IX, ÂGÉ DE 10 ANS.

“Il a pleu à la Royne me commander de me tenir prez du Roy pour avoir soing de sa personne avec Monsieur de Sipierre [Philibert de marsilly, sieur de Cypierre] et en pareil estat que luy, qui m'est grant heur et honneur comme vous pouvez penser et dont je m'asseure que vous aurez vostre bonne part de plaisir avec juste raison car tous les moyens que j'auray jamais, je les emploiray tousjours pour vous faire service et à mes cousins voz enfans tous les bons offices que se pourront estre pour les miens propres.”

Il demande à Chabot son avis sur un projet de mariage de sa fille avec le fils de Monsieur de Saint-Martin de La Couldre. “Je scay bien que c'est ung bien honneste party, commode, de bonne rasse, mais je crains que ledit Sr de St Martin ne se remarie...”

Le filz aïné ne s'çauroit avoir que troys mil livres de rente qui est beaucoup, mais baillant vingt mil francs de mariage a une fille bien née et bien nourrie et avec les moyens que je puys avoir de l'avantage d'ailleurs me feront bien trouver d'aussi bon party.”

Il réitère ses conseils : “Il me semble que ne feriez que bien de faire ung voyage d'ung moys en ceste court pour y renouveler voz congoissances et amytiez et faire la révérence au Roy et à la Royne...”

Dans la marge, il a ajouté en post scriptum : “Monsieur de Vieilleville se recommande à Messieurs de Jarnac et à la Volante, lequel Sr de Vieilleville et Monsieur de Cursol ont esté faictz ces jours passés du privé conseil du Roy”.

500 / 800 €

22

LANSAC DE SAINT-GELAIS (Louis).

Lettre adressée à Guy Chabot, baron de Jarnac. *Avignon, 25 septembre 1564.*

Lettre signée *Lansac*, 2 pages in-folio.

LANSAC ANNONCE À CHABOT QUE CATHERINE DE MÉDICIS A ÉTÉ TRÈS SATISFAITE DE SON MÉMOIRE SUR LA ROCHELLE.

Profitant de la paix, Catherine de Médicis entame en mars 1564 un tour de France royal, afin de montrer le jeune Charles IX à son peuple et restaurer l'autorité royale en province. En ce mois de septembre 1564, la Cour parvient en Provence et les Etats du Pape. Lansac annonce à son cousin que “Leurs Majestés ont trouvé très bon ce que nous avions faict et ordonné à La Rochelle, et désirant que cet ordre soyt observé pour contenir tout le monde en paix et en l'observance des edictz jusques a ce qu'elles se retrouvent sur les lieux ... leurdictes Majestés désirent et je vous le conseille et supplie bien fort de les visiter le plus souvent que vous pourrez ... Leurs Majestés ont très egrand contentement de vous, comme vous vous en appercevrez à leur veue ...”

Pour ce qui est du financement demandé par Chabot, “si tost que ledit La Forestie monstra vostre memoire à la Royne, Sa majesté vous accorda le tout libéralement et en commanda des lors à messieurs des finances se depescher ... Sa Majesté commanda en attendant de payer promptement une année de vostre pension.” A la fin, Lansac glisse une note autographe : “Je vous prie adroysser sceurement la lettre cy encloze à l'accesseur de La Rochelle pour quelques affaires qui me touchent”.

800 / 1 200 €

23

LANSAC DE SAINT-GELAIS (Louis).

Lettre adressée à Guy Chabot, baron de Jarnac. *Bordeaux, 27 avril 1565.*

Lettre signée *Lanssac*, 1 page in-folio, adresse au dos, trace de cachet.

LANSAC DONNE DES NOUVELLES À SON COUSIN DU VOYAGE DE LA COUR EN PROVINCE.

Le “tour de France” que Catherine de Médicis a entrepris avec Charles IX séjourne en avril 1565 à Bordeaux, avant d’aller à Bayonne à la mi-juin, “car sans faillir la royne d’Espagne [Elisabeth de Valois, fille de Catherine de Médicis] s’y trouvera dans le XV<sup>e</sup> de may … et en partant je croy que nous ne sejournerons que nous ne soyons de retour a … Cognac où l’on séjournera, comme je pense, deux moys pour le moing”.

“Concernant voz affaires, dequelz jespère que lors vous aurez meilleure satisfaction, car encores que l’on ayt bonne volonté de vous satisfaire … si est-ce que vostre presence y servira de beaucoup”. Lansac offre ses services pour intercéder auprès du connétable de Montmorency, comme Chabot lui demande, pour son cousin le sieur de Monlieu qui aimerait être dispensé de la montre d’armes de Bayonne en juin. En retour, à la fin il lui demande une faveur : “Monsieur mon cousin, je vous supplie avoir souvenance à ma faveur et de Monsieur Du Plessis de donner la place d’homme d’armes que vous m’avez promis pour le Sr de La garde son beau-frère”.

800 / 1 200 €

24

LANSAC DE SAINT-GELAIS (Louis).

Lettre adressée à Guy Chabot, baron de Jarnac. *Blois, 10 décembre 1565.*

Lettre signée *Lanssac*, 1 page et 4 lignes in-folio, adresse au dos, trace de cachet.

LES ROCHELAIRES VEULENT FAIRE LEURS DOLÉANCES AU ROI À PROPOS DE LA GARNISON ROYALE INSTALLÉE POUR LA GARDE DES TOURS.

Trois mois après la visite à La Rochelle de Catherine de Médicis et Charles IX lors de leur tour de France, Lansac donne à Chabot des nouvelles d’un rapport que celui-ci lui a envoyé à propos de la situation de la ville dont il est le gouverneur royal.

“Je vous diray que j’ay leu à la Royne vostre lettre, qui a eu grand plaisir d’entendre ce que vous m’avez escript et a trouvé très bonne la delliébération que vous avyez faicte pour le fait du cappitaine Chesnet [le capitaine Chesnet, calviniste zélé, avait essayé de se rendre maître de La Rochelle en février 1563], mais j’espère que outes choses se portent bon car il ne se parle que de paix et d’obéissance aux edictz du Roi (...). Il lui annonce que “les habitans de La Rochelle ont escript icy pour se plaindre des garnisons qu’on a ordonné pour la garde des tours de ladite ville, et suppliant le Roy leur permettre de venir faire leurs doléances et remonstrances, ce que Sa Majesté leur a permis avec toutefois condicton qu’il n’en viendra qu’un ou deux”. Il lui conseille de venir lui aussi “Et suys bien d’advis que vous veniez aussi trouver leurs majestés”. Lansac a fait des démarches pour que les émoluments de Chabot lui parviennent : “J’ay retiré du tresorier de l’espargne vostre brevet, et fault que je vous dye qu’il y a tant de demandeurs et si peu de fonds pour les contenter, que je ne voy poinct qu’il y ayt ordre de vous assigner si vous mesmes n’en trouvez le moyen (...). Il termine en donnant des nouvelles de la Cour qui est actuellement à Blois “depuis trois ou quatre jours, où il y a bonne et grande compagnie, et y doibvent encores venir messieurs de Lorraine et Messieurs le maréchal [François] de Montmorency et l’Admiral [de Coligny], et pense que nous y ferons séjour deux ou troys moys si autre chose ne survient (...).”

800 / 1 200 €

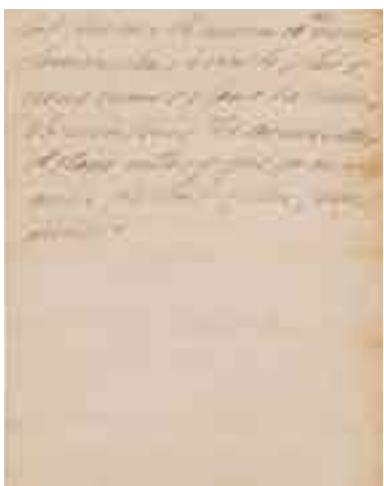
“JE VOUS AIME AUTANT QU’ON PEUT AIMER”

25

LOUIS XIV, roi de France. Lettre à sa belle-sœur, Henriette d'Angleterre.

*Au camp devant Dôle, 2 février 1668.*

Lettre autographe, 1 page et demie in-4, adresse *Pour ma seur*, deux cachets.



25

EXCEPTIONNELLE LETTRE D'AMOUR, AUTOGRAPHE, ADRESSÉE PAR LE ROI LOUIS XIV À SA BELLE-SŒUR, HENRIETTE D'ANGLETERRE.

Première épouse de Monsieur, frère du Roi-Soleil, Henriette d'Angleterre avait inspiré à son beau-frère de tendres sentiments qu'il exprime ici sans ambages :

*“Vous avés tous les tors du monde de douter des sentimens que jai pour vous car ils sont si conformes a ce que vous me tesmoignés desirer que je ne comprends pas que vous puissiés douter dune chose dont vous devés estre si assurée. Ce nest pas aux bagatelles quil nous faut amuser pourveu que nous sentions nos cœurs comme nous les voulons il faut estre contens. Faitte que le vostre soit comme le mien et ne nous demandons rien de plus. Vous verrés dans la lettre de mon frere les nouvelles et dans celle-cy que je vous aime autant qu'on peut aimer.”*

Née du mariage de Henriette de France, fille de Henri IV, et de Charles I<sup>er</sup> d'Angleterre, Henriette d'Angleterre (1644-1670) épousa Monsieur, duc d'Orléans et frère du roi Louis XIV en mars 1661. Monsieur, qui penchait plutôt du côté de Sodome, fut très dur avec elle. Peu après son mariage, au printemps 1661, elle serait devenue la maîtresse du Roi-Soleil. Cette liaison tenue secrète fut néanmoins connue de tous à la cour, suscitant rumeurs et scandale. Pour mettre fin aux commérages et pour rétablir la paix familiale, Henriette devait pousser une de ses filles d'honneur, Louise de La Vallière, dans les bras de Louis XIV. Cette dernière prit la place de Madame dans le cœur du Roi, mais une amitié amoureuse perdura, comme le montre cette précieuse lettre. Trois jours plus tard, de Dijon, le 5 février 1668, Louis XIV adressera une nouvelle lettre à Madame, moins passionnée mais toujours attentive : “Si je ne vous aimais tant, je ne vous écrirais pas, car je n'ai rien à vous dire après les nouvelles que j'ai mandées à mon frère. Mais je suis bien aise de vous confirmer ce que je vous ai dit, qui est que j'ai autant d'amitié pour vous que vous pouvez le souhaiter” (citée par Anatole France en 1882 dans son introduction à l'*Histoire d'Henriette d'Angleterre* de Mme de La Fayette, pp. XXXII-XXXIII).

Henriette d'Angleterre mourut subitement à Saint-Cloud le 30 juin 1670. Sa disparition fut si soudaine qu'on suppose qu'elle fut peut-être empoisonnée. On chargea Bossuet de son oraison funèbre.

ENTIÈREMENT AUTOGRAPHE.

Une lettre écrite de la main de Louis XIV est un document d'autant plus prestigieux que le Roi-Soleil ne s'appliquait guère à la pratique de l'écriture. Il disposait de quatre secrétaires habilités à imiter à la perfection son écriture et sa signature. L'académicien Toussaint Rose, notamment, “avait la plume”.

“Avoir la plume, dit Saint-Simon, c'est être faussaire public, et faire par charge ce qui coûterait la vie à tout autre (...). Il n'est pas possible de faire parler un grand roi avec plus de dignité que faisait Rose, ni plus convenablement à chacun, ni sur chaque matière, que les lettres qu'il écrivait ainsi et que le roi signait toutes de sa main, et pour le caractère il était si semblable à celui du roi qu'il ne s'y trouvait pas la moindre différence.”

De la collection *Alfred Morrison* (III, 1888, page 235, n° 5, avec reproduction en fac-similé page 237).- Vente anonyme Drouot, 5 mai 1975, n° 104.

Il n'existe pas d'édition de la correspondance privée du roi Louis XIV. Cette lettre n'a, semble-t-il, été publiée qu'une seule fois, dans le catalogue Morrison.

20 000 / 30 000 €

en camp de tout le bataillon  
Janvier 1668

je vous avoue tout les forces la  
guerre de l'Estendue des 100000  
que j'en perdrai pour l'assu-  
rera et je lui ferme pas de me  
tirer me remouez pas, j'ay  
que je ne Comprends pas que  
vous puissiez le faire et que  
d'ordement armes, l'heure rester  
en arme ne a neuf pas sans  
baptoller que l'heure fait  
imposer par une que nous le  
nos forces bon me nous les  
17 aynt pris sans combat  
nous nous fait que le au dire



26

26

PHILIPPE II, roi d'Espagne. Lettre à Octave Farnèse [en espagnol].  
Cluas, le 24 janvier 1581.

Lettre signée *Yo el Rey*, 1 page in-folio, adresse au dos.

LE ROI D'ESPAGNE PHILIPPE II (1527-1598) FÉLICITE OCTAVE FARNÈSE, DUC DE PARME ET DE PLAISANCE (1521-1586), POUR LE PROCHAIN MARIAGE DE SA PETITE-FILLE MARGUERITE (1567-1643) AVEC VINCENT GONZAGUE, PRINCE DE MANTOUE (1562-1612), FILS DU DUC DE MANTOUE.

Célébré le 2 mars 1581, le mariage ne fut jamais consommé pour une malformation congénitale de la jeune princesse ("quod erat strictior", a dit de Thou) et il fut annulé par le pape en 1583. Cet épisode scabreux a été repris par Roger Peyrefitte comme sujet de son roman *La Nature du Prince*.

"Don Phelipe, por la gracia de Dios Rey de Spaña, de las dos Sicilias, de H[ie]r[os] salem, etc.

III[ustrisi]mo Duque nuestro muy caro hermano el Cavallero Biondo me ha dado vuestra carta, y por ella y lo que el me ha dicho he entendido el casamiento que se ha conclydo de vuestra nieta Doña Margarita con el Principe de Mantua, de loqual he holgado yo mucho assi por ser cosa tan conveniente à ambas las partes, como principalmente por el particular desseo que tengo de todo vuestro contentamiento yo satisfacion y de la demi hermana y del Principe vuestro hizo por tantas razones como ay par ello, de las quales podeis sarar lo mucho que desto me he holgado como lo he dicho à Biondo aquien me remitto. Y sea III[ustrisi]mo Duque nuestro may caro hermano Nuestro Señor en vuestra continua guarda. De Cluas (?) à 24 de Enero 1581".

1 000 / 1 500 €

27



27

**SAVOIE** (Emmanuel-Philibert, duc de). *Lettre à François de Lorraine, duc de Guise. Du camp lez Anthie [dans le Nord], le 21 septembre 1558.*  
Lettre signée *Vostre bon cousin E. Philibert*, 1 page in-folio, adresse au verso, trace de cachet.

INTÉRESSANTE LETTRE ADRESSÉE PAR LE CHEF DES ARMÉES ESPAGNOLES AU CHEF DE L'ARMÉE DU ROI DE FRANCE, AU DÉBUT DES NÉGOCIATIONS QUI ALLAIENT ABOUTIR AU TRAITÉ DU CATEAU-CAMBRÉSIS (AVRIL 1559).

Emmanuel-Philibert, duc de Savoie (1518-1580), dit "Teste de Fer" ou le prince "aux Cent Yeux", s'était mis au service de Charles-Quint en 1548, pour récupérer ses terres de Savoie et de Piémont annexées par les Français. A la tête des troupes espagnoles, il avait infligé une sévère défaite au connétable de Montmorency à Saint-Quentin, en août 1557. Il s'adresse ici à son homologue et cousin, François de Lorraine, duc de Guise (1519-1563), qui dirige les forces françaises, après avoir brillamment défendu Metz en 1552-1553 et surtout repris Calais aux Anglais en janvier 1558. Les deux armées se confrontaient alors dans les Flandres, mais des pourparlers de paix se sont ouverts à l'automne 1558 entre Philippe II et les émissaires du roi de France Henri II : le connétable Anne de Montmorency et le maréchal Jacques d'Albon de Saint-André, prisonniers depuis la bataille de Saint-Quentin.

"Par les dernières lettres que le Roy [Philippe II] receut de ses commissaires estans à Lille, conférant avec le connestable [Anne de Montmorency] et mareschal St André (...) ; il s'agit de faire passer leurs lettres au Roi de France "pour les faire passer oultre celle part [à travers les lignes]" comme ce fut fait pour un message du roi de France qui leur a été envoyé avec un sauf-conduit. Le duc de Savoie rappelle que récemment un paquet envoyé de son côté a eu beaucoup de difficulté à parvenir au roi de France. La lettre est tournée avec beaucoup d'urbanité et de civilité, entre cousins : ces chefs d'armées ennemis étaient très souvent apparentés. "Et sur ce, Monsieur mon cousin, je prie le Créateur vous octroyer ce que hui vouldriez demander le plus (...).

800 / 1 200 €

28

**SULLY** (Maximilien de Béthune, futur duc de). *Reçu de sa pension de grand maître de l'artillerie. [Paris], le 10 décembre 1601.*

Signé de sa main *Maximien de Béthune*, 1 page in-4 oblong sur vélin.

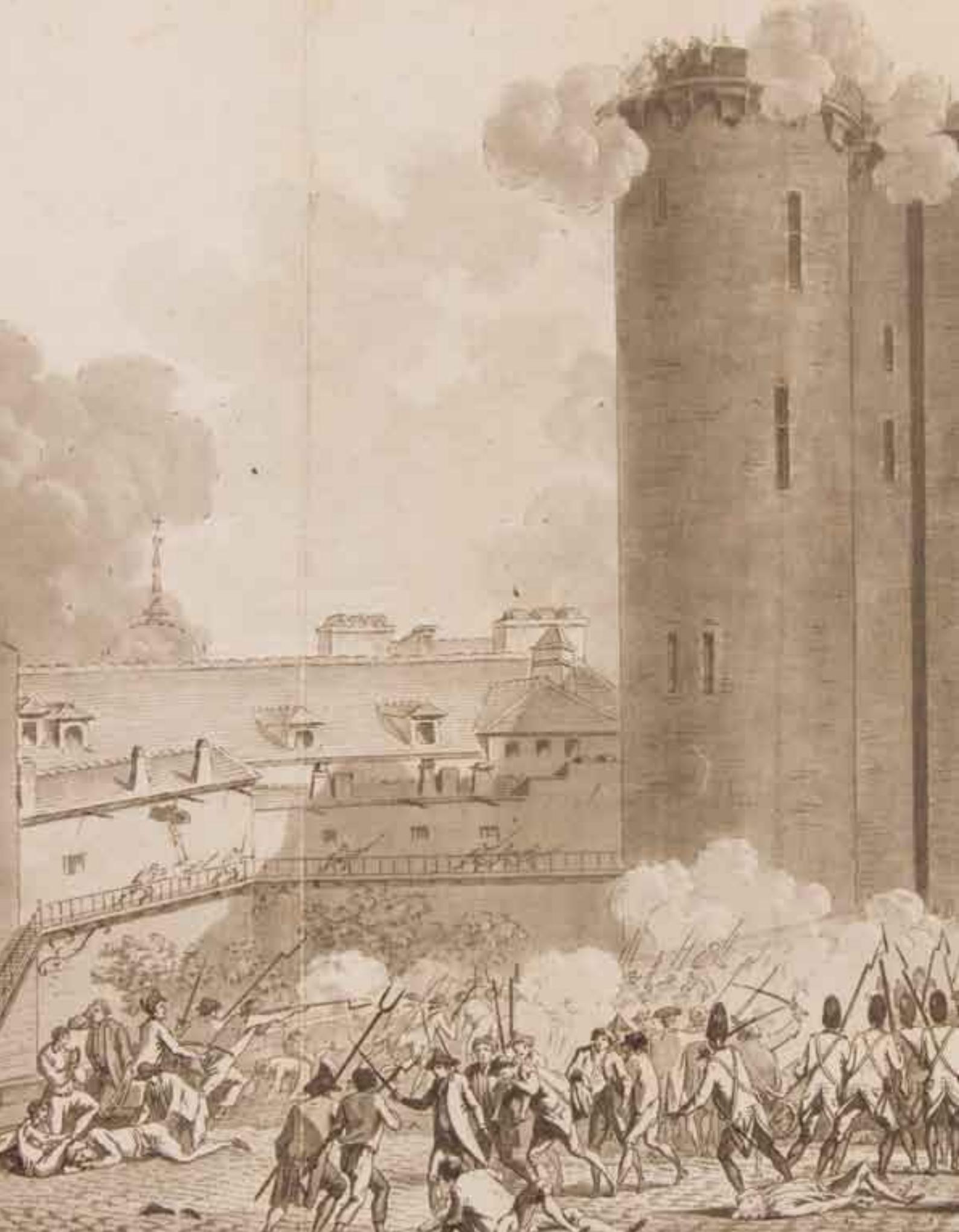
Reçu signé par Maximilien de Béthune (1559-1641), marquis de Rosny (il ne devint duc de Sully qu'en 1606), reconnaissant qu'Etienne Puget, trésorier royal, lui a versé comptant sa pension de 1666 écus et deux livres, qui correspond à une demi-année de pension de "gouverneur, maître et capitaine général de l'artillerie".

Maximilien de Béthune était depuis 1572 au service d'Henri de Navarre, le futur Henri IV, auprès duquel il combattit pendant une vingtaine d'années, avant d'en devenir l'un des principaux ministres, en charge des finances. Ayant excellé à la tête de l'artillerie d'Henri IV (il joua un rôle essentiel lors de la bataille de Coutras en 1587 et lors du siège d'Amiens en 1597), il fut créé en 1599 grand-maître de l'artillerie, un des grands offices de la Couronne. Le grand maître avait juridiction, à l'époque, sur tous les officiers de l'artillerie des armées, ainsi que la charge de conduire les travaux des sièges et des campements, la fabrication de la poudre et des canons et la gestion des arsenaux.

Il résidait à l'Arsenal que Sully fit reconstruire et où Henri IV allait le voir souvent. C'est d'ailleurs en y allant, le 14 mai 1610, qu'il fut assassiné.

Au dos, quittance, correspondant au reçu : "Pour servir de quittance Monsieur le trésorier de l'espargne Puget de la somme de seize cens et soixante six écus deux livres pour demye année de la pension qu'il plaise au Roy nous donner a cause de nostre estat de grand Maître et capitaine general de l'artillerie escheue le dernier jour de décembre de la presente année xvi<sup>me</sup> ung, qui est a raison de iii<sup>me</sup> iii<sup>me</sup> xxxiii 1 l[ivre] par an."

500 / 800 €





# BIBLIOTHÈQUE RÉvolutionnaire

I - De la fin de l'Ancien Régime à la chute  
de la monarchie, le 21 septembre 1792  
*du lot n° 29 au lot n° 94*

II - La Convention jusqu'à la Terreur,  
22 septembre 1792 - 1<sup>er</sup> juin 1793  
*du lot n° 95 au lot n° 110*

III - La Terreur, 2 juin 1793 - 28 juillet 1794  
*du lot n° 111 au lot n° 139*

IV - Finir la Révolution : vers le Directoire  
*du lot n° 140 au lot n° 163*

V - Histoires et mémoires sur la Révolution  
*du lot n° 164 au lot n° 175*

## I - DE LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME À LA CHUTE DE LA MONARCHIE, LE 21 SEPTEMBRE 1792

29

[AFFAIRE DU COLLIER]. *Recueil factice. 1785-1786.*

15 plaquettes en 1 volume in-4 : veau brun, dos à nerfs fileté or (*reliure de l'époque*).

- *Mémoire pour dame Jeanne de Saint-Rémy de Valois, épouse du comte de La Motte.* [Paris], Cellot, 1785. In-4 de 46 pp., (il semblerait qu'une page de titre factice comprenant une table au verso fasse défaut).
- *Mémoire pour le comte de Cagliostro, accusé* ; contre M. le Procureur-Général, accusateur. Paris, Lottin, 1786. In-4 de (2) ff., 51 pp.
- *Requête au Parlement, les Chambres assemblées* par le comte de Cagliostro, signifiée à M. le Procureur Général, le 24 février 1786 ; Pour servir d'Addition au Mémoire distribué le 18 du même mois. In-4 de 48 pp.
- *Mémoire pour la demoiselle Le Guay d'Oliva, fille mineure, émancipée d'âge, accusée* ; contre M. le Procureur-Général, accusateur ; en présence de M. le Cardinal-Prince de Rohan, de la dame de La Motte-Valois, du sieur de Cagliostro, & autres ; tous co-accusés. Paris, P.G. Simon & N.H. Nyon, 1786. In-4 de (2) ff., 46 pp., (1) f. blanc.
- *Requête au Parlement, les Chambres Assemblées, par le cardinal de Rohan*, signifiée à Mr le Procureur-Général. Paris, et se trouve à Bruxelles chez Emmanuel Flon, 1786. In-4 de 8 pp.
- *Requête introductory au Parlement, Les Chambres Assemblées, par le Cardinal de Rohan*, signifiée à M. le Procureur-Général. Paris, et se trouve à Bruxelles, chez Emmanuel Flon, 1786. In-4 de 40 pp.
- *Mémoire pour Louis-René-Édouard de Rohan, cardinal de la Sainte Église Romaine*, évêque & prince de Strasbourg, Landgrave d'Alsace, Prince-État d'Empire... contre M. le Procureur-Général... Paris, Lottin, 1786. In-4 de 146 pp.
- *Pièces justificatives pour M. le Cardinal de Rohan, Accusé*. Déclarations authentiques selon la forme angloise. [Paris]. Cl. Simon, 1786. In-4 de 24 pp.
- *Sommaire pour la comtesse de Valois-La Motte, accusée* ; contre M. le Procureur-Général, accusateur... Paris, L. Cellot, 1786. In-4 de 62 pp.
- *Réflexions rapides pour M. le Cardinal de Rohan, sur le Sommaire de la Dame de La Motte.* [Paris], Cl. Simon, [1786]. In-4 de 24 pp.
- *Second Mémoire pour la demoiselle Le Guay d'Oliva...* Analyse et Résultat des récolemens & confrontations. Paris, P.G. Simon & N.H. Nyon, 1786. In-4 de 56 pp.
- *Requête à joindre au Mémoire du comte de Cagliostro.* [Paris], Lottin, mai 1786. In-4 de 11 pp.
- *Requête pour le sieur Marc-Antoine Rétaux de Villette*, ancien gendarme, accusé ; contre M. Le procureur général accusateur... Paris, P.G. Simon et N.H. Nyon, 1786. In-4 de 19 pp.
- *Arrêt du Parlement, la Grand'Chambre Assemblée. Du 31 mai 1786.* Paris, Cl. Simon, 1786. In-4 de 20 pp.
- *Mémoire pour le comte de Cagliostro, demandeur* : contre Me Cheson, le fils, commissaire au Châtelet de Paris ; et le sieur de Launay, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Louis, Gouverneur de la Bastille, Défendeurs. Paris, Lottin, 1786. In-4 de 37 pp.

RECUEIL DE 15 MÉMOIRES ET PIÈCES RESTITUANT LA CÉLÈBRE AFFAIRE DU COLLIER DE LA REINE. Une aventurière, la comtesse de La Motte, aidée de Cagliostro, avec le cardinal de Rohan pour dupe, sont les protagonistes de l'escroquerie. Le procès eut un énorme retentissement dans l'opinion publique. Et l'affaire contribua à jeter un discrédit supplémentaire sur la Cour et la Reine à la veille de la Révolution.- Mors faibles, reliure épidermée, coins émoussés.

300 / 400 €

30



30 (détail)

L'ordre de la Constituante d'imprimer pour huit cents millions de papier-monnaie avait été donné au début de 1790. Les assignats furent imprimés sous la direction de Pierre Didot et firent la fortune de la dynastie d'imprimeurs (cf. Jammes, *Les Didot*, 1998, n° 51 : "Il faut remarquer la qualité générale de l'impression qui exigeait une "presse à un coup" produisant une bonne pression et la parfaite similitude des vingt billets obtenus par stéréotypie d'après une matrice unique"). Il y a un filigrane avec la valeur indiquée dans le papier ainsi que deux timbres secs pour chaque assignat.

"La mauvaise monnaie chasse la bonne" : dès le 27 septembre 1790, l'assemblée était contrainte de décréter le cours forcé de l'assignat, puis d'émettre des coupures de plus en plus petites.

150 / 250 €

31



31

[ALMANACH]. **Les Lubies d'un aristocrate. Almanach nouveau, pour l'année 1792.** Avec un livret des postes très exact des routes et la distance pour l'allée et la venue en poste à Paris, des villes de frontières, ainsi que des autres principales villes du royaume. *Paris, Francion*, [1791].

In-12 de 1 frontispice, XXXVI, 108 pp. : basane mouchetée usagée de l'époque, dos lisse orné, roulette sur les coupes.

Almanach illustré d'un frontispice finement gravé : la scène représente des personnages en ville occupés à dépendre couronne et inscriptions royales. Au-dessous, on lit : "Ainsi que l'Eglise dans les jours de pénitence voile l'image du Christ et des Saints ; de même dans ces jours de calamité, nous voilons tout ce qui pourrait rappeler à nos sens l'éclat de la Majesté Royale". Chaque mois du calendrier offre en regard une page d'agenda pour les notes manuscrites. La seconde partie est occupée par une série de poésies d'actualité, dans l'esprit du moment (Grand-Carteret, *Les Almanachs français*, n° 1063).

On joint :

- RABAUT-SAINT-ETIENNE (Jean-Paul). *Almanach historique de la Révolution françoise pour l'année 1792.* (...) Paris et Strasbourg, [1792]. 2 parties en 1 volume in-12 de (2) ff., LXVI pp. pour le calendrier et la table des principaux décrets, 257 pp. et 108 pp., 6 planches hors texte : veau moucheté de l'époque, dos lisse orné, tranches dorées. Édition illustrée de 6 figures de Moreau le jeune.

La seconde partie est intitulée : *Réflexions politiques sur les circonstances présentes de Rabaut* et du texte de la Constitution française de septembre 1791, etc. Exemplaire modeste, reliure usagée.

- *Almanach du père Gérard pour l'année 1792.* In-32 de 1 frontispice gravé, 160 pp. : veau époque, dos lisse orné, filet doré sur les plats, reliure usagée.

- *Vie et mort du petit Emilien.* Paris, an II. In-16 de 1 frontispice, XII, 204 pp. : demi-basane usagée de l'époque, avec coins. [Fort rare. Non cité par les bibliographies usuelles, ni par Gumuchian].

- *Tableau historique des événemens révolutionnaires par Sylvain Maréchal.* Paris, An III. In-12 de 1 frontispice, 1 tableau dépliant, VI, 192 pp. : demi-basane décorée postérieure.

- *La Dunciade, poème.* 1797. Augmentée du *Tableau du jacobinisme.* Paris, An V-1797. In-12 de (2) ff., 219 pp. : demi-basane de l'époque.

- *Les Nuits de la Conciergerie.* Paris, Girouard, 1795. In-12 de 1 frontispice, (2) ff., 140 pp. : cartonnage moderne, non rogné. Rousseurs.

COLLECTION DE SEPT OUVRAGES EN TOUT.

600 / 800 €



32

32

[ASSEMBLÉE NATIONALE]. **Règlement à l'usage de l'Assemblée nationale.**  
*Sans lieu ni date* [Paris, Imprimerie nationale, 1789].  
Plaquette petit in-8 de 16 pp. : cartonnage moderne à la Bradel.

Édition originale. Règlement en huit chapitres de l'Assemblée nationale, adopté les 29 et 30 juillet 1789 (Martin & Walter, 1994).

100 / 200 €



34

UN FLORILÈGE DES DISCOURS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE NATIONALE



34

BALESTRIER-CANILHAC (L.S. de). **Politicon ou Choix des meilleurs discours sur tous les sujets de politique, traités dans la première Assemblée nationale de France** ; avec une analyse historique et critique des motions et opinions sur les mêmes sujets. Ouvrage enrichi de portraits, gravés par les meilleurs maîtres. *Paris, Laurent, Lacloye, 1792.* 6 volumes in-8 : demi-basane à petits coins, dos lisses ornés avec monogramme doré en queue, tranches jaspées (*reliure de l'époque*).

PREMIÈRE ET UNIQUE ÉDITION.

Elle est illustrée de 6 portraits en frontispice. Ils sont dessinés et gravés par Mariage : *Louis XVI, Clermont-Tonnerre, Bergasse, Malouet, Maury et Mirabeau*.

Le recueil renferme les principaux discours et rapports, depuis l'ouverture des états généraux jusqu'en 1791. L'abbé Balestrier fut aussi l'éditeur de la *Bibliothèque de l'homme public* à laquelle Condorcet et Le Chapelier prêtèrent leurs noms.

Bon exemplaire, complet des gravures qui ne furent distribuées que dans la dernière livraison et qui manquent parfois (Monglond II, 497.- INED, n° 183).

200 / 400 €

35



36

[BÉRANGER (Laurent-Pierre)]. *Mémoires historiques et pièces authentiques sur M. de La Fayette, pour servir à l'histoire des Révolutions.* Paris, Le Tellier, L'An second de la Liberté [1790]. In-8 de XVI pp., 303 pp. : demi-veau La Vallière, dos lisse orné de filets et fleurons dorés, pièce de titre rouge, tranches jaspées (*reliure moderne*).

Première édition.

“CES MÉMOIRES SONT PEUT-ÊTRE LE DOCUMENT D’ÉPOQUE LE PLUS IMPORTANT QUE NOUS POSSÉDIONS SUR LE GÉNÉRAL LA FAYETTE. La première partie est consacrée à la guerre d’Amérique. Elle contient des appréciations de David Ramsay, Dubois, Washington, et surtout le texte de lettres et de discours adressés par La Fayette ou qui lui furent adressés. La seconde partie concerne la Révolution française” (Blancheteau, *Le général La Fayette*, 1934, n° 25.- Sabin, n° 38578.- Non cité par Monglond). Le dernier feuillet est doublé. Cachet sur le titre.

150 / 250 €

36

[COLLECTION DE PUBLICATIONS DU DÉBUT DE LA RÉVOLUTION]. Réunion de 11 volumes parus en 1789, 8 reliés en cartonnage moderne à la Bradel, 1 en demi-basane et 2 brochés.



36



On trouve :

- VIDAILLET. *Confession de tous ceux qui ont cherché à trahir la nation françoise.* Imprimerie de Cailleau, 1789. 8 pages. On joint un exemplaire de la deuxième édition de cet ouvrage, parue chez le même imprimeur en 1789.
- [LE TELLIER]. *Le Fanal du Tiers Etat* par l'auteur du jugement du Champs de Mars. Sans lieu ni date [1789]. 46 pp.
- MOUNIER. *Motifs présentés dans la séance de l'Assemblée nationale, du 4 septembre 1789, au nom du Comité de Constitution sur divers articles du plan du Comité législatif, & principalement sur la nécessité de la sanction royale.* Imprimerie de Cuchet [1789]. 32 pp.
- [CORDIER (J.-B.)]. *Le Gloria in excelsis du peuple*, auquel on a joint l'épître & l'évangile du jour, avec la réflexion et la collecte. Sans lieu, 1789. 8 pages. On joint un exemplaire d'une autre édition de ce livre, augmentée d'une *Lettre à l'auteur du projet de souscription pour ériger un monument à Louis XVI*. 8 pp.
- [GRAVURES HISTORIQUES DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DEPUIS L'OUVERTURE DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE 1789]. *Code national ou loix décrétées par l'Assemblée nationale.* Tome premier. Paris, Janinet, Cussac, 1789. In-8 de 114 ff. et 19 planches gravées hors texte dont 1 repliée. 19 livrasons comportant chacune quatre pages de texte descriptif et une planche gravée à la manière noire par Janinet ; Mort de M. de Flesselles et six autres scènes du 14 juillet 1789 ; Massacre d'un garde du corps à la porte de l'appartement de la Reine [6 octobre 1789], etc. (Cohen, 458 : l'ouvrage complet renferme deux parties et 51 figures).
- *Cahier des plaintes & doléances des dames de la halle & des marchés de Paris*, rédigé au grand sallon des porcherons, le premier dimanche de mai, pour être présenté à messieurs les Etats généraux. Sans lieu, 1789. 37 pp.
- *Examen impartial des Réflexions d'un patriote dauphinois, & du Cri de la Raison.* Sans lieu ni date [1789]. (1) f., 58 pp.
- *Le Palais-Royal érigé en temple du patriotisme et de la sagesse.* Sans lieu, juillet 1789. 7 pp.
- *La Passion, la mort, et la résurrection du peuple.* Imprimé à Jérusalem, [Paris, 1789]. 23 pp.

BEL ENSEMBLE.

400 / 600 €



LA COLLECTION DE PAMPHLETS RÉVOLUTIONNAIRES  
DU BIBLIOTHÉCAIRE DE S.A.S. LE DUC DE PENTHIÈVRE

37

COLLECTION de 104 pièces et pamphlets révolutionnaires réunis par l'abbé Pascal. 1789-1790.

104 publications reliées en 4 volumes fort in-8 : veau marbré, dos à nerfs ornés, pièces de titre et de tomaisons rouges, tranches rouges (*reliure de l'époque*).

EXCEPTIONNELLE COLLECTION DE 104 OUVRAGES PARUS DURANT LES DEUX PREMIÈRES ANNÉES DE LA RÉVOLUTION, 1789-1790, RÉUNIE PAR LE BIBLIOTHÉCAIRE DU DUC DE PENTHIÈVRE, L'ABBÉ PASCAL.

Ce dernier a noté sur le feuillet de garde du premier volume : "Il y a des pièces très rares et difficiles à trouver. Je les ai toutes achetées à fur et mesure qu'elles paraissaient. J'en ai marqué le quatrième du mois et le prix sur chaque pièce, ce qui sera un jour très utile pour notre histoire, pour les dattes, les véritables époques &c. &c., et ce qui rend cette collection très précieuse, et peut-être unique sous ce rapport."

L'abbé Pascal indique également parfois des commentaires d'ordre biographiques, dévoile certains noms masqués ou porte des jugements (très critiques, par exemple sur les Mirabeau). Il ne dédaigne pas les pamphlets les plus outranciers tels *Le Parc aux cerfs*, paru à Paris "sur les débris de la Bastille" en 1790, ou *Le Tarif des filles du Palais-Royal*. Plusieurs de ces ouvrages sont illustrés.

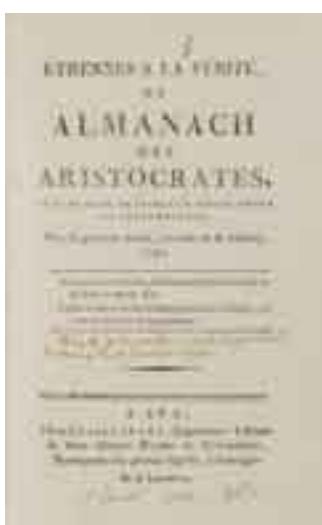
Le recueil compte en tout 21 planches gravées, dont plusieurs caricatures.

On relève parmi la centaine de pièces :

- *La Passion et la mort de Louis XVI, roi des Juifs et des Chrétiens*. 1790.
- *Mémoire des intrigues de la Cour*. 1790.
- *Le Petit Alphabet de la Cour*. Sans date.
- *Vie privée, impartiale, politique, militaire et domestique du marquis de La Fayette*. 1790.
- *L'Assassinat de la famille royale, plan présenté à Mgr le duc d'Orléans par le marquis de \*\*\**. Sans date.
- *Départ du ballon de Saint-Cloud*. Sans date.
- *La Cabale d'Orléans ressuscitée et dévoilée*. Sans date.
- *Où nous mène donc la faction orléano-angloise ? ou les projets des méchants dévoilés*. Sans date.
- *Il arrive il arrive le B...Reau*. Sans date.
- *Lettre de M. Laclos, écrite de Paris à M. Forsh à Londres*. 1790.
- *Les Crimes de Paris, poème*. Sans date.
- *Le Viol par M. l'abbé Mori*. Sans date.
- *Le Gouffre infernal des aristocrates, ou l'antre de Gattey*. 1790.
- *Vie privée et politique du roi Isaac Chapelier premier du nom*. 1790.
- *Précis de la vie ou confession générale du comte de Mirabeau*. 1789.
- *La Sangsue et le brigandéau des états généraux, ou dispute aristocratique & démagogique entre le comte de Mirabeau et l'abbé Mory*. 1789.
- *Démence, agonie et testament du comte de Mirabeau, ex-gentilhomme dégradé des honneurs de la bourgeoisie*. 1790.
- *Apologie de Messire de Jean-Charles-Pierre Le Noir*. 1789.
- *Le Nouveau Tableau de Paris, ou la capitale de France dans son vrai point de vue*. 1790.
- *Etrennes à la vérité, ou almanach des aristocrates*. Spa, 1790 [Note de l'abbé Pascal : "brûlé par arrêt du département de Rouen, 2 janvier 1790"].
- *Cahier des plaintes & doléances des dames de la halle & des marchés de Paris*. 1789.
- *Journal des halles, ajusté, ravaudé, et repassé par M. Josse*. 1790.
- *Procès-verbal et protestation de l'assemblée de l'ordre le plus nombreux du royaume*. 1789 [plaquette satirique sur les cocus].



37



37



37



37

- *Hommage aux plus jolies et vertueuses femmes de Paris, ou nomenclature de la classe la moins nombreuse.* 1789.

- *Tarif des filles du Palais-Royal, lieux circonvoisins, et autres quartiers de Paris, avec leurs noms et demeures.* 1790.

- *Protestation des filles du Palais-Royal et véritable tarif, rédigé par Mesdames Rosni et Sainte-Foix.* 1790.

Ex-libris typographique “à M. l’abbé Pascal, bibliothécaire de S. A. S. Monseigneur le duc de Penthievre”.- Ex-libris F. E. Lauber.

Reliures usagées. Taches d’encre et mouillure en marge du tome IV.

2 000 / 3 000 €



37

#### LA FÊTE DE LA FÉDÉRATION

38

**Confédération nationale**, ou Récit exact et circonstancié de tout ce qui s'est passé à Paris, le 14 juillet 1790, à la Fédération. Avec le recueil de toutes les pièces officielles. *Paris, Garney, l'An second de la Liberté [1790].*

In-8 de (2) ff., 238 pp., 5 planches hors texte gravées : demi-veau bleu nuit, dos lisse fileté or (*reliure moderne*).

Première édition.

Elle est ornée de cinq gravures anonymes : plan du Champ-de-Mars, vues des étendards et de la médaille commémorative gravée par Gatteaux, vues de l'autel et de l'arc de triomphe. (Tourneux, n° 1796 : “Compilation faite avec soin et avec goût des documents officiels”).

La première grande fête révolutionnaire se tint au Champ-de-Mars, le 14 juillet 1790. La cérémonie réunit 14'000 fédérés, le roi assis sur le trône, La Fayette caracolant sur un cheval blanc, Talleyrand célébrant la messe en plein air. Louis XVI jura de respecter la Constitution et fut acclamé par la foule.

Parmi les pièces, on relève l'*Hymne* de Marie-Joseph Chénier et une lettre de l'aéronaute Jacques Garnerin, créateur du parachute, relatant les péripéties de l'ascension avortée, au péril de sa vie, du fait des débordements de la foule.

Déchirure sur un feuillet, sans perte de texte.

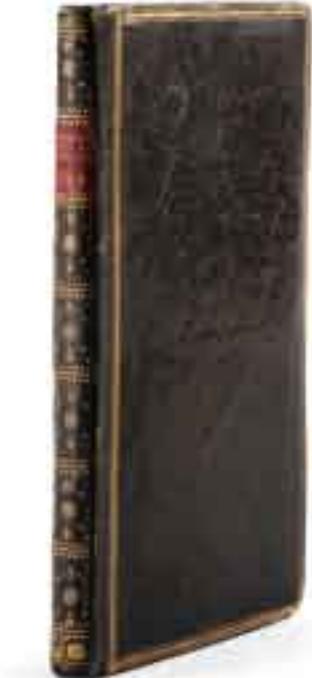
200 / 400 €



38

## LE PÈRE GÉRARD EN HABITS D'ANCIEN RÉGIME

39



39

COLLOT-D'HERBOIS (Jean-Marie). *Almanach du Père Gérard pour l'année 1792*, la troisième de l'ère de la Liberté. Orné de 12 figures en taille-douce. Ouvrage qui a remporté le prix proposé pour la Société des amis de la Constitution, séante aux Jacobins. *Paris, Maillet, 1792*.

In-12 de 108 pp., 12 planches hors texte : maroquin vert foncé, triple filet doré encadrant les plats, dos lisse orné, pièce de titre rouge, roulette dorée sur les coupes en bordure intérieure, tranches dorées (*reliure de l'époque*).

ÉDITION LA PLUS ESTIMÉE. La popularité de l'almanach fut si grande qu'il fut publié dans des formats différents et traduit en plusieurs patois ainsi qu'en anglais. Édition imprimée sur vergé fin et ornée, en premier tirage, de 12 figures d'après Charpentier, gravées à l'eau-forte par Bovinet, Le Roy Michon (Cohen, 250.- Grand-Carteret, *Les Almanachs français*, n° 1040).

## LES PRINCIPES DE LA RÉVOLUTION ET LES AVANTAGES DU NOUVEAU RÉGIME.

L'ouvrage avait été primé par le club des Jacobins ; l'abbé Grégoire et Condorcet étant parmi les examinateurs du concours. Il s'agissait de faire comprendre au peuple les bienfaits du régime constitutionnel. Collot d'Herbois a composé une série de douze dialogues supposés entre le Père Gérard, député bas-breton, et les gens de son village. À la suite, se trouvent dix pages de chansons patriotiques.

EXEMPLAIRE DE CHOIX, EN MAROQUIN DE L'ÉPOQUE, condition aristocratique peu commune.  
600 / 1 000 €

## UNE RARE CARICATURE CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE

40



40

*Confession de l'année 1791. Sans lieu ni date.*

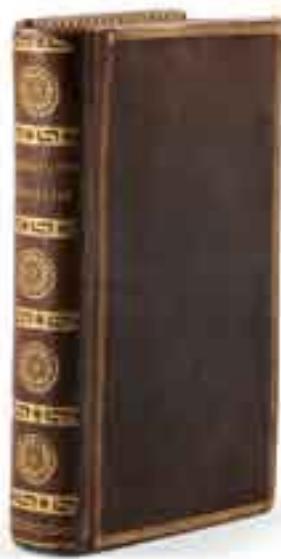
Plaquette in-8 de 1 frontispice gravé sur cuivre, 55 pp. : cartonnage moderne à la Bradel.

Première et sans doute unique édition de ce pamphlet d'inspiration royaliste.

TRÈS RARE FRONTISPICE CARICATURAL. Une femme, figurant l'année 1791, est couchée dans son lit : à son chevet, un être hybride mi-homme mi-bouc, habillé en évêque, foule de ses sabots les symboles de la religion. On peut lire, inscrits sur le mur au-dessus de lui, ses titres de gloire : "Arrestation du Roi par Judas Drouet, massacres d'Avignon, dévastation des colonies, châteaux brûlés, aristocrates égorgés".

"L'année 1791, abîmée de débauches, & souillée de tous les crimes, tomba dangereusement malade le 28 décembre. Une indigestion de forfaits lui causa les tranchées les plus aigües, & une sueur de sang d'Avignon lui faisoit douloureusement pressentir le terme de sa carrière". À son chevet, se rend d'abord le docteur Guillotin, mais ses remèdes se révèlent inefficaces. On lui envoie donc le père Fauchet qui "lui parle avec onction des douceurs de l'anarchie constitutionnelle". S'ensuit un long dialogue qui se termine par un plaidoyer pour une monarchie constitutionnelle à l'Anglaise. Cachet au verso du titre. (Martin & Walter, 3747 ; sans mention du frontispice).

200 / 400 €



41

LA PREMIÈRE CONSTITUTION FRANÇAISE EN MAROQUIN DU TEMPS

41

[CONSTITUTION, 1791]. **La Constitution française**, décrétée par l'Assemblée Nationale Constituante, aux années 1789, 1790 et 1791. *Paris, Garnery, 1791.* In-16 de 160 pp. : maroquin olive, triple filet doré encadrant les plats, dos lisse finement orné de fleurons et roulettes dorés, coupes et bordure intérieure décorées, gardes de tabis rose, tranches dorées (*reliure de l'époque*).

BEAU VOLUME, FINEMENT IMPRIMÉ SUR PAPIER VÉLIN en caractères de Pierre-François Didot le jeune (Jammes, *Les Didot*, n° 39).

LA PREMIÈRE CONSTITUTION FRANÇAISE.

La *Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen* est suivie des deux cent huit articles de la Constitution, proclamée le 3 septembre 1791. S'ensuivent la *Lettre du roi à l'Assemblée nationale* (13 septembre 1791) et le *Serment du roi pour l'acceptation de la Constitution*.

EXEMPLAIRE DE CHOIX, EN MAROQUIN DU TEMPS ET RÉGLÉ.

600 / 800 €

42

[CONSTITUTION, 1791]. **Constitution française**, présentée au roi par l'Assemblée nationale, le 3 septembre 1791. *A Dijon, de l'imprimerie de P. Causse, 1791.*

Petit in-8 de (2) ff. pour l'Avis et le titre, 83 pp. : basane mouchetée, dos lisse orné d'un fer répété, selon le motif au faisceau de licteur, pièce de titre rouge (*reliure ancienne*).

REMARQUABLE IMPRESSION PROVINCIALE, EXÉCUTÉE À DIJON PAR PIERRE CAUSSE.

Ce bijou typographique tiré sur un papier de Hollande, légèrement bleuté, se recommande par la correction et l'élégance de l'impression. Pierre Causse, actif de 1788 à 1795, fut en quelque sorte le rival de Didot le jeune.

Charmant exemplaire.- Dos et coins restaurés.

200 / 400 €

43

DAVY DE CHAVIGNÉ (F.-A.). **Projet d'un monument sur l'emplacement de la Bastille** ; à consacrer par les États-Généraux à la Patrie, à la Liberté, à la Concorde & à la Loi. Pour être exécuté au moyen de la contribution volontaire de tout citoyen françois. Nouvelle édition. *Paris, Méquignon le jeune, 1789.* In-8 de 27 pp. : cartonnage à la Bradel (*reliure moderne*).

Le projet initial de l'auteur d'élever une colonne sur l'emplacement de la Bastille remonte au *8 juin 1789*. La pose de la première pierre aura lieu le *14 juillet 1792*. Ex-dono de l'auteur à *Mr d'Horicourt*. Cachet de la collection *Alain Taillade* (Monglond I, 49).

100 / 200 €



44

#### FACE AUX ÉMEUTES, LES COMMISSAIRES AUX ARMÉES RESTENT EN POSTE

44

[DANTON (Georges Jacques)]. **Loi du 4 septembre 1792. L'an 4<sup>ème</sup> de la Liberté.**  
Pièce manuscrite signée *Danton*, 1 page et demie in-folio.

Confronté aux émeutes du 4 septembre 1792, au nom du Conseil exécutif provisoire, Danton, ministre de la Justice, décide de maintenir ses commissaires.

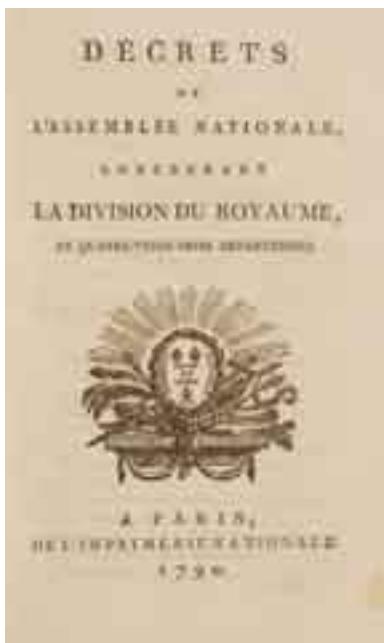
*“L’Assemblée nationale considérant qu’il est utile au service de la chose publique de proroger les pouvoirs donnés à ses commissaires auprès des armées, décrète que l’exécution du décret qui les rappelle dans son sein demeure suspendue et qu’elle confirme provisoirement les fonctions qu’elle leur a confiées. (...) Certifié et conforme à l’original. Danton”.*

Danton occupa peu de temps la fonction de ministre de la Justice du Conseil exécutif provisoire, du 10 août au 9 octobre 1792. Il fut remplacé par Garat. Il sera guillotiné le 5 avril 1794.

Sa signature autographe est ici suivie du cachet rouge portant “LOUIS XVI P[ar] L[a] G[rä]CE D[e] DIEU ET P[ar] L[a] LOY CONSTITUTIONNELLE ROY DES FRANÇOIS”.

TRÈS BELLE PIÈCE MANUSCRITE SIGNÉE PAR DANTON.

800 / 1 000 €



45

#### CRÉATION DES DÉPARTEMENTS, AVEC L'OPINION DE MIRABEAU

45

[DEPARTEMENTS]. Décrets de l'Assemblée nationale concernant la division du royaume, en quatre-vingt trois départemens. *Paris, Imprimerie nationale, 1790.*  
On joint :

MIRABEAU (comte de). PLAN DE DIVISION DU ROYAUME ET RÈGLEMENT POUR SON ORGANISATION. *Paris, 1789.*

2 plaquettes in-8 de 44 pp. ; (1) f., 26 pp. : chacune reliée en cartonnage moderne à la Bradel.

Éditions originales.

Au décret instituant les départements français, on a joint le discours de Mirabeau qui proposait que la France fût divisée en 120 départements, “égaux, autant qu'il sera possible, en population & en importance.”

100 / 150 €

## LES EXACTIONS ET LES DÉBORDEMENTS D'UN DÉPUTÉ DE LA CONVENTION DANS LA SOMME

46

DEVÉRITÉ (Louis Alexandre). **Anecdotes à placer.** *Sans lieu ni date* [vers 1796-1800].  
Manuscrit autographe de (28) pp.

Portrait à charge d'André Dumont, député de la Somme, par son confrère, Louis Alexandre Devérité.

Utilisant l'histoire de la Révolution de Necker, parue en 1796, Louis Alexandre Devérité rapporte des anecdotes sur André Dumont (1764-1836), député de la Somme de 1792 à 1795, éphémère président de l'Assemblée à la fin de l'année 1794. Siégeant à gauche et votant avec la Montagne, Dumont fut un tribun haut en couleurs, dont le style rappelait le père Duchêne. Louis-Alexandre Devérité (1743-1818), également député de la Somme de 1792 à 1795, comptait au nombre des modérés. Il refusa de voter la mort de Louis XVI. Il fut décrété d'arrestation le 2 juin 1793 pour avoir envoyé les remarques de Condorcet sur la nouvelle constitution, mais parvint à se cacher. Dumont, chargé d'inspecter ses papiers, conclut à son innocence. Devérité fut même réintégré dans ses fonctions de député trois mois après la chute de Robespierre, sur la motion de Dumont.

Pour autant, à l'heure d'écrire ses mémoires, Devérité demeure un modéré et cherche à faire porter la responsabilité des débordements de la Révolution à son tonitruant confrère...

Les anecdotes qu'il rapporte sur Dumont dans ce manuscrit sont d'une rare dureté. Selon lui, Dumont cherchait à frapper les esprits : il donnait les hosties consacrées à manger à ses chevaux, fit poser une plaque sur la cathédrale d'Amiens annonçant : *Ici, l'imposture a disparu et la vérité règne*. Parrain de deux enfants, il nomma le garçon *Marat* et la fille *Maratine*. Grossier et corrompu, il maltraitait les femmes et usait, s'indigne Devérité, "des procédés les plus indécents". Ainsi, d'une jeune femme venue plaider la cause de son père incarcéré il fit sa maîtresse, déclarant un jour à un de ses amis : "Tu vois, cette jolie personne avec laquelle je vis, elle me caresse beaucoup ; elle espère obtenir de moi la grâce de son père. Eh bien! sous quatre jours, je le fais guillotiner."

Une autre venue demander la libération de son mari eut le malheur de lui plaire : "Il la cajole, l'attire sur ses genoux et l'embrasse. Il va plus loin et, d'une main indiscrete... Mais bientôt la repoussant, la faisant tomber, il la relève : *vas*, lui dit-il, *tu n'obtiendras rien : tu as les tétons trop mous*".

Il arrêtait à tors et à travers, maltraitait les prêtres, était corrompu, volait et dissimulait, etc. Devérité rapporte aussi ses passes d'arme à la tribune avec Dumont, révolutionnaire intransigeant. Du Roi, "ce Louis XVI à figure stupide", Dumont disait que c'était "un chien enragé à assommer partout où on le trouve."

(Robert, *Dictionnaire des parlementaires français*, II, 378-379 et 481-482).

500 / 800 €



47



47

UNE HISTOIRE EN IMAGES DES PREMIERS MOIS DE LA RÉVOLUTION

47

DUCRAY-DUMINIL (François-Guillaume). *Les Principaux Événemens de la Révolution de Paris*, et notamment de la semaine mémorable, représentés par figures. *Paris, Maradan, 1789*. In-8 de (2) ff., 187 pp. et 12 figures hors texte : demi-veau, dos lisse orné, non rogné (*reliure moderne*).

Édition originale, ornée en premier tirage d'une suite de 12 jolies figures d'après Binet, gravées par Berthet.

Le récit relate les événements jusqu'au départ de la famille royale à Paris (9 oct. 1789). Auteur en vogue de romans pour la jeunesse, Ducray-Duminil paraît être le premier chroniqueur qui ait produit une œuvre méritant quelque estime ; il cite notamment ses sources. À la fin de l'ouvrage (pages 160 à 187), il a dressé la liste alphabétique des "citoyens qui se sont le plus distingués à la prise de la Bastille", avec des notices biographiques.

400 / 600 €



48

“LE PLUS BRILLANT JOURNALISTE DE LA RÉVOLUTION” (FRANÇOIS FURET)

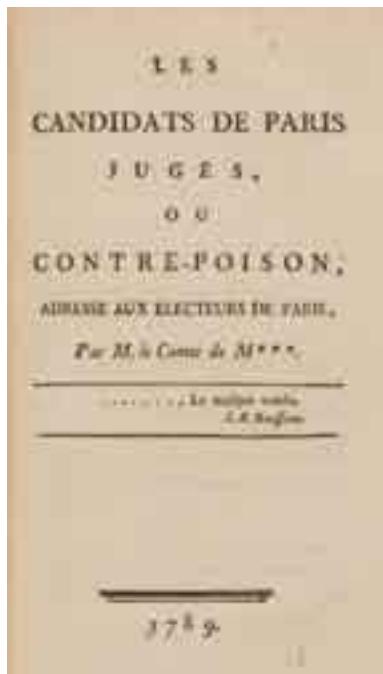
48

DESMOULINS (Camille). *Discours de la lanterne aux Parisiens*. Troisième édition, revue, corrigée & considérablement augmentée. *Paris, Garnéry, l'an premier de la Liberté*. On joint, du même. *La France libre*, quatrième édition, revue, corrigée & considérablement augmentée. *Paris, Garnéry, l'an premier de la Liberté*.

2 volumes petit in-8 de un frontispice, (1) f. de titre, 67 pp. ; (1) f. de titre, 71 pp. : cartonnages modernes à la Bradel.

DEUX DES PRINCIPAUX PAMPHLETS DE CAMILLE DESMOULINS : le porte-parole fut considéré dès 1789 comme l'un des rares à maîtriser tant l'art oratoire que l'écriture. Jolie gravure en frontispice du *Discours de la lanterne* montrant le procureur général haranguant la foule sous une lanterne, devant l'Hôtel de ville. La gravure est remontée.

100 / 200 €



## LES DOLÉANCES DU TIERS ÉTAT PARISIEN

49

[ÉTATS GÉNÉRAUX 1789]. Recueil de 26 pièces. 1789.

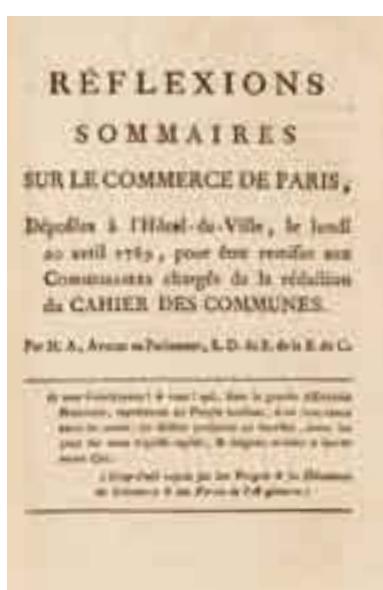
26 pièces reliées en 1 volume in-8, demi-veau brun, dos à nerfs fileté or, pièces de titre de maroquin vert (*reliure de l'époque*).

RÉUNION EXCEPTIONNELLE DE PIÈCES CONCERNANT LE TIERS ÉTAT PARISIEN À LA VEILLE DES ÉTATS GÉNÉRAUX, son organisation, ses candidats, les doléances des divers corps de métiers, observations, réquisitoires, etc. Le recueil comprend :

- *Mémoire et consultation, sur la question suivante : quels sont les moyens que doivent employer les habitans de Paris, pour obtenir de nommer eux-mêmes leurs représentans aux prochains états généraux, & n'en pas laisser la nomination aux officiers de l'Hôtel-de-Ville, & à un petit nombre de notables ?* 31 pp.
- *Réquisitoire du procureur du roi et de la ville de Paris, et arrêté de Messieurs les prévôts des marchands, échevins, conseillers et quartiniers de ladite ville.* 44 pp.
- *Dernière pétition des citoyens domiciliés à Paris, sur la forme des assemblées préparatoires.* 8 pp.
- *Observations sur le règlement pour la ville de Paris.* 8 pp.
- *Avis aux habitans de la ville de Paris.* 4 pp.
- *Observations sur le règlement de la convocation de Paris, faites au Parlement par M.D.P.T.* 21 pp.
- *L'Election des députés de la ville et vicomtés de Paris, aux Etats-Généraux, rendu libre par des moyens plus simples que ceux du règlement.* (1) f., 86 pp.
- *Nullité de la convocation de Paris.* 7 pp.
- *Trois mots aux Parisiens, sur la nécessité de publier les noms de leurs candidats, sur leurs cahiers de doléances et sur l'élection de leurs députés.* 31 pp. et (1) f.
- *Avis au Tiers Etat de la ville de Paris.* (1) f. remplié.
- *Les Candidats de Paris jugés, ou contre-poison, adressé aux électeurs de Paris, par M. le comte de M\*\*\*.* 15 pp.
- *Cahier du Tiers Etat de la ville de Paris.* 69 pp.
- *Etat général des électeurs qui ont été nommés par les votans des LX districts du Tiers - Etat de la ville & faux-bourgs de Paris, & qui se sont assemblés mercredi 22 avril 1789 à l'Hôtel-de-Ville.* 16 pp.
- *Projet de cahier des trois ordres réunis de Paris. Par M. l'abbé B..Z..D.* 31 pp.
- *Huitième et dernier article de la quatrième section. De quelques objets particuliers à la ville de Paris.* 7 pp.



49



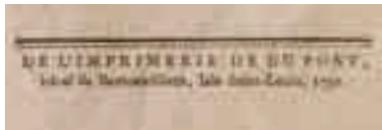
49

- *Idées pour un cahier du Tiers Etat de la ville de Paris ; par M. de Chénier.* 28 pp.
- *Idées d'un patriote, citoyen de la capitale.* 7 pp.
- *Motion à faire insérer dans le cahier de la ville de Paris.* 3 pp.
- *Réflexions sommaires sur le commerce de Paris.* (...) 32 pp.
- *Observations à insérer dans le cahier des doléances de la capitale. Par le Sr Charton.* 24 pp.
- *Cahier d'instructions données par l'Assemblée partielle du Tiers-Etat de la ville de Paris, tenue en l'église des Blancs-Manteaux, le mardi 21 avril 1789 & le lendemain mercredi, sans désemparer.* 36 pp.
- *Observations d'un citoyen, habitant de Paris, et membre de l'Assemblée du Tiers du district des filles Saint-Thomas, communiquées à ladite assemblée tenue le mardi 21 avril 1789, & prorogée au lendemain.* 13 pp.
- *Réflexions d'un membre de l'assemblée libre du Tiers-Etat du district de Saint-Etienne Dumont, sur la pétition de la noblesse relativement à la formation des assemblées de la ville de Paris en communes.* 16 pp.
- *Doléances, souhaits et proposition des loueurs des carrosses de places & des loueurs des carrosses de remises ; avec prière au public de les insérer dans les cahiers de la ville de Paris.* 30 pp.
- *Cahier du chapitre de l'église de Paris.* 15 pp.
- *Objets de réclamation à mettre sous les yeux de l'assemblée où doit être rédigé le cahier de doléances du clergé de Paris. Par un citoyen inutile & qui se lasse de l'être.* (1) f., 53 pp.

400 / 600 €



50



50

DUPONT DE NEMOURS, DÉPUTÉ ET IMPRIMEUR

50

DUPONT DE NEMOURS (Pierre Samuel). *Opinion de M. Du Pont, député du bailliage de Nemours, sur l'exercice du droit de la guerre et de la paix, exposée à l'Assemblée nationale, le 19 mai 1790*. Paris, *Imprimerie nationale* [1790]. In-8 de 16 pp. : cartonnage moderne à la Bradel.

Dupont de Nemours participa au débat de l'Assemblée nationale sur le droit de la guerre et de la paix. Il a contribué de façon brillante au projet de décret selon lequel la Nation française ne se permettra aucune guerre offensive. Mais il prônait d'accorder au roi le droit de prendre des mesures nécessaires et urgentes en cas de guerre défensive, quitte à ce que les ministres en soient responsables.

On joint :

BEAUMARCAIS (Pierre-Augustin Caron de). *A l'Assemblée nationale*. Paris, de l'imprimerie de Du Pont, 1792. In-8 de 4 pp. : cartonnage moderne à la Bradel.

RARE IMPRESSION DE DUPONT DE NEMOURS qui, après le 10 août 1792, dut se cacher pour avoir défendu le roi contre les émeutiers.

Beaumarchais s'adresse à l'Assemblée nationale pour obtenir la protection des droits des auteurs dramatiques. En outre, il déclare abandonner le produit de ses pièces de théâtre à partir du 20 avril au profit de la patrie. La manœuvre est habile. Il avait touché 500 000 livres d'avance pour la livraison de 60 000 fusils, mais n'avait rien livré. À la veille des massacres de septembre, il se retrouvera à la prison de l'Abbaye et en sortira grâce à la protection de Manuel, procureur de la Commune (Cordier, *Bibliographie de Beaumarchais*, n° 460).

200 / 400 €



51

ÉTRENNES nationales, curieuses et instructives, enrichies de figures, d'anecdotes historiques, et augmentée de la révolution de Paris. Paris, Cailleau, [1790].

In-16 de 143 pp. : maroquin rouge, dos lisse orné, roulette dorée encadrant les plats : un garde national en pied sur le premier et une vue de la Bastille sur le second, tranches dorées (*reliure de l'époque*).

Almanach illustré d'un frontispice montrant l'ouverture des états généraux à Versailles le 4 mai 1789 et 12 vignettes gravées sur bois à mi-page.

CHARMANTE ET RARE RELIURE RÉVOLUTIONNAIRE EN MAROQUIN :

l'ornementation dorée montre, sur le premier plat, un *garde national en pied* et, sur le second, une *vue de la Bastille*.

Coins usés ; coiffe inférieure arrachée.

600 / 800 €



51

52

FAVRAS (Thomas de Mahy, marquis de). **Testament de mort de Sieur Thomas de Mahy de Favras**, Exécuté en Place de Greve, après avoir fait amende honorable devant la principale porte de l'Eglise de Notre-Dame. *Montauban, Imprimerie Vincent Teulieres, 1790.*

Plaquette in-8 de 15 pp., (1) f. : demi-percale bordeaux à la Bradel avec coins, non rogné (*reliure moderne*).

Un marquis condamné à être pendu en place de grève, cela donne la mesure de l'affaire Favras (1744-1790). Il fut condamné après un procès bâclé pour satisfaire la populace parisienne.

Protégé du comte de Provence, Favras avait été accusé de vouloir enlever de force le roi pour le conduire à Metz. Le général Thiébault dit de lui dans ses *Mémoires* : "Il devint marquis, comme Rivarol était comte, comme tant d'autres qui portaient des titres qu'ils n'avaient pas".

RARE IMPRESSION PROVINCIALE : Louis Desgraves ne relève aucune édition montalbanaise postérieure à 1789. Ex-libris *E. A. Naville*.

100 / 200 €

#### EXEMPLAIRE DU MAIRE DE STRASBOURG

53

[FÊTE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE]. **Procès-verbal de la Confédération des François, le 14 juillet 1790.** *Paris, Lottin, 1790.*

In-4 de 96 pp. : veau blond, dos lisse orné de fleurons et filets dorés, tranches rouges (*reliure de l'époque*).

Édition originale.

Elle offre le procès-verbal intégral des cérémonies grandioses de la Fédération, suivi de la liste des députés classés par département.

#### EXEMPLAIRE DE F. DE DIETRICH, MAIRE DE STRASBOURG.

Il renferme, relié en tête, un *certificat de la Confédération nationale*, daté du 22 juillet 1790, certifiant que M. Dietrich fils, député du Bas-Rhin, a assisté à la Fédération : "Il nous a donné les témoignages du plus pur patriotisme et de la Fraternité la plus entière, en foi de quoi, nous lui avions délivré le présent Certificat (...)" . Signé, daté, scellé d'un cachet de cire rouge.

À la page 84, dans la liste des gardes nationaux élus députés à la Fédération, Dietrich a rajouté à la plume des noms manquants et corrigé l'orthographe fautive de plusieurs noms.



53



53

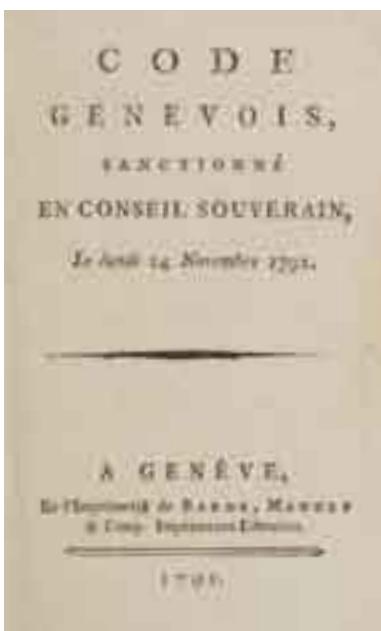
Aristocrate libéral, le baron de Dietrich, né à Strasbourg en 1748, fut nommé commissaire du roi par Louis XVI, puis élu maire de la cité en 1790. Banquier et membre de l'Académie des sciences, il fut lié à La Fayette : la courbe de leur carrière est identique. Il fut guillotiné à Paris en 1793. C'est dans son salon que Rouget de l'Isle créa le chant de l'Armée du Rhin, future *Marseillaise*.

Bon exemplaire en veau blond et grand de marges ; accrocs aux coiffes et aux coins. (Monglond I, 816.- Tourneux, 1785 : "Important document tiré à 350 exemplaires par département").

600 / 800 €

## GENÈVE EN RÉVOLUTION

54



[GENÈVE]. CODE GENEVOIS – 1791. *Code genevois*, sanctionné en Conseil souverain. Le lundi 14 novembre 1791. *Genève, imprimerie de Barde et Manget, 1791.* Petit et fort in-12 de 540 pp., 2 tableaux hors texte repliés : cartonnage à la Bradel, roulette d'encadrement au noir sur les plats, étiquette de papier au dos, tranches jaunes (*reliure de l'époque*).

### PREMIÈRE ET UNIQUE ÉDITION.

Genève vécut sa révolution en 1791. On vit, suite à des luttes entre factions, les Natifs se rendre momentanément maîtres de la cité.

Le *Code*, en huit livres, a été rédigé par l'ancien procureur général Du Roveray. Il établit le pouvoir des Conseils, formule une déclaration des "droits et devoirs" qui reconnaît l'égalité civile des Natifs aux Habitants et aux sujets, traite de la justice, du mode d'élection, des finances de l'Etat et de l'organisation militaire.

BEL EXEMPLAIRE, très frais, dans son cartonnage d'origine. Quelques éraflures. Complet des deux tableaux repliés. L'un est une *table de parenté* (modèle pour dresser un arbre généalogique), l'autre est un *modèle de bilan général* (recette/dépense pour l'année). L'ouvrage manque à la BnF ; aucun exemplaire recensé dans les bibliothèques européennes, sinon deux en Suisse : BCU/Dorigny et Bibliothèque de la S.H.A. de Genève.

54

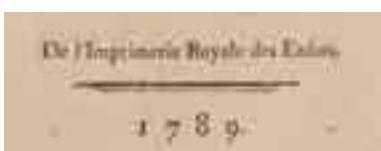
On joint :

[GENÈVE.- CONSTITUTION 1794]. *Constitution genevoise, sanctionnée par le Souverain le 5 février 1794, l'an troisième de l'Égalité*. Précédée de la Déclaration des droits et des devoirs de l'homme social, consacrée par la nation genevoise le 9 juin 1793. Genève, imprimerie de Bonnant [1794]. In-8 de IV, 64 pp., broché. "Le peuple genevois, libre et indépendant par la protection de l'Être suprême, fonde sa Constitution sur la Justice, l'Égalité & la Liberté" (Préambule à la Constitution, p. 13). Cachet sur le titre.

800 / 1 000 €

## LES TRIBULATIONS D'UN ÉVÊQUE EN ENFER

55



55

[HÉLIE (Jean-Baptiste)]. Procès verbal des derniers Etats Généraux tenus aux enfers, Où se trouve les Plaidoyers de l'Evêque de Grenoble & de Judas. Dédicé au Clergé & à la Noblesse de France, par l'Archevêque d'Embrun. *De l'Imprimerie Royale des Enfers, 1789.* Joint, du même : Supplément au procès-verbal des états généraux tenus aux enfers (...). A Francopolis, 1789. 2 plaquettes in-8 de 61 et 59 pp. : cartonnage moderne à la Bradel.

ÉDITION ORIGINALE DE CETTE CHARGE CONTRE LE HAUT CLERGÉ ET LA NOBLESSE. L'exemplaire est bien complet des deux volumes qui doivent se trouver réunis.

RÉCIT DE L'ARRIVÉE AUX ENFERS DE L'ÉVÊQUE DE GRENOBLE, Monseigneur Hay de Bonteville après son suicide le 6 octobre 1788. Postulant pour remplacer Judas au poste de "principal" des enfers, le prélat fait valoir ses mérites : absence de son diocèse, turpitudes en tous genres, vie dissolue à la Cour, son suicide, etc. Il est cependant débouté et se voit nommé cardinal aux Enfers... Cette fable satirique est l'occasion d'une apologie de la Révolution et d'une charge contre la noblesse et le haut clergé. L'ouvrage est traditionnellement attribué à Jean-Baptiste Hélie, chanoine de la cathédrale de Grenoble. (*Dictionnaire de biographie française*, VI, p. 1055).

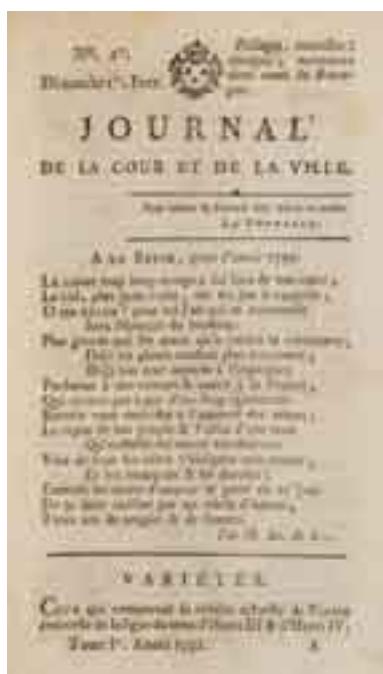
100 / 200 €

## “LARME FAVORITE DU PARTI DE LA COUR”

56



56



56

**Journal général de la Cour et de la Ville.** Contenant tout ce qui est décidé à l'Assemblée nationale, à l'Hôtel de ville de Paris, dans les districts, & les nouvelles authentiques de la province, ainsi que des anecdotes intéressantes. *Paris, 26 septembre 1789-10 août 1792.*

13 volumes in-8 : demi-veau de l'époque et moderne, dos lisses ornés.

### L'ORGANE ULTRAROYALISTE.

Le premier défenseur du Trône qui se soit ouvertement présenté sur la brèche est le *Journal de la Cour*, plus connu sous le nom de *Petit-Gautier*.

Quotidien du matin, composé de huit pages, la feuille royaliste ne cesse de surprendre par sa longévité : elle couvre la période du 15 septembre 1789 au 10 août 1792, date ultime où la liberté de la presse fut suspendue. Le quotidien a été fondé par deux rédacteurs. Personnage singulier, Guillaume Brune (1763-1815), ouvrier typographe et journaliste, deviendra le collaborateur de Danton ; plus connu par la suite en tant que maréchal de France et républicain farouche. Dès le n° 88, il se brouille avec son associé Gautier de Syonnet, dit le *Petit-Gautier*, sobriquet qui s'appliqua bientôt au journal qu'il continua, entouré de collaborateurs tels Jourgniac de Saint-Méard, le chevalier Jean-Olivier de Meude-Monpas, ou Stanislas Mittié fils qui dirigeait la rubrique théâtrale.

### LA CONTRE-RÉVOLUTION SARCASTIQUE.

Le ton de cette feuille d'abord doctrinal et sérieux, tourna bientôt à la satire. “Ce fut là tout d'abord l'arme favorite du parti de la Cour” (Hatin, *Histoire politique et littéraire de la presse en France* IV, 1860, p. 283). Parmi les têtes de Turc les plus vilipendées, on relève les noms de : Barnave, Baily, Chénier, Mirabeau, Pétion, Robespierre, Mme de Staël, etc. Ainsi, *Le Petit-Gautier* devint un répertoire de bonnes et de mauvaises plaisanteries, de traits malins et sanglants contre les constitutionnels et les jacobins, dépassant même par ses ragots et allusions scandaleuses les *Actes des Apôtres*. (Tourneux, *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution*, nos. 10323-10326).

### L'ÉDITION, DITE “DES COLPORTEURS”.

On distingue deux tirages. L'édition “des abonnés” comporte en première page un trait philosophique, historique ou satirique qui est remplacé, dans l'édition des colporteurs par un sommaire, volontiers tapageur, du fait qu'il était destiné à être crié dans les rues. Le présent exemplaire relève de l'édition des colporteurs pour les trois premiers volumes.

### D'UNE RARETÉ EXTRÊME.

Tourneux souligne que ces sommaires ont “certainement contribué à l'extrême rareté des collections du *Petit-Gautier*, car il arriva maintes fois que tel numéro fut saisi par les passants et jeté au ruisseau”. Sans oublier que les bureaux de la feuille furent plusieurs fois mis à sac par les révolutionnaires. C'est dire que bien peu de lecteurs royalistes eurent l'occasion de réunir une série d'importance ; et plus d'une collection fut volontairement anéantie pendant la Terreur, en prévision des perquisitions. En 1800, le bouquiniste Collin en était réduit à combler les lacunes par des copies manuscrites. Martin & Walter (*Catalogue de l'histoire de la Révolution française* V, n° 832) décrivant l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, marquent que l'année 1789 est incomplète de sept livraisons.

LA COLLECTION PROPOSÉE RENFERME 13 VOLUMES, SOIT QUELQUE 6 400 PAGES OU 692 LIVRAISONS. La période climatérique, de mars 1791 au 10 août 1792, est complète à l'exception de trois livraisons. (Collation précise sur demande).

1 200 / 1 800 €

57

[GUIRAUDET (Toussaint)]. *Sur la nation, le monarque, et les magistrats.*

Qu'est-ce que la nation ? *A Londres, 1789.*

In-8 de 107 pp. : cartonnage moderne à la Bradel.

PLAIDOYER EN FAVEUR D'UNE MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE, mais non calquée sur le modèle anglais : pour Guiraudet, la domination de l'aristocratie est plus dangereuse encore que celle d'un despote et il importe de supprimer les ordres, avec leurs priviléges ainsi que les provinces. Ami intime de Mirabeau, Guiraudet fut aussi parfois son "nègre" : il est le véritable traducteur de l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre*, parue sous le nom de Mirabeau.

100 / 200 €

CHODERLOS DE LACLOS : AGENT ORLÉANISTE ET APÔTRE DU DIVORCE

58

[LACLOS (Pierre Ambroise Choderlos de)]. *Instructions envoyées par M. le duc d'Orléans, pour les personnes chargées de la procuration aux Affédiés des Bailliages, relatives aux Etats-Généraux. Sans lieu ni date [1789].*

In-8 de 66 pp. : cartonnage moderne à la Bradel.

Édition originale, peu commune.

Le sulfureux auteur des *Liaisons dangereuses* passe pour un des personnages les plus noirs de la Révolution.

Curieuse mention imprimée en note, page 3 : *Ces Instructions sont adressées à M.D.L.C.* De fait, elles ne lui sont pas seulement adressées ; il en fut le rédacteur en tant que l'un des principaux agents de la faction orléaniste. La tâche essentielle confiée à Laclos était d'inciter à "bien voter" tous les électeurs des immenses domaines appartenant à la maison d'Orléans. Ces *Instructions* sont exprimées en termes impérieux par la plume de Laclos, au nom de Philippe d'Orléans dont il partageait les vues progressistes. L'article XII proposant d'instituer le divorce, inspiré par Laclos, effaroucha le prince. Mais il fut maintenu, au risque d'effrayer les électeurs de province, plutôt religieux et traditionnels. *"Article XII. On demandera l'établissement du divorce, comme seul moyen d'éviter le scandale des unions mal assorties, & des séparations".*

Le 20 septembre 1792, l'état-civil devint laïque et le divorce fut autorisé.

200 / 400 €

59

[LA FAYETTE]. *Confession générale de Paul-Eugène Mottier, dit La Fayette, à M. l'abbé de Saint-Martin, ci-devant Conseiller au Châtelet, Paris, rue Saint-Dominique, 1790.*

In-16 de 1 frontispice et 24 pp. : demi-basane bleue à coins, dos lisse orné (*reliure ancienne*).

FRONTISPICE GRAVÉ EN COULEURS : le général La Fayette, à genoux aux pieds de l'abbé, implore l'absolution.

Si l'année 1790 fut celle de l'apogée de La Fayette, ce ne fut pas sans ambiguïtés.

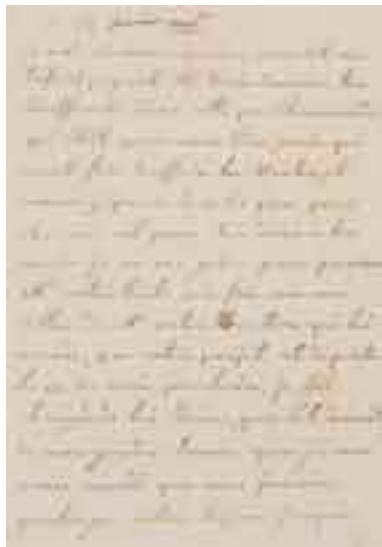
Le libelle diffamatoire fustige son action et ses moeurs.

L'ouvrage n'est pas cité au catalogue de l'opulente collection Blancheteau consacrée à La Fayette. (Martin & Walter, n° 3761).

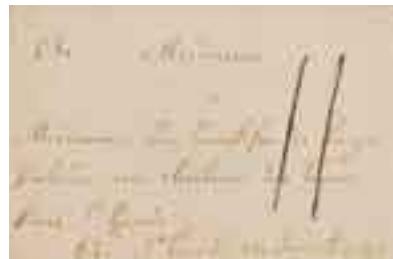
150 / 250 €

59





60



60

60

LAMBALLE (Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, princesse de).

Lettre à la comtesse de Lage Volude. *Sans lieu, ce 28 [février 1786]*.

Lettre autographe, 2 pages et demie in-12, enveloppe jointe avec cachet de cire rouge.

RARE LETTRE AUTOGRAPHE DE LA PRINCESSE DE LAMBALLE.

“Je n’ai pû vous répondre plus tôt mon enfant ayant été trois semaines souffrante d’une attaque d’hemoroïdes qui étoit pour mon bien, mais qui mont fais souffrir le martyr, et comme j’appris tous les jour que chacun est pour sois dans ce bas monde, je ne me gêne pour personne (...)

Ayant eu des nouvelles de son amie par la famille de celle-ci, la princesse de Lamballe l’engage à revenir la voir, mais un peu plus tard.

Liée à Marie-Antoinette depuis l’arrivée de cette dernière en France, la princesse de Lamballe fut nommée surintendante de la Maison de la reine en 1774. Elle lui demeura fidèle jusqu’au bout. Massacrée et mutilée par la populace le 3 septembre 1792, sa tête, mise au bout d’une pique fut promenée à travers Paris et montrée à la Reine enfermée au Temple.

600 / 800 €



61

“IL FAUT ESPERER QUE DES TEMS PLUS HEUREUX NOUS RAPROCHERONT”

61

LAMBALLE (Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, princesse de).

Lettre à la comtesse de Lage Volude. *Sans lieu [Paris], 29 décembre [1791]*.

Lettre autographe, 1 page in-12.

PRÉCIEUSE ET RARE LETTRE DE LA RÉVOLUTION. La princesse de Lamballe a vu le père de sa correspondante, qui s’apprête à la rejoindre à Aix-la-Chapelle.

“Je viens d’écrire à Mde de G\*\* que son père veut absolument qu’elle vienne me rejoindre, qu’il sera très fâché que je la laisse longtemps en pays étranger. Comme mon intention a toujours été de faire revenir une de mes dames, j’ai donc mandé à Mde de G de revenir le mois prochain me rejoindre. Je trouve juste enfin que ne voulant en avoir qu’une ce soit elle qui vienne étant étrangère dans ce pays et n’ayant de ressources que moi, et de plus ne ayant pas quitté depuis huit ans dans les circonstances les plus pénibles. (...) Ainsi ma chère vous pouvez rester encore avec vos amis et je n’ai pas besoin de vous dans ce moment. Et j’insisterais davantage que je n’ai pas besoin de deux dames et que dans la circonstance vous pourriez m’embarrasser quelque plaisir que je serais à vous revoir. (...) Adieu, il faut espérer que des tems plus heureux nous rapprocheront.”



61

Durant l’été 1791, la princesse de Lamballe fut chargée par Marie-Antoinette d’une mission à Aix-la-Chapelle. À la fin de l’année, la reine la supplia de ne pas revenir à Paris.

Mais, craignant pour ses biens et aussi par dévouement envers la reine, elle rentra et reprit ses fonctions de surintendante aux Tuileries. En août 1792, elle sera conduite à la prison de La Force où elle sera massacrée le mois suivant.

1 000 / 1 500 €

62

LALLY-TOLENDAL (Gérard, comte de). *Mémoire, ou Seconde lettre à ses Commettans.*  
*Sans lieu, janvier 1790.*

Deux parties en un volume in-8 de (2) ff., 192 pp. et 143 pp. (pièces justificatives) : basane mouchetée, dos orné, tranches rouges (*reliure de l'époque*).

Député de la noblesse aux états généraux, Lally-Tolendal fut d'abord partisan des réformes et membre du comité de Constitution. Monarchien comme Mounier, il se retire de la scène politique après les journées des 5 et 6 octobre et se réfugie en Suisse. Classé par Aulard parmi les orateurs de la Constituante, il rend compte de son action et des raisons de sa démission. La seconde partie renferme ses discours et ses réflexions sur la Constitution et les bases d'un gouvernement.

On trouve relié, en tête :

MOUNIER (Jean-Joseph). *Exposé de la conduite de M. Mounier*, dans l'Assemblée nationale. Et des motifs de son retour en Dauphiné (titre de départ). Sans lieu ni date [Grenoble, V. Giroud, 1789]. In-8 de 124 pp.

Après sa démission du comité de Constitution, Mounier rentre à Grenoble.  
La page de titre manque. Reliure usagée.

100 / 200 €

63

LA SALLE D'OFFÉMONT (Adrien-Nicolas Piédefer, marquis de).  
*Mémoire pour employer utilement les bras des indigents, leur procurer la subsistance et leur accorder une propriété territoriale.* Sans lieu ni date [vers 1790-1791].  
Manuscrit signé de 10 pages in-folio, cousu avec un ruban de soie bleue.

Projet original présenté à l'Assemblée nationale pour l'emploi des indigents dans les terres incultes ou marécageuses.

Adrien-Nicolas Piédefer, marquis de La Salle, comte d'Offémont (1735-1818), écrivain et officier de cavalerie, maréchal de camp en 1791 puis gouverneur à Saint-Domingue, fut le successeur de Benjamin Franklin comme vénérable de la loge des Neuf-Sœurs.

LE MANUSCRIT REND COMPTE D'UN PROJET AMBITIEUX ET SOCIAL, MINUTIEUSEMENT ARGUMENTÉ.

Il relève que plusieurs des 83 nouveaux départements "renferment une quantité de terres incultes ou marécageuses [sic] qui n'attendent que le défrichement ou le desséchement pour donner d'abondantes récoltes", tels que ceux de Bordeaux, du Poitou, de la Saintonge, de la Bretagne et de la Sologne. Tout est prévu, du recrutement à l'établissement, le travail, les salaires, la surveillance et la police, la nourriture, etc. De même qu'il se penche sur le sort des femmes et des enfants des ouvriers et de leur logement. Selon ses calculs, la nation tirera un grand profit de ces installations.

"Si ces idées que le patriotisme m'a dictées ont le bonheur d'être trouvées de quelque utilité, en me prêtant à tout ses amendements que l'on croirait avantageux à la chose, je puis et j'offre de donner tous les développements qu'on jugera convenable sur les différentes parties de ce mémoire. (...)"

400 / 800 €

63

## LE "VÉRITABLE PÈRE DUCHÈNE" DE LEMAIRE

64



64

[LEMAIRE (Antoine-François)]. **Lettres bougurement patriotiques du véritable père Duchêne.** Paris, imprimerie Chalon, puis imprimerie de la Société littéraire, septembre 1790-décembre 1791.

3 volumes petit in-8 renfermant les numéros 1 à 261 (sur 400 parus).

*On trouve à la suite :*

[Du même]. **La Trompette du père Duchêne.** Pour servir de suite aux quatre cents Lettres bougurement patriotiques. Paris, imprimerie Caillot et Coursier, numéros 1 à 36 (sur 147 parus), 1792.

1 volume petit in-8.

Ensemble 4 volumes petit in-8 : cartonnage à la Bradel de papier bleu, pièce de titre rouge, tranches jaspées (*reliure du XIX<sup>e</sup> siècle*).

### TÈTE DE COLLECTION DU RARISSIME PÈRE DUCHÈNE DE LEMAIRE.

Ce dernier revendique d'avoir été l'inventeur du *Père Duchêne*. Contrairement au journal d'Hébert, sa feuille manifeste vigueur et gaieté sans jamais se livrer à la violence ou à l'indécence.

Les *Lettres bougurement patriotiques* sont une suite d'instructions, de remontrances au peuple, à la bourgeoisie, au roi et surtout aux soldats.

Homme de progrès et de bon sens, Lemaire est un constitutionnel : "un des écrivains les plus estimables de la Révolution", dit Hatin qui lui consacre une étude (*Histoire de la presse en France* VI, 1860, pp. 452-484).

La collection renferme des essais préliminaires de Lemaire :

*Les Vitres cassées, par le véritable Père Duchêne.* Imprimé pour la première fois en 1789. Quatrième édition. 1791, 24 pp.

*L'Ami des soldats, et Suite de l'Ami des soldats.* 1790, 16 pp.

600 / 800 €

## LES RUINES DE LA BASTILLE EN 1783

65



LINGUET (Nicolas-Simon). **Mémoires sur la Bastille.** Londres, Thomas Spilsbury ; et se trouve à Bruxelles chez B. Le Francq, 1783.

In-8 de 1 frontispice, IV, 172 pp., mal chiffrees 160, demi-basane, dos lisse orné, pièce de titre rouge, tranches rouges (*reliure de l'époque*).

Édition ornée d'un frontispice gravé en taille douce, qui se veut prémonitoire : la statue du roi Louis XVI trône sur un piédestal face aux ruines de la Bastille. Incarcéré à la Bastille de 1780 à 1782, le libelliste ne livre pas seulement de curieux détails sur la vie intérieure de la prison d'Etat ; son témoignage contre les abus de l'absolutisme fit de lui "un démolisseur" de la forteresse. Cet insurgé perpétuel sera guillotiné en 1794.

On trouve reliées à la suite deux pièces :

[BROSSAYS DU PERRAY]. *Remarques historiques sur la Bastille.* Nouvelle édition. Londres, 1783. VIII et 144 pp.

*Entretien de Me Linguet et de Me Bergasse.* Bruxelles, 1788. 53 pp.

INTÉRESSANT RECUEIL, BIEN CONSERVÉ. Ex-libris héraldique gravé de Moriceau. De la bibliothèque Ch. Louis Fièvre (Cat. III, 1938, n° 315).

100 / 200 €

[LOUIS XVI]. *Discours et proclamations. 1789-1792.*

Sept plaquettes in-8, sauf une in-4, chacune reliée en cartonnage moderne à la Bradel, non rognées.

- *Lettre du roi pour la convocation des états généraux à Versailles, le 27 avril 1789 et règlement y annexé.* Paris, Imprimerie royale, 1789. In-8 de 32 et 15 pp.
- *Ouverture des états généraux, faite à Versailles le 5 mai 1789.* Discours du roi ; discours de M. le garde des Sceaux ; Rapport de M. le directeur-général des Finances, fait par ordre du roi. Sur l'imprimé du Louvre. Grenoble, Giroud et fils, sans date [1789]. In-8 de 71 pp. et (4) ff.
- *Séance tenue par le roi aux états généraux, le 23 juin 1789.* Paris, Baudouin [1789]. In-8 de 16 pp.
- *Discours prononcé par le Roi, à l'Assemblée nationale, le 4 février 1790.* Paris, de l'imprimerie nationale [1790]. In-8 de 8 pp. Cette édition de l'Imprimerie nationale, sans page de titre, comporte en tête un bandeau portant "la loi et le roi", chaque mot étant séparé par une fleur de lys.
- *Discours prononcé par le Roi, à l'Assemblée nationale, le 4 février 1790.* Sur l'imprimé de Paris, à Grenoble, chez Cuchet [1790]. In-8 de 8 pp. Réédition provinciale du discours précédent.
- *Proclamation du roi, sur décrets de l'Assemblée nationale, faisant suite au décret concernant l'organisation judiciaire. Du 11 septembre 1790.* Paris, Imprimerie nationale [1790]. In-8 de 16 pp.
- *Proclamation du roi, sur les dangers de la Patrie. Du 20 juillet 1792, l'an 4<sup>e</sup> de la Liberté.* Paris, Imprimerie royale, 1792. In-4 de 6 pp.

PRÉCIEUSE COLLECTION DE DISCOURS ET PROCLAMATIONS DU ROI LOUIS XVI, DEPUIS LA CONVOCATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX, QUI PRÉLUDENT À LA RÉVOLUTION, JUSQU'À LA *PROCLAMATION SUR LES DANGERS DE LA PATRIE* DE 1792 - ultime proclamation d'un roi bientôt destitué : "Citoyens, la Patrie est en danger. (...) La mère commune appelle tous ses enfans, ils ne seront pas sourds à sa voix. Il s'agit de garantir vos propriétés, vos personnes ; il s'agit de sauver ce que vous avez de plus cher, vos mères, vos femmes, vos enfans. François, il s'agit de votre Constitution & de votre liberté. Ce n'est plus le temps des discussions & des discours, c'est celui des actions éclatantes. L'Europe entière se ligue pour vous combattre : réunissez-vous pour repousser ses efforts. (...) C'est le fer qu'il faut opposer au fer."

600 / 800 €



## FAMEUX MANIFESTE DE LA CONTRE-RÉVOLUTION, PAR LES FRÈRES DU ROI LOUIS XVI

LOUIS-STANISLAS-XAVIER, comte de Provence & CHARLES-PHILIPPE, comte d'Artois. Lettre de Monsieur et de M. le comte d'Artois, au roi leur frère, avec la Déclaration signée à Pillnitz le 27 août 1791, par l'Empereur et le roi de Prusse. Lettre au Roi par M. le prince de Condé, M. le duc de Bourbon, M. le duc d'Enghien. *A Coblenz, chez Brille, [1791].* In-8 de 45 pp., broché.

VÉRITABLE ET RARE ÉDITION ORIGINALE. Elle a été imprimée à Coblenz où le comte de Provence s'était réfugié, s'efforçant d'entraîner les puissances étrangères à attaquer la France. (Monglond II, 127 : le seul exemplaire répertorié est celui de la British Library.- Martin & Walter, n° 21929 : pour des réimpressions).

La lettre intempestive des deux frères du roi, de même que la *Déclaration de Pillnitz*, à la fois menaçante et vague, ne pouvaient que rendre encore plus intenable la position du roi Louis XVI. Prodromes d'une guerre sans répit entre la France et ses voisins, la lettre signait en outre la mort de Louis XVI, après sa fuite manquée.

400 / 600 €

## UNE DES PAGES LES PLUS SOMBRES DE LA RÉVOLUTION

68



68

[MASSACRES DE SEPTEMBRE 1792]. *Recours des françois exilés au Sacré Cœur de Jésus et différentes prières*. Et liste des prêtres massacrés à Paris et dans différens départemens et des laïcs. *A Bragance, 1795*.  
Manuscrit petit in-12 de (1) f. de titre et 134 pp. : vélin rigide teinté en noir, tranches bleues (*reliure de l'époque*).

Émouvant témoignage manuscrit : il renferme des prières et, à partir de la page 97, la *Liste des ecclésiastiques massacrés aux Carmes à l'abbaye, au séminaire de St Firmin, et à la Force, du 2 au 4 septembre 1792*. Cette liste, par grades et diocèses, a ensuite été continuée jusqu'en 1794 : elle comprend également des laïcs. Les victimes religieuses des massacres de septembre sont considérées comme des martyrs par l'Eglise catholique : le pape Pie XI en béatifiera 191 d'entre elles en 1926.

La reliure du temps, très modeste, a été teintée de noir en signe de deuil.

On joint :

- *Adresse de l'Assemblée nationale aux Français*. Du 4 septembre 1792. Plaquette in-8 de 3 pp. : cartonnage moderne à la Bradel.

L'Assemblée met en garde contre les agents de l'étranger et réaffirme le serment des députés : "combattre de toutes leurs forces les rois & la royauté".

- *La Vérité toute entière sur les vrais acteurs de la journée du 2 septembre 1792*. Et sur plusieurs journées et nuits secrètes des anciens comités de gouvernement. Paris, l'Ami des citoyens, sans date [1794]. Plaquette in-8 de 69 pp. : cartonnage moderne à la Bradel. [Attribué à Méhée fils qui a signé d'un anagramme : *Felhemesi* ; il attribue la responsabilité des massacres à Billaud-Varennes. Témoin des événements. Son récit est fiable].

- *Mon agonie de trente-huit heures* ; ou Récit de ce qui m'est arrivé, de ce que j'ai vu et entendu pendant ma détention dans la prison de l'abbaye St.-Germain, depuis le 22 août jusqu'au 4 septembre 1792 par (Jourgniac de Saint-Méard), ci-devant Capitaine-Commandant des Chasseurs du Régiment d'Infanterie du Roi. Paris, Desenne et Bruxelles, B. Le Francq, 1793. Plaquette in-8 de 38 pp. : cartonnage moderne à la Bradel.

200 / 400 €

69

[MARIE-ANTOINETTE]. *Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France, à la nation*. Paris, Grangé, sans date [1789].

On joint : *La Nation à la Reine*, ou réponse directe à l'imprimé intitulé : *Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France (...) Paris, de Lormel, sans date* [Paris, 1789]. 2 plaquettes in-8 de 8 et 7 pp. : chacune reliée en cartonnage moderne à la Bradel.

Deux ouvrages favorables à la Reine. Le premier est évidemment apocryphe. (Tourneux, 161 et 162).

100 / 200 €

70



70

[MARIE-ANTOINETTE]. *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette. A Versailles, chez la Montensier, Hôtel des Courtisannes [sic], 1790-1791.*

2 parties en un volume in-18, de 1 portrait-frontispice, X, 124 pp., 4 planches gravées hors texte ; frontispice, (1) f., 138 pp., 2 planches hors texte : demi-basane mouchetée, dos à nerfs fileté à froid, pièce de titre rouge (*reliure moderne*).

Édition ornée d'un joli portrait de Marie-Antoinette, vue de profil, placé en tête de chaque partie. La suite des 6 figures attribuées à Ransonette est d'inspiration libertine, mais non libre (Gay II, 170, pour un exemplaire avec 5 figures seulement).

Le pamphlet, composé de deux parties qui ne sont pas de la même main, illustre le ton d'hostilité grandissante à l'encontre de la Reine. La seconde partie est un texte pornographique à caractère politique. L'attribution de la première partie à Brissot, qui aurait composé l'ouvrage à l'instigation du duc d'Orléans, semble controvée. Édition sans doute rare ; non citée par Pascal Pia.- Cachet sur le titre.

400 / 600 €

71

MIRABEAU (Honoré Gabriel Riquetti, comte de). *Dénonciation de l'agiotage au Roi et à l'Assemblée des notables. Sans lieu, 1787.*

On joint, du même :

- *Plan de division du royaume et règlement pour son organisation. Sans lieu ni date* [Paris, Baudoin, 1789].
- *Discours sur l'exposition des principes de la Constitution civile du Clergé par les évêques députés à l'Assemblée nationale. Paris, Imprimerie nationale, sans date* [1790]. 3 plaquettes in-8 de VIII, 144 pp. ; 26 pp. ; (1) f. de titre et 26 pp. : cartonnage de l'époque pour le premier et cartonnages modernes à la Bradel pour les deux autres.

ÉDITIONS ORIGINALES.

La dénonciation de l'agiotage et l'attaque du système général des finances du royaume visent Calonne qui s'était montré ingrat envers l'auteur. Le libelle se vendait jusqu'à neuf livres car on y révèle des spéculations scandaleuses dont Mirabeau démonte à plaisir les rouages. Il s'ensuivit une chute des actions de la Compagnie des Indes, une lettre de cachet signée du Roi, et un exil précipité à Liège.

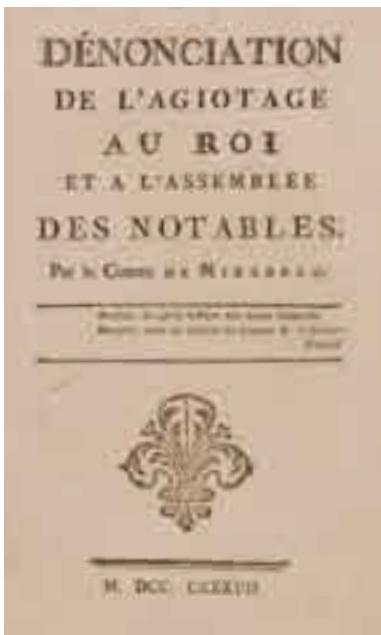
1789 : Le projet du comte de Mirabeau relatif à la réorganisation administrative du royaume, entreprise par l'Assemblée nationale, imaginait de créer 120 départements. Le discours sur la Constitution civile du clergé a été prononcé à la Séance du soir du 26 novembre 1790. La page de titre du discours sur les départements fait défaut. (Martin & Walter III, n° 24437, 24518 et 24508).

On joint : *Œuvres oratoires de Mirabeau, ou Recueil de ses discours, rapports, adresses, opinions, discussions, réparties, etc., à l'Assemblée nationale (...).* Paris, 1819. 2 volumes in-8, demi-veau à coins usagé de l'époque.

BEL ENSEMBLE DE QUATRE OUVRAGES DE MIRABEAU.

200 / 400 €

71



72



72

MIRABEAU (André Boniface-Louis de Riquetti, vicomte de). **La Lanterne magique nationale. Sans lieu ni date** [1789]. In-8 de 38 pp. : cartonnage moderne à la Bradel. Collaborateur de Rivarol aux *Actes des Apôtres*, le vicomte de Mirabeau n'a pas moins d'esprit que son frère aîné. Il fut un des plus ardents royalistes de la Constituante. Le pamphlet, premier d'une série qui en comporte trois, est une charge féroce contre le couple Necker et leur fille, l'égérie des Constitutionnels. Les pères putatifs de l'enfant à venir de Mme de Staël sont passés en revue. Et de conclure : "L'enfant viendra, et il sera celui de la nation ; c'est la plus belle et la plus sûre généalogie à laquelle il puisse prétendre." (Tourneux II, n° 11327).

On joint, du même :

- *Opinion de M. le vicomte de Mirabeau député du Haut-Limousin ; et Discours de M. Le Chapelier*, député de Rennes, sur la conduite de la Chambre des vacations de Bretagne. Imprimés ensemble par ordre de l'Assemblée nationale. Paris, Imprimerie nationale, 1790. In-12 de (1) f., 38 pp. : cartonnage moderne à la Bradel. Le Chapelier s'oppose radicalement à Mirabeau en soutenant que la Bretagne ne peut prétendre conserver des franchises abolies dans tout le royaume.

- *Vie privée du vicomte de Mirabeau, député du Limousin*. A Londres, 1790. In-8, portrait-frontispice, 47 pp. : demi-basane à la Bradel.

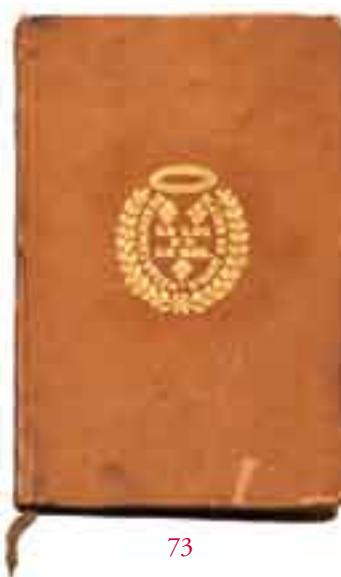
Édition originale, ornée du portrait-frontispice de Mirabeau.

Connu sous le sobriquet de Mirabeau-Tonneau, à cause de son embonpoint et de son ivrognerie, le vicomte devait mourir d'apoplexie en 1792. Bien informé, l'auteur anonyme révèle sa vie de débauches par des détails hallucinants (Tourneux, 4435).

200 / 400 €

UNE RELIURE RÉVOLUTIONNAIRE COMME "PREMIER PRIX DE DILIGENCE, L'AN PREMIER DE LA LIBERTÉ"

73



73

[MOREL DE VINDÉ (Charles-Gilbert)]. **La Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, mise à la portée de tout le monde**, et comparée avec les vrais principes de toute société. Angers, Mame, 1790.

Petit in-8 de 78 pp. : basane fauve, dos lisse orné, fer doré "La Loi et le Roi" au centre des plats, coupes décorées, tranches marbrées (*reliure de l'époque*).

LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME MISE À LA PORTÉE DE TOUS "POUR LE BONHEUR DE LA SOCIÉTÉ". Le livre est dédié "à mes concitoyens les moins instruits".

Morel de Vindé explique ainsi chacun des articles de la Déclaration d'une manière simple et claire. Ce fut le seul texte politique de l'auteur, qui prit ses distances avec la Révolution après l'arrestation du roi Louis XVI. Le vicomte Morel de Vindé sera nommé pair de France en 1815 et membre de l'Académie des sciences en 1824.

EXEMPLAIRE RELIÉ À L'ÉPOQUE ET ORNÉ D'UN FER RÉVOLUTIONNAIRE PORTANT : "LA LOI ET LE ROI, DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE". Ce fer est directement copié de celui de l'Assemblée nationale.

D'une écriture enfantine, on peut lire sur le feuillet de garde : "premier prix de diligence appartenant à piquelin jeune l'an premier de la liberté". Et, sur la page de titre, la signature *Fidèle Piquelin*. Il existe une *Lettre adressée à la société des droits de l'Homme* par J.B. Piquelin, publiée à Angers par Mame en 1794, sans doute le père du premier possesseur de cet exemplaire. Ex-libris *Octave Chavaillon*. Épidermures sur les plats.

400 / 800 €

74

MOUNIER (Jean-Joseph). **Considérations sur les gouvernemens** et principalement sur celui qui convient à la France. *Versailles, de l'Imprimerie de Ph.-D. Pierres, 1789.* In-8 de VIII, 104 pp. : cartonnage bleu à la Bradel, titre en long, non rogné.

Édition originale. Elle est issue des presses versaillaises de l'Imprimeur ordinaire du Roi.

Président de l'Assemblée nationale en octobre 1789, Mounier (1758-1806) rapporta le projet de Constitution. On lui doit les premiers articles de la *Déclaration des droits de l'Homme*. Ses *Considérations* virent le jour en août 1789. Il y prône une monarchie constitutionnelle et un veto absolu pour le roi, ainsi que le bicaméralisme. Face à la montée d'un pouvoir plébéien, il donna sa démission de député et s'exila, en novembre 1789.

Exemplaire relié sur brochure. Rousseurs sur les trois premiers feuillets.  
Le faux titre manque.

100 / 200 €

75

MOUNIER (Jean-Joseph). **Recherches sur les causes qui ont empêché les François de devenir libres**, et sur les moyens qui leur restent pour acquérir la liberté. *Genève, Paris, chez Gattez, Lyon, chez Maire de Mars, Bordeaux, chez Bergeret, 1792.* 2 tomes en un volume in-8 de (1) f., XVI pp., (1) f., 304 pp. ; VIII, 295 pp., 96 pp. : demi-basane havane, dos lisse orné, pièce de titre verte, tranches marbrées (*reliure ancienne*).

ÉDITION ORIGINALE. Vignette gravée sur bois en tête du second tome.  
On trouve, relié à la suite, un supplément de 96 pages pour *La France provinciale*. Revue mensuelle. Histoire, statistique, sciences appliquées, littérature, beaux-arts (non signalé par les bibliographes).

Émigré en Suisse, Mounier publie ses *Recherches*, aussitôt traduites en allemand. L'ouvrage révèle combien Mounier est resté un homme de l'ancien régime, au contraire de son ami de jeunesse Barnave. De fait, ce modéré hostile aux priviléges abhorrait l'égalitarisme plébéien, assimilant la démocratie à une tyrannie de la multitude et de l'incompétence. Au tome II, il condamne le *Contrat social* comme un mauvais ouvrage, un rêve absurde de démocratie. (Lemay, *Dictionnaire des Constituants*, p. 705). Petit trou à la reliure, mors inférieur faible. Cachet sur les titres "Du Cabinet littéraire de Mme Batel rue Gd Pont à Rouen" (Martin & Walter III, 25395.- Monglond II, 528).

100 / 200 €



76

NECKER (Jacques). **Sur l'Administration de M. Necker.** Par lui-même.

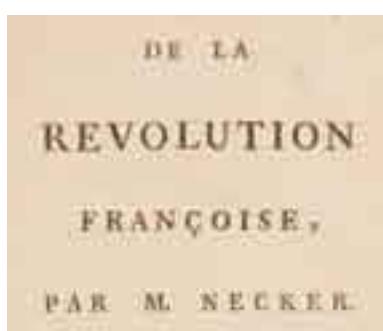
*Sans lieu* [Lausanne, Jean Mourer], 1791.

In-8 de (2) ff., 502 pp., et (1) f. d'errata : demi-veau rose à coins, dos lisse fileté or, pièce de titre verte, tranches jaunes (*reliure suisse de l'époque*).

VÉRITABLE ÉDITION ORIGINALE comportant 502 pages et un feuillet d'errata. Silvio Corsini a pu déterminer qu'elle est lausannoise et qu'elle a été mise en œuvre par le libraire imprimeur Jean Mourer.

L'ouvrage obtint une audience européenne et cinq éditions virent le jour la même année.

Retiré à Coppet, après sa démission en septembre 1790, le ministre d'Etat présente le bilan apologetique de sept années tumultueuses. Son second ministère, où il fut Premier ministre sans le titre, lui tient particulièrement à cœur. Avec une verve rare dans ses ouvrages, il stigmatise l'hypocrisie des nouveaux despotes qui rappellent inlassablement les méfaits de la tyrannie royale, pour mieux exercer la leur. Il s'explique sur la réunion des états généraux, le doublement du tiers état, les assignats. Il fait l'éloge du libéralisme anglais et des avantages du bicaméralisme. Il met en garde les autres nations contre le prosélytisme révolutionnaire.



76

PLAISANT EXEMPLAIRE, EN RELIURE SUISSE DU TEMPS.

Mors légèrement frottés, un coin émoussé (INED, 3371.- Monglond II, 29).

600 / 800 €

77

NECKER (Jacques). **De la Révolution françoise.** *Sans lieu, 1796.*

4 volumes in-8 : basane fauve marbrée, dos lisses ornés, pièces de titre et de tomaison de maroquin vert, tranches rouges (*reliure de l'époque*).

Édition originale.



LE RÉQUISITOIRE DE L'ERMITE DE COPPET CONTRE LA RÉVOLUTION EST ÉGALEMENT UNE DÉFENSE DE LA MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE, de même qu'un plaidoyer pour son action lorsqu'il était aux affaires. Les considérations rétrospectives sur le déclenchement de la Révolution forment la première partie de l'ouvrage.

La dernière partie, consacrée à une analyse des institutions américaines et anglaises, se termine sur des *Réflexions philosophiques sur l'égalité*.

Plaisant exemplaire. Petits défauts à la reliure.

On joint :

- *Discours prononcé par M. Necker, premier ministre des Finances, à l'Assemblée nationale, le 24 septembre 1789.* Grenoble, Giroud, 1789.

Plaquette in-8 de 21 pp. : cartonnage moderne à la Bradel.

- *Vie privée et ministérielle de M. Necker, directeur général des Finances par un citoyen.* Genève, Pellet, 1790.

In-8 de 1 portrait en frontispice et 96 pp., broché (exemplaire défraîchi).

- *Necker jugé par le tribunal de la lanterne.* Sans lieu ni date.

Plaquette petit in-8 de (1) f., 1 frontispice et 30 pp. : broché, couverture moderne.

Brochure illustrée d'un frontispice gravé caricatural figurant le roi reprochant à Necker son charlatanisme.

400 / 600 €

77

78



[PAMPHLETS]. *Causes et agens des révoltes de France. Sans lieu*, [1791]. In-8 de 26 pp. : demi-toile brune à la Bradel.

LE COMPLÔT MAÇONNIQUE.

Le libelle à caractère diffamatoire tend à prouver l'existence d'une ligue d'apparence maçonnique à laquelle se rattachent les clubs. La célèbre thèse soutenue par l'abbé Barruel, selon laquelle la chute de l'Ancien Régime s'explique par l'action subversive de la franc-maçonnerie, est ici accréditée par une liste de plus de 600 noms, classés par villes ou régions. "Les plus criminels" sont désignés par une croix, ceux du second rang par le chiffre 7 ou une étoile. "Les insouciants, les pusillanimes, les imbecilles n'ont aucune marque". (Martin & Walter, 3097.- Non cité par Dorbon ou Fesch).

On joint :

- *Les Orgies du gros Louis et des Sans-Culottes*. Journées du 20 juin et du 10 août. Poème civico-bernesque. [Paris], de l'Imprimerie des révoltes de Paris, sans date [1792]. In-12 de 7 pp. : cartonnage à la Bradel, pièce de titre en long (*reliure moderne*).

Première et unique édition. Pamphlet, volontiers obscène, en alexandrins.

Le seul exemplaire répertorié est celui de la Bibliothèque nationale (Martin & Walter II, 638).

- *Le Bref du pape-Royou*. Sans lieu [Paris, de l'Imprimerie du Cercle social], sans date. Petit in-8 de 1 frontispice et 4 pp. : cartonnage moderne à la Bradel, gravure satirique coloriée en frontispice (découpée et recollée).

Rare impression, avec les caractères de Baskerville. Elle est issue des presses du Cercle social, le club révolutionnaire animé par Nicolas de Bonneville. Le pamphlet dirigé contre Royou, le fondateur de l'*Ami du Roi*, se présente sous forme de strophes à chanter. Il n'est pas répertorié.

TROIS PIÈCES EN TOUT.

300 / 500 €

79

[PAMPHLETS RÉVOLUTIONNAIRES]. Réunion de 4 plaquettes parues en 1789-1791, toutes reliées en cartonnage moderne à la Bradel, sauf une, en demi-maroquin.

- *Pénitence du comte d'Artois*, imposée par le R.P. Dom Jérôme, grand inquisiteur d'Espagne. Sans lieu ni date [1789]. In-8 de 16 pp. : demi-maroquin moderne.

- *Testament de madame la duchesse de Polignac*. De l'imprimerie de Laporte, sans date [Paris, 1789]. Petit in-8 de 24 pp. : cartonnage moderne à la Bradel. Faux testament de la duchesse de Polignac, qui émigra dès le 16 juillet 1789. Elle comptait au nombre des personnes les plus haïes de l'entourage de la reine Marie-Antoinette. Elle mourra en exil à Vienne en 1793 (Tourneux IV, 24763.- Gay III, 1191 : "Peut-être un peu orléaniste").

- *Vie privée de Charles-Philippe [sic] de France, ci-devant comte d'Artois*, frère du Roi, et sa correspondance avec ses complices (...). Troisième édition, revue, corrigée & augmentée. Luxembourg [Paris], juin 1791. In-8 de 1 frontispice, 88 pp. : cartonnage moderne à la Bradel. Portrait gravé en frontispice.

- LAMBESC (Charles-Eugène de Lorraine, prince de). *Précis historique et justificatif*. Sans lieu [Paris], 1<sup>er</sup> mai 1790. Plaquette in-8 de 8 pp., cartonnage à la Bradel. [Le prince de Lambesc, parent de Marie-Antoinette d'Autriche, avait violemment dispersé la foule massée le 12 juillet 1789, à la tête de son régiment, le Royal Allemand ; on y voit une des origines de la prise de la Bastille].

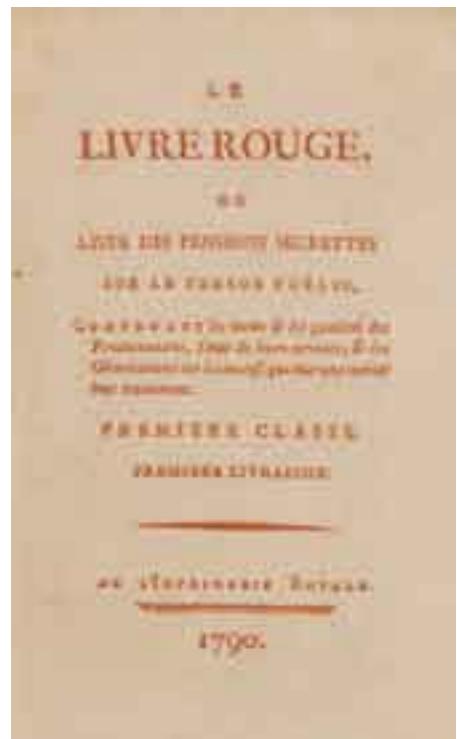
300 / 500 €

79





80



80

80

[PAMPHLETS RÉVOLUTIONNAIRES]. Réunion de 6 plaquettes parues en 1789-1790, toutes reliées en cartonnage moderne à la Bradel, sauf une en demi-percale verte.

- *Dialogue entre M. de Launay, Flesselles, Foulon et Berthier, aux enfers*. Imprimerie de Grange, sans date [Paris, 1789]. Plaquette in-8 de 8 pp. : cartonnage moderne à la Bradel. (Tourneux, 1292).
- *Le Ministre de trente-six heures, quarante-quatre minutes et vingt-cinq secondes*, ou le maréchal de Broglie perfide & traître à la Nation. Suite de la Conjuration découverte. Sans lieu ni date. Plaquette in-8 de 7 pp. : couverture moderne à la Bradel.
- *Lettre d'un député à son ami*, ou Confession de M. de \*\*\*. De l'imprimerie de la vérité, sans date [Paris, 1789]. Plaquette in-8 de 23 pp. : cartonnage moderne à la Bradel. Mouillure en tête.
- *Le Livre rouge*, ou liste des pensions secrètes sur le trésor public, contenant les noms & qualités des pensionnaires, l'état de leurs services, & des observations sur les motifs qui leur ont mérité leur traitement. Première classe. Première [-seconde] livraison. De l'imprimerie royale, 1790. 2 tomes en 1 volume in-8 de 28 et 23 pp.
- [PAREIN (Pierre-Mathieu)]. *L'Exterminateur des parlements*, par l'auteur de l'Extrait du charnier des innocents. A Paris, de l'imprimerie de la Cour du parlement, avec promesse de donner la liste des prévarications que ces MM. ont commis. Septembre 1789. Plaquette in-8 de 29 pp. : cartonnage moderne à la Bradel. Édition originale de ce virulent pamphlet. Pierre-Mathieu Parein (1755-1831) était membre du comité des vainqueurs de la Bastille.
- *Saint-Jean Bouche d'Or*. Sans lieu, 1789. In-8 de (1) f., 89 pp. : demi-percale verte à la Bradel, non rogné.

400 / 600 €

81

[PELTIER (Jean-Gabriel)]. *Le Martirologe, ou l'Histoire des Martyrs de la Révolution. Coblenz et Paris, Artaud, 1792.*

2 parties en 1 volume in-8 de (3) ff., 471 pp., (1) p., 3 planches hors texte : demi-basane blonde, dos à faux nerfs (*reliure du XIX<sup>e</sup> siècle*).

ÉDITION ILLUSTRÉE DE 3 PLANCHES HORS TEXTE, GRAVÉES SUR CUIVRE.  
Dénonciation des horreurs de la Révolution par un libelliste royaliste, réfugié en Angleterre.

L'ouvrage est peu commun. Monglond (II, 502) ne cite qu'un seul exemplaire, incomplet de la seconde partie ; sans mention des figures.

Petit manque au mors supérieur, restauration en marge des pages 350-366.

100 / 200 €

#### LA SOURCE DES CALOMNIES RÉPANDUES CONTRE MARIE-ANTOINETTE

82

  
**Porte-feuille**  
**Talon rouge**  
Cahier des Provinciers, 1780.  
de la ville de Paris.  
A Paris.  
de l'éditeur de l'Amis de l'Amis.  
1780.  
82

**Porte-feuille d'un talon rouge.** Contenant des anecdotes galantes & secrètes de la cour de France. *Paris, imprimerie du comte de Paradès, 178\** [vers 1780]. Petit in-8 de 42 pp., (1) f. blanc : demi-percaline bleue à la Bradel, pièce de titre de maroquin rouge, non rogné (*reliure moderne*).

ÉDITION ORIGINALE DE CE PAMPHLET CÉLÈBRE ENVOYÉ AU PILON SUR ORDRE DU LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE.

Satire d'une "perfidie noire", souligne André Jammes, qui n'est pas seulement l'écho mais peut-être la source de calomnies répandues contre Marie-Antoinette et la Cour. Le Talon rouge, qui désigne généralement un noble élégant, est resté anonyme. Le pamphlet fut attribué par erreur au marquis de Pelleport. On a aussi cru reconnaître la main du comte de Provence, héritier du trône jusqu'en 1781.

"*Le Porte-feuille d'un talon rouge* dut être saisi avant même d'être mis en vente, car il n'en est trace ni dans les *Mémoires secrets*, ni dans la *Correspondance* dite de Métra, et on le voit inscrit dans la *Police dévoilée* de Manuel avec cette mention : toute l'édition ou à peu près fut mise au pilon sur l'ordre de Lenoir, le 19 mai 1783" (Maurice Tourneux, *Marie-Antoinette devant l'Histoire*, pp. 38-39.- Jammes, *Le Bûcher bibliographique*, 462).

200 / 400 €

82

83

  
**[PRISE DE LA BASTILLE]. Recueil de 14 pièces sur la prise de la Bastille.**  
*Paris, 1789.*

14 pièces reliées en un volume in-8, demi-chagrin aubergine à coins, dos à nerfs (*reliure de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*).

BEAU RECUEIL COMPRENNANT :

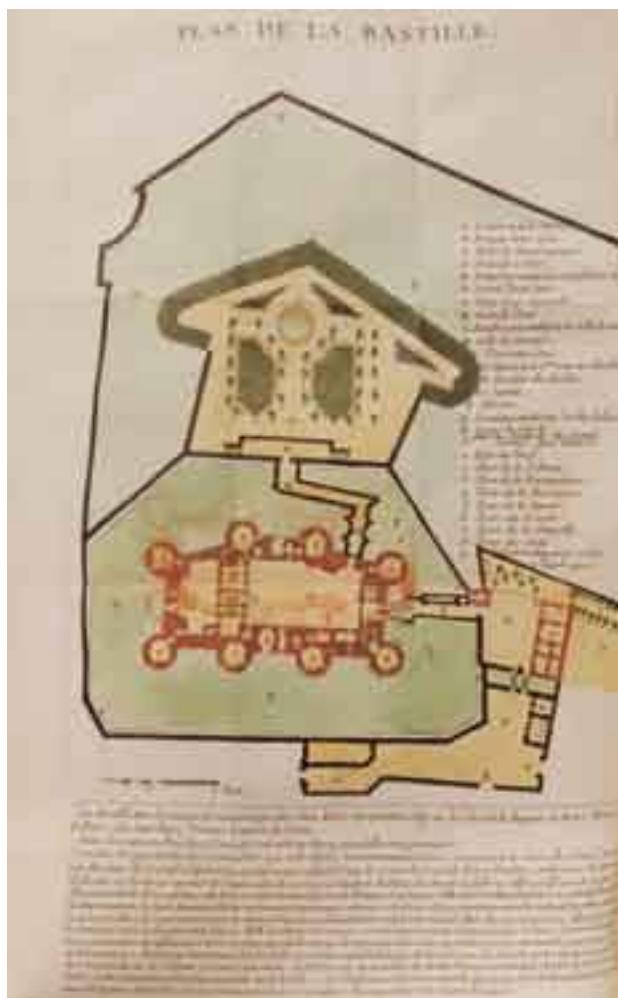
- *Ordre de l'attaque de la ville de Paris projetée pour la nuit du 14 au 15 juillet 1789.*  
Sans lieu, 1789. 7 pages.

- *Attaque, défense et reddition de la Bastille.* Paris, Brunet et Desenne, 1789. 23 pages sur papier bleu.

- *Précis exact de la prise de la Bastille, rédigé sous les yeux des principaux acteurs qui ont joué un rôle dans cette expédition, & lues le même jour à l'hôtel-de-ville.* Sans lieu, 1789. (1) f., 10 pages.

- *Supplément nécessaire au précis exact de la prise de la Bastille, avec des anecdotes curieuses sur le même sujet. Par le cousin Jacques.* Sans lieu ni date. 8 pages.

83



83



83

- *Journée de Jean-Baptiste Humbert, horloger, qui, le premier, a monté sur les tours de la Bastille.* Paris, Rolland, 1789. 16 pages.
- *Les Prisonniers délivrés.* Sans lieu, 1789. 7 pages.
- *Relation exacte de ce qui s'est passé dans la députation en parlementaire à la Bastille, & de tout ce qui l'a précédé.* Sans lieu ni date. 8 pages.
- *Service fait à l'attaque et prise de la Bastille.* Paris, Brunet et Desenne, 1789. 16 pages.
- *Le Triomphe de la vertu parisienne, ou les journées mémorables.* Sans lieu ni date, 7 pages.
- *La Victoire des Parisiens.* Paris, 1789. 15 pages [les pages 7 à 10 manquent].
- [Gravure]. *Bal, illumination champêtre sur les ruines de la Bastille les 18, 19 et 20 juillet 1790.* Paris, bureau des révolutions. 1 planche.
- *La Bastille au diable,* Paris, Laurens junior, 1790. (2) ff., 58 pages.
- *Remarques et anecdotes sur le château de la Bastille, suivies d'un détail historique du siège, de la prise & de la démolition de cette forteresse, enrichies de 2 gravures analogues.* Paris, Grangé et Goujon, 1789. XVI, 110 pages, 1 plan replié, 1 planche hors texte.
- *Observations patriotiques sur la prise de la Bastille, du 14 juillet 1789 et sur les suites de cet événement.* Paris, Debray, 1789. (1) f., 34 pages.

Les *Remarques historiques* sont illustrées d'un grand plan de la Bastille, gravé replié et colorié à l'époque, et d'une planche hors texte gravée par Levachez, tirée en bistre, montrant les combats pour la prise de la forteresse.

400 / 600 €

[PRISE DE LA BASTILLE]. Quatre lettres adressées à M. Lemontey, avocat à Lyon.  
Paris, 16, 17, 18, 21 juillet 1789.

4 lettres autographes de 6, 4, 4 et 3 pages in-4, adresse et cachet de cire "DH" surmonté d'une couronne comtale sur la dernière.

EXCEPTIONNELLE CORRESPONDANCE "À CHAUD", HALETANTE ET INQUIÈTE À LA FOIS,  
D'UN TÉMOIN OCULAIRE DES ÉVÉNEMENTS DE JUILLET 1789, ADRESSEÉE À PIERRE-ÉDOUARD  
LEMONTEY (1762-1826).

Cet avocat lyonnais adopta les principes de la Révolution dès son origine. Il publia une brochure en faveur des droits politiques des protestants, devint procureur de la commune de Lyon, puis député du Rhône à l'Assemblée législative en 1791. Les quatre lettres que lui adresse un de ses amis parisiens restituent au jour le jour les journées fondatrices de juillet 1789.

Le 16 juillet : "Oh ! mon ami, quel volume pour l'histoire vient de se composer ici en trois jours (...) je vais vous tracer par ordre à peu près les faits depuis samedi 11. Ce jour-là Mr Necker fut disgracié (...). La nouvelle tenue secrète, finit par se répandre : "Il est impossible de vous peindre l'épaisse consternation qui regnoit tout à coup dans Paris." Les troupes suisses et les hussards se rendent aux Champs-Elysées, le Palais-Royal est plein de monde, le prince de Lambesc pénètre aux Tuileries avec ses hussards, "comme un furieux, sabrant à tort et à travers sans aucun préliminaire" ; les hussards s'en prennent à la Garde, laquelle se bat au cri de "Tiers-Etat !" ; les armureries sont pillées etc. Lundi matin, le peuple met le feu aux barrières ; la désorganisation et la panique sont à leur comble aux portes de Paris... Les insurgés portent d'abord une cocarde verte – ce sont les couleurs du comte d'Artois – et choisissent finalement le bleu et rouge, couleurs de la ville. L'insurrection continue ; on se propose de prendre les places fortes, les ponts sont occupés, puis "l'on s'empara de la Bastille".

L'assaut fut terrible et les assaillants furent repoussés à deux reprises. Finalement tombée aux mains des insurgés, la Bastille est prise. Le directeur, de Launay, est arrêté, malmené et conduit à l'hôtel de ville pour y être interrogé : "ces faits examinés, on le poignarda et sa tête fut coupée. On fut chercher Mr de Flesselles qu'on fouilla et à qui on trouva une autre lettre suspecte. Condamné à l'instant à être chassé de l'hôtel de ville, mais un citoyen dit que ce n'étoit pas assez qu'il falloit un exemple aux traîtres, et lui appuyant le pistolet sur la poitrine le tua dans l'escalier. On lui coupa la tête, on pendit ensuite à des potences de réverbères quelques soldats de la garnison. On fut chercher des fourches ; on y planta les têtes et elles furent promenées dans tout Paris. Ah ! mon cher, il vous est impossible de concevoir la terreur accablante, étouffante qu'imprimait ce spectacle (...) Je voudrois continuer mon récit mais je manquerois la poste. (...) Les esprits ne sont pas aussi tranquilles qu'on pourroit le souhaiter. On parle même ce matin de quelques exécutions. (...)"

Le 17 juillet : journée agitée, les chariots ne peuvent sortir de Paris ; le ministre est renvoyé et Necker est rappelé : "Cela a donné un peu de confiance".

Les Etats-Généraux ont condamné les ministres coupables, lesquels risquent fort d'être embarrassés, à moins qu'ils ne soient vite oubliés : "Oubli de forme car cet événement restera bien honorablement grand du côté des Parisiens dans la mémoire des hommes et de toute la nation".

On supplie le roi de venir à Paris pour calmer les esprits ; il est décidé de s'attaquer au Champ-de-Mars, "où se trouvoit des régiments allemands", puis à Saint-Denis. Les rumeurs enflent : le faubourg Saint-Germain doit sauter, les carrières sont minées... Des hussards promettent de se battre auprès des insurgés ; les gardes françaises manquent d'être empoisonnées...

"On bat le tambour pour nous appeler dans nos districts. J'y cours... (...) Le roi vient décidément (...) On espère qu'il couchera à Paris. Dieu soit loué et honneur à la patrie."

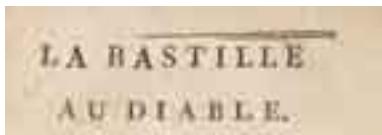
Paris le 19 juillet 1789

Paris le 18 juillet 1789

Le 18 juillet : "Enfin, mon cher ami, la paix est rétablie. Le roi est venu hier, il a vu de près son peuple, le meilleur peuple de l'univers, il a été sans gardes au milieu de lui, il n'a jamais été plus content, et ce peuple aussi content l'a vu partir les larmes aux yeux. Trois cent mille bourgeois étaient sous les armes, et nulle part il n'a été accompagné que par eux. (...) Le roi a accordé tout ce qui a été demandé. On lui a présenté notre cocarde sur un plat d'argent, il l'a prise avec ardeur et l'a placée à son chapeau. On avoua très peu crié vive le roi quand il est arrivé, on croit vive la nation. Mais en retournant il en a été bien dédommagé. (...) Nous pensons qu'il n'est pas passé sans avoir éprouvé quelque satisfaction de voir tant d'heureux créés par une seule de ses paroles. Presque tous les nobles députés sont restés pour aller voir la Bastille. Il parle de cette expédition avec enthousiasme. Mr Lafayette lui-même a été étonné de ce coup de force. La journée du 14 et celle d'hier sont deux grandes journées. Je ne vous ay pas dit que le major de la Bastille avoit eu aussi la tête tranchée. (...) Rouen est à feu et à sang, il s'y est commis des excès horribles, tristes suites de la présence des troupes qu'on y a envoyées."

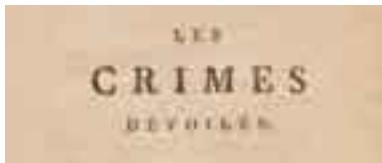
21 juillet : les spectacles rouvrent mais les troubles continuent hors les murs. Necker doit venir ; Saint-Priest est pressenti pour être ministre et La Fayette a été confirmé commandant par tous les districts. Ce 21 juillet, c'est la quatrième lettre que ce témoin anonyme écrit, mais il recommande à son ami la discréetion ; il n'écrit que pour lui, souligne-t-il, et une fois ces lettres lues, il supplie son correspondant de les brûler – disant assez la suspicion qui règne une semaine après la prise de la Bastille.

1 000 / 1 500 €



85

[PRISE DE LA BASTILLE]. Ensemble de 41 plaquettes et occasionnels célébrant la prise de la Bastille. [Paris, 1789].



ENSEMBLE REMARQUABLE DE 41 BROCHURES TÉMOIGNANT DE L'ENTHOUSIASME POPULAIRE QUE PROVOQUA LA CHUTE DE LA BASTILLE, symbole de l'absolutisme et de l'arbitraire de l'Ancien Régime.



- *Journée des volontaires de la Bastille*. 7 pages.
- *La Journée parisienne ou triomphe de la France*. 10 pages.
- *L'Ouvrage des six jours ou lettre d'un membre du district des Feuillans*. 7 pages. (2 éditions différentes).
- *Les Lauriers du Fauxbourg Saint-Antoine ou le prix de la Bastille renversée*. 8 pages.
- *Messe nationale parisienne* par M. Richard du Pin. 24 pages.
- *Avis aux quarante-huit sections de la capitale, à l'occasion d'un banquet civique qui sera donné sur le terrain de la Bastille*. 1 page.
- *Particularités concernant la Bastille*. 8 pages.
- *Projet d'un monument sur l'emplacement de la Bastille* par M. Davy de Chavigné. 24 pages.
- *Grand détail de toutes les cérémonies décrétées par l'Assemblée nationale et qui auront lieu demain sur le terrain de la Bastille, pour poser la première pierre de la colonne de la liberté*. 8 pages.



- *Motion en faveur de MM. Les Gardes-Françaises*. 8 pages.
- *Le Langage des murs ou les cachots de la Bastille dévoilant leurs secrets*. 8 pages.
- *Le Comte de Lorges prisonnier à la Bastille pendant trente-deux ans*. 16 pages.
- *Les Crimes dévoilés. Ordre de l'attaque de la ville de Paris*. 7 pages.
- *Dialogue entre le donjon de Vincennes et la Bastille*. 16 pages.
- *Voyage à la Bastille fait le 16 juillet 1789 par Michel de Cubieres*. 48 pages.
- *Service fait à l'attaque et prise de la Bastille*. 16 pages.
- *Chanson sur la prise des Invalides et de la Bastille*. 7 pages.
- *Précis exact de la prise de la Bastille*. (1) f. et 10 pages.
- *La Semaine mémorable ou récit exact de ce qui s'est passé à Paris depuis le 12 jusqu'au 17 juillet*. 40 pages.



- *Les Nouvelles Philippiques ou le Te Deum des Français après la destruction de la Bastille*. 24 pages (2 éditions différentes).

- *La Liberté sur le trône et l'esclavage sous les pieds*. 8 pages.
- *La Prise de la Bastille, hiérodrame tiré des livres saints*. 3 pages.
- *Copie de quelques pièces intéressantes trouvées à la Bastille*. 8 pages.

- *Aux vainqueurs de la Bastille*. 7 pp.
- *L'Achille français, le héros de la Bastille*. 2 pages.
- *J'arrivais hier soir de Versailles...* 8 pages.
- *Il m'est impossible d'exprimer ce que je sens*. 4 pages.
- *Monseigneur le duc de Chartres visitant la Bastille*. 4 pages.
- *Le Roi, ayant promis de venir à Paris...* 3 pages.
- *La Journée d'hier n'a rien eu de remarquable...* 7 pages.

- *Supplément nécessaire au précis exact de la prise de la Bastille*. 8 pages.
- *Détail intéressant et jusqu'à présent ignoré sur la prise de la Bastille*. 32 pages.
- *Remarques historiques et anecdotes sur le château de la Bastille et l'inquisition de France*. 39 pages.
- *La Bastille au diable*. (2) ff., 58 pages.
- *La Nation aux Gardes-Françaises*. 24 pages.
- *Remerciement des Gardes-Françaises au roi*. 4 pages.
- *La Bonne nouvelle*. 4 pages.



- *Rapport et projet de décret sur la pose de la première pierre de la colonne de la liberté sur les ruines de la Bastille par P. Baille.* 4 pages.
- *Détails des fêtes données au Champs-de-Mars, sur les ruines de la Bastille...* 7 pages.
- *Enterrement du despotisme ou funérailles des aristocrates (...) pour être célébrées le 17 juillet 1790 sur les débris de la Bastille.* 8 pages.
- *Discours sur la prise de la Bastille prononcé le 25 messidor an 9 par L. P. Couret-Villeneuve.* (1) f. 12 pages.

600 / 800 €

86



86

200 / 400 €

87

**PROCLAMATION du Roi** et recueil de pièces relatives à l'arrêté du Conseil du département, du 6 juin 1792, concernant le Maire & le Procureur de la Commune de Paris. *Paris, de l'Imprimerie royale, 1792.*

In-4 de (2) ff., 14 pp., 19 pp., 95 pp. pour les pièces justificatives.

*On trouve relié à la suite :*

COMPTE RENDU PAR M. LE MAIRE, ET PROCÈS-VERBAUX DRESSÉS PAR LES OFFICIERS MUNICIPAUX SUR LES ÉVÉNEMENTS DU 20 JUIN 1791. Réimprimés par ordre du Corps Municipal. *Paris, de l'Imprimerie de la Municipalité, 1792.* In-4 de 82 pp.  
Ensemble deux ouvrages reliés en 1 volume in-4 : cartonnage à la Bradel.

“LES ÉVÉNEMENTS DU 20 JUIN 1792.”

La journée du 20 juin provoqua un mouvement d'indignation à travers tout le pays. Les émeutiers avaient envahi les Tuileries et Louis XVI s'était vu contraint de coiffer le bonnet rouge des sans-culottes.

Les deux recueils accompagnés de pièces justificatives et de témoignages mettent en cause la municipalité parisienne. Pétion, le maire de Paris, fut suspendu pour son active passivité ; le 12 juillet, le roi confirma la suspension.

100 / 200 €

AVEC LE TABLEAU COMPARATIF DE DUPONT DE NEMOURS

88



88

PRUDHOMME (Louis-Marie) & LAURENT de MÉZIÈRES (François-Silvain). **Résumé général, ou Extrait des Cahiers de pouvoirs, instructions, demandes et doléances**, remis par les divers Bailliages, Sénéchaussées et pays d'Etats du Royaume, à leurs Députés à l'Assemblée des Etats-Généraux, ouverts à Versailles, le 4 mai 1789. Avec une table raisonnée des matières. Par une Société de gens de lettres. Publié par le sieur Prudhomme. *Paris, chez l'Editeur, rue des Marais, 1789.*

3 tomes reliés en 2 volumes in-8 de XCII pp., (1) f. d'Avertissement, 3634 pp. ; (2) ff., XXXIX pp., 418 pp. ; (2) ff., 59 pp., 596 pp. : demi-basane, dos lisses ornés, tranches jaunes (*reliure de l'époque*).

Édition originale. "Cet ouvrage fut trouvé tellement séditieux, qu'il fut saisi par la police dans un temps où les plus audacieux écrits circulaient librement" (Barbier IV, 337).

FLORILÈGE DES CAHIERS DE DOLÉANCES DES ÉTATS GÉNÉRAUX. Il est divisé en trois volumes : *Clergé, Noblesse et Tiers état*. Ces cahiers où les populations exprimaient leurs plaintes et demandaient des réformes constituaient un relevé de ce que le député élu devait demander. *"Document unique dans l'histoire, dit Tocqueville, ces cahiers resteront comme le testament de l'ancienne société française, l'expression suprême de ses désirs".* Les revendications embrassent un très vaste domaine : religion, mœurs, éducation publique (théâtre, livres licencieux, prostitution), hôpitaux, commerce, tolérance civile. Chaque partie est complétée par de précieuses tables des matières (INED, 2682.- Monglond I, 68-69). Ex-libris de la *Bibliothèque du château de Laplagne*. Mors faibles.

On trouve relié, à la suite du second tome : [DUPONT DE NEMOURS (Pierre Samuel). *Tableau comparatif des demandes contenues dans les cahiers des trois ordres*. Sans lieu, 1789. In-8 de 196 pages. L'ouvrage anonyme revient à Pierre Samuel Dupont de Nemours, envoyé aux états généraux par le tiers état de Nemours. On le considérait comme une des "lumières" de cette assemblée. Son tableau analytique est absolument remarquable. Ouvrage d'une grande rareté. (Martin & Walter II, n° 12165).

On joint : *Cahier de la noblesse de la prévôté et vicomté de Paris, hors des murs* ; contenant les pouvoirs qu'elle confie à ses députés aux Etats Généraux. [Paris, 1789]. In-4 de 12 pp., broché.

1 000 / 1 500 €

89

[RIVAROL (Antoine de) & CHAMPCENETZ (marquis de)]. **Petit dictionnaire des grands hommes de la Révolution** ; par un citoyen actif, ci-devant rien. *Au palais royal* [Paris], de l'imprimerie nationale, 1790. In-8 de XV, 72 pp. : basane fauve marbrée, dos à nerfs orné, tranches marbrées (*reliure de l'époque*).

FAMEUX DICTIONNAIRE SATIRIQUE rédigé, sous le voile de l'anonyme, par Rivarol et le marquis de Champcenetz. La nouvelle édition renferme 135 notices biographiques (Martin & Walter, 29355. Édition non citée par Tchemerzine). Reliure usagée.

Il est relié avec trois autres ouvrages satiriques d'inspiration royaliste :

- *Extrait d'un dictionnaire inutile, composé... [par Jean-Pierre Gallais]*. A 500 lieues de l'Assemblée nationale, 1790.

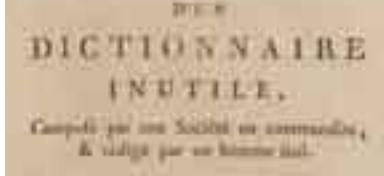
- *Les Grands hommes du jour [par Rivarol, Laclos, etc.]*. Sans lieu, 1790.

[Un des volumes de la suite de la *Galerie des états généraux* par les mêmes auteurs].

- *Bon dieu qu'ils sont bêtes ces Français ! [par d'Agoult]*. Paris, 1790.

200 / 400 €

89





90

#### LES FRÈRES ROBESPIERRE : L'INTRASIGEANCE EN PARTAGE

90

[ROBESPIERRE (Augustin de)]. Lettre à son frère Maximilien de Robespierre. Arras, 30 mai 1790. Lettre autographe signée de Robespierre, 3 pages in-4.



90

LETTRE REMARQUABLE DE ROBESPIERRE LE JEUNE, ANIMÉE D'UNE FOUGUE RÉVOLUTIONNAIRE RAGEUSE, ADRESSÉE À SON AÎNÉ, MAXIMILIEN, L'INCORRUPTIBLE.

Augustin presse son frère de publier une note qu'il lui a adressée : "Pourquoi attends-tu à rendre ta réponse publique ? Quelle occasion plus pressante que celle où les ennemis du bien public diffamement de toute leur force les amis de la Constitution ." Par ailleurs, "nous espérons faire annuler quelqu'élection. Nous ne regardons pas un moine comme un être éligible, cependant un moine de St Vaast a été porté par la cabbale et se trouve électeur" ; il suggère de le "poursuivre criminellement". À ce propos, "un paysan vient de m'écrire pour vous assurer que vous ne manquerez point de témoins pour attester les horreurs que cette ex récollet a vomi contre vous." Il conjure Maximilien de répondre à cette question : "hâtez ces décisions, parce que la moisson approche, et les paysans ne pourront plus souscrire à la formation des administrations." Puis il exige que l'on supprime "comme nuisible" la franchise du port de Dunkerque et s'indigne d'une lettre de Monsieur de La Tour du Pin interdisant la réunion de l'armée avec la Garde nationale : "J'espère que la société des amis de la Constitution vous dénoncera dans la prochaine assemblée cette lettre inique et ministérielle. Cette lettre me paroît confirmer les soupçons trop fondés de la mauvaise intention des ministres. Vous pouvez assurer le fait en mon nom, j'ai des preuves certaines de l'existence de la lettre et du fond de ce qu'elle contenoit." Curieusement, l'ardent révolutionnaire n'omet pas sa particule et signe "de Robespierre".

Augustin de Robespierre (1763-1794), avocat comme Maximilien, eut une carrière politique facilitée par celle de son aîné : administrateur du Pas-de-Calais (1791), il fut député de Paris à la Convention en 1792. Augustin demanda à suivre le sort de son frère lorsque celui-ci fut décrété d'arrestation le 9 Thermidor et fut guillotiné avec lui le lendemain.

1 000 / 2 000 €

les en quelques unes  
de celles qui ont inspiré  
le fait, tout cependant, à un de ces  
qui sont de nos jours pour la cause  
politique pas de tout celle dépendant, et  
qui le plus souvent sont en rapport  
avec nos amis Liberal, soit  
peut-être pour leur faire le faire, et faire ce  
qui n'est pas certain, tout le tout fait que  
c'est à cette cause que ces amis ont  
été en ce sens, pour nous faire le  
plus pour nous, pour nous faire le mieux.  
Alors est venue une fois que j'avais bien  
compris que l'opposition au parti  
qui avait été établi pour faire que  
nous pour nous faire le mieux possible  
et au contraire pour faire le moins possible  
que tel est le parti, mais que  
ce parti soit à nous, qui est facile  
comme tout autre, le plus possible  
en tout, et que soit au contraire le  
plus difficile, pour que de toutes les  
parties, les plus grandes  
et les plus belles, pour nous faire le  
plus pour nous faire le moins possible  
que nous pour nous faire le

“EN VÉRITÉ, JE ME CROIROIS QUASI DOCTEUR AU MILIEU DE CES RAISONNEURS”

91

ROLAND (Marie-Jeanne Phlipon, Mme). Lettre adressée à son mari, Jean-Marie Roland de La Platière. *Sans lieu, mardi au soir* [Paris, 1784 ?].  
Lettre autographe, 5 pages in-4, adresse au dos.

LONGUE ET BELLE LETTRE RELATIVE À DIFFÉRENTS PROJETS DE PUBLICATION, DONT  
*L'ENCYCLOPÉDIE MÉTHODIQUE* CONSACRÉE AUX ARTS ET MÉTIERS. Elle témoigne de l'étroite collaboration entre Mme Roland et son mari, alors inspecteur général des manufactures de Picardie. Non seulement elle supervisa la publication des traités techniques, rapports d'inspection et des discours académiques de Roland de La Platière, mais elle prit une part active à leur rédaction. Elle fréquenta également le salon des mesmériens.

Les négociations avec Panckoucke concernant les épreuves de l'*Encyclopédie méthodique* sont difficiles. "Fort honnête, aussi empressé et tout autant brouillon", l'éditeur consent finalement à l'envoi des feuilles à Amiens, "si le port d'une feuille avec sa copie n'excédoit pas 3<sup>fr</sup>".

Mme Roland s'occupe également de leurs collaborateurs Stoupe, Cellot et Prault, dont elle corrige les feuilles avec "beaucoup d'attention, sans manuscrit, parce que les matières ne me sont point étrangères". Elle ajoute : "J'ai grande envie de corriger toutes celles de Stoupe dont je suis voisine, tant que je serai ici ; j'ai eu la demangeaison de les prendre toutes mais comme j'aurai encore des mémoires à copier, je craindrois de n'y pas suffire". Elle évoque d'autres affaires, qui prennent du retard, et dont leur ami, le naturaliste Bosc surnommé ici "le frère", s'est chargé.

“Certain libraire brillant, de la rue St. Honoré, avec qui le frère tentoit un marché pour les Lettres, répondroit ce matin, *oui, cela est bon, mais cela ne se vend pas, je ne saurois m'en charger ; à la bonne heure si c'étoit le voyage de Sherlock. Tu te souviens de ces lettres futiles, joliment écrites, et qui n'apprennent rien, mais qui peuvent amuser à la toilette ?*”, s'amuse-t-elle.

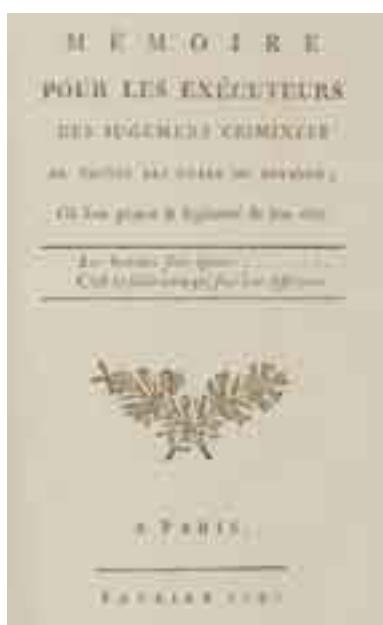
Amère, elle constate : "il faut pour jouir de ton ouvrage que tu te transportes dans la Génération suivante où les savans le rechercheront pour les faits et les choses ; quant à présent, l'hommage des journaux, l'aveu général de bonté, c'est tout ce que tu dois attendre : il y a tant de livres plus légers et plus amusans pour le grand monde qui ne se fatigue pas à penser ! C'est comme tes joueurs qui aiment mieux un ignorant d'inspecteur dont les réverences les cajolent".

Suit une longue réflexion sur Lavater, "auteur suisse qui n'a point le génie et le savoir de Winckelmann, mais qui en a quelquefois la chaleur et la tournure". Son ouvrage sur la *Physiognomonie* "est (...) rempli de gravures singulièrement intéressantes ; d'observations fines, de vues neuves, de caractères bien choisis pour servir d'exemple en explication de ses idées, de descriptions frappantes ; il attache, il fait penser, il ouvre une nouvelle carrière à l'imagination qu'il échauffe. C'est un homme doux, dont l'âme pure et sensible se livre à l'enthousiasme et anime son expression du plus grand amour du bien. On peut lui reprocher de trop divaguer, de ne pas rapprocher et serrer les principes, mais c'est un ouvrage neuf sur une science toute aussi neuve et très piquante."

Elle termine sa lettre par une pique contre les cours de Le Roy où "on n'a point encore parlé de Magnétisme. (...) Ce n'est pas simplement l'Electricité affluente et effluente de l'abbé Nollet, ni l'Electricité en moins du docteur Franklin ; c'est l'Electricité positive ou effluente, et l'Electricité négative ou affluente. De ces belles différences, on établit une marche, on observe des effets qu'on applique avec une nouvelle tournure". Et Mme Roland de conclure "En vérité, je me croirois quasi docteur au milieu de ces raisonneurs".

Epouse d'un avocat au parlement, inspecteur des manufactures de vingt ans son aîné, Jean-Marie Roland de La Platière, Marie-Jeanne née Phlipon (1754-1793) prit part aux travaux scientifiques de son mari, futur ministre de l'Intérieur. Vive et savante, cultivée, elle devint une des grandes figures de la Révolution. Engagée parmi les Girondins, elle fut arrêtée avec eux et guillotinée le 8 novembre 1793. Passant devant la statue de la liberté, elle aurait déclaré : "ô Liberté, que de crimes on commet en ton nom !" Son mari se suicida deux jours plus tard en apprenant la fin tragique de sa femme.

800 / 1 000 €



92

#### LE BOURREAU EST UN CITOYEN COMME LES AUTRES

92

[SANSON]. MATON DE LA VARENNE (Pierre Anne Louis de). **Mémoire pour les exécuteurs des jugemens criminels de toutes les villes du royaume**, où l'on prouve la légitimité de leur état. Paris, février 1790.

Plaquette petit in-8 de 35 pp. mal chiffrées 34 : cartonnage moderne à la Bradel.

RARE ÉDITION ORIGINALE DU MÉMOIRE ADRESSÉ PAR LES BOURREAUX CHARLES-HENRI SANSON ET SON FILS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LA DÉFENSE DES DROITS CIVILS DE SA PROFESSION. Il a été rédigé par Maton de La Varenne.

Les Sanson ont exercé le métier de bourreaux à Paris de 1688 à 1847, six générations qui durant près de deux siècles pendirent, écartelèrent et firent rouler les têtes... Charles-Henri avait été, quant à lui, le bourreau de Damiens et du chevalier de la Barre avant d'officier pour les gouvernements révolutionnaires. Il meurt en 1806. Ses Mémoires sont apocryphes.

100 / 200 €



93

93

LES SABATS JACOBITES. *Paris, Au Palais-Royal, puis chez Blanchon, Leboure et Berlioz, 1791-1792.*

75 numéros en 3 volumes in-8 de 1 frontispice, 400 pp. ; 1 frontispice, 400 pp. ; 1 frontispice, 400 pp : demi-basane mouchetée, dos lisses ornés, pièces de titre verte, tranches rouges (*reliure moderne*).

JOURNAL CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE ET SATIRIQUE.

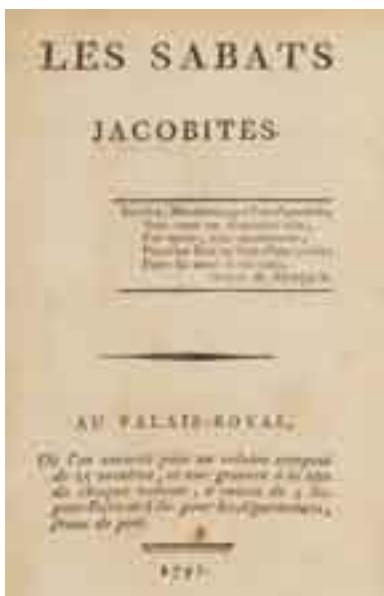
Il a été rédigé avec esprit et âpreté par le publiciste François Marchant, né à Cambrai vers 1761. Auteur de nombreux pamphlets réactionnaires, il ne semble pas avoir été poursuivi malgré ses attaques contre le nouveau régime. Il meurt dans la misère à Paris, en décembre 1793.

COLLECTION COMPLÈTE DE CE PÉRIODIQUE FORT RARE.

Elle est complète des 3 frontispices satiriques.

Le frontispice et les pages 255/256 du tome II portent une déchirure (Monglond II, 456.- Tourneux, n° 11420).

800 / 1 200 €



93

94

SERVAN (Joseph Michel Antoine). **Réunion de trois ouvrages. 1789-1790.**

3 volumes in-8, chacun relié en cartonnage moderne à la Bradel.

- *Avis salutaire au Tiers-État* ; sur ce qu'il fut, ce qu'il est, ce qu'il peut être.

Par un jurisconsulte allobroge. *Sans lieu* [Grenoble], 1788. In-8 de (1) f. de titre, 77 pp.

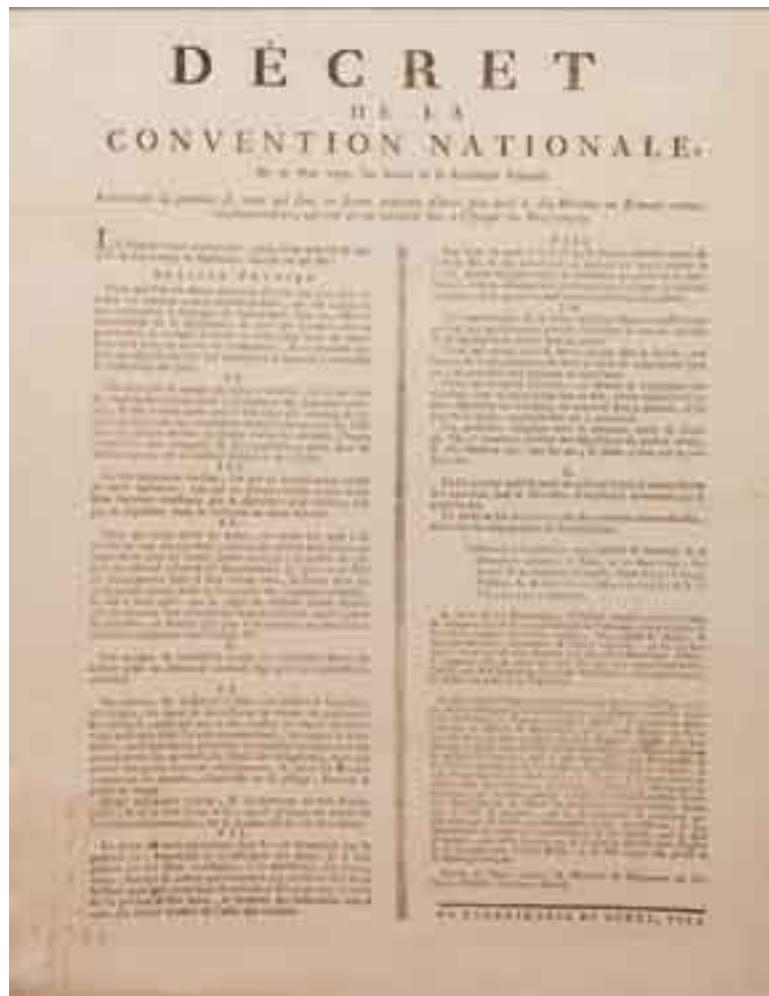
- *Lettre aux commettants du comte de Mirabeau.* *Sans lieu ni date* [1789].

In-8 de (1) f. de titre, 65 pp. [Violente critique de Mirabeau.- Monglond I, 21].

- *Adresse aux amis de la paix.* *Sans lieu*, 1790. Petit in-8 de 64 pp. [essentiellement dirigé contre Mirabeau]. Monglond I, 32.

Joseph Michel Antoine Servan (1737-1807), avocat au parlement de Grenoble, se fit connaître avant la Révolution par un *Discours sur l'administration de la justice criminelle* (1766) qui dénonçait les abus de la législation de l'Ancien Régime et en réclamait la réforme. Élu député aux états généraux de 1789, il ne siégea pas pour raisons de santé, mais il participa aux débats en publiant des plaquettes. On lui doit notamment un *Projet d'une déclaration des droits de l'homme* (1789).

100 / 200 €



95

## II - LA CONVENTION JUSQU'À LA TERREUR, 22 SEPTEMBRE 1792 - 1<sup>ER</sup> JUIN 1793

### LA MORT POUR LES CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRES

95

[AFFICHE]. Décret de la Convention nationale, du 19 mars 1793, l'an second de la République Française. **Concernant la punition de ceux qui sont ou seront prévenus d'avoir pris part à des Révoltes ou Émeutes contre-révolutionnaires, qui ont eu ou auraient lieu à l'époque du Recrutement.** *Paris, de l'imprimerie de Surre Fils [1793].* Affiche imprimée [46 x 35,5 cm], sous verre, cadre de bois doré.

Décret de la Convention instituant la peine de mort pour ceux qui sont prévenus d'avoir pris part aux révoltes ou émeutes contre-révolutionnaires (les insurgés de la Vendée semblent en particulier visés). L'article VI se montre encore plus radical : "Les prêtres, les ci-devant nobles, les ci-devant seigneurs, les émigrés, les agens et domestiques de toutes ces personnes ; les étrangers, ceux qui ont eu des emplois ou exercé des fonctions publiques dans l'ancien gouvernement, ou depuis la révolution, (...) subiront la peine de mort."

200 / 400 €



96



97

#### ASSASSINAT DU DÉPUTÉ RÉGICIDE LE PELETIER DE SAINT-FARGEAU

96

[AFFICHE]. Décret de la Convention nationale, du 21 janvier 1793, l'an second de la République française. Qui décerne les honneurs du Panthéon françois à Michel Le Pelletier, représentant du peuple, & décrète d'accusation Paris, ancien garde du roi, son assassin. *Paris, de l'Imprimerie Mallard, 1793.*

#### LE MARTYR DE LA RÉVOLUTION.

Le Peletier fut un des avocats les plus ardents de la plèbe. La veille de l'exécution du roi Louis XVI, un garde du corps nommé Pâris l'assassina dans un restaurant du Palais-Royal. Les royalistes ne pouvaient pardonner à l'ex-marquis d'avoir voté la mort du Roi. Ses obsèques furent l'occasion d'un véritable culte. L'affiche fait état d' "un crime de lèze-nation" ; elle devait être diffusée dans tous les départements.

150 / 250 €

#### CRÉATION DU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

97

[AFFICHE]. Décrets de La Convention-Nationale, du 10 mars 1793, l'An second de la République Française. Relatifs à la Formation d'un Tribunal criminel extraordinaire. *Paris, imprimerie de Surre Fils, [1793].*

Affiche imprimée [52 x 42 cm]. Fond rouge, sous verre, cadre de bois doré.

Création du Tribunal révolutionnaire chargé de juger les "attentats contre la liberté, l'égalité, l'unité, l'indivisibilité de la république, la sûreté intérieure et extérieure, (...)". On a donné le nombre de 5345 personnes traduites devant ce tribunal, dont 2747 condamnées à mort et exécutées.

200 / 400 €

98



98

[BELAIR (Alexandre-Pierre-Julienne, *dit de*)]. **Manuel du citoyen armé de piques**, ou Instruction raisonnée sur les divers moyens de perfectionner l'usage et la fabrication des piques, renfermant un précis de maniement et de l'usage de cette arme... par un militaire, ami de la liberté. *Paris, F. Buisson, 1792.*

In-8 de X, 73 pp. et 2 planches dépliantes hors texte, basane mouchetée, dos lisse orné, tranches rouges (*reliure de l'époque*).

Édition illustrée de 2 planches dépliantes gravées sur cuivre.

Officier d'artillerie au service de la Hollande, Alexandre-Pierre-Julienne de Belair trouva enfin un emploi sous la Révolution. La commune de Paris le nomma ingénieur en chef en août 1792. Promu général de brigade, il meurt baron d'Empire en 1819. Défauts à la reliure. (Martin & Walter I, 2415).

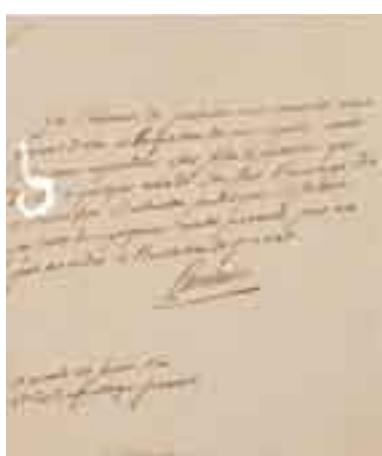
100 / 200 €

99

CAMBACÉRÈS (Jean-Jacques-Régis de). **Lettre au général Dillon.**

*20 février an 1<sup>er</sup> de la République française [1793].*

Lettre autographe signée Cambacérés, 1 page petit in-4, adresse.



99

LA SAVOIE ANNEXÉE PAR LA RÉPUBLIQUE DEVIENT LE 84<sup>EME</sup> DÉPARTEMENT

100

[CONVENTION NATIONALE - DÉCRETS]. Décrets de la Convention nationale des 27 & 29 novembre 1792, l'an 1<sup>er</sup> de la République française. **Réunion de la Savoie à la République française.** *Marseille, de l'Imprimerie nationale d'Auguste Mossy, 1792.* In-4 de 4 pp., broché.



100

“Article premier. La Convention nationale décrète que la Savoie formera provisoirement un quatre-vingt-quatrième département, sous le nom de département du *Mont-blanc*”. Farouchement hostile à la Révolution française, Victor-Amédée III avait accueilli émigrés et prêtres réfractaires, ce qui lui valut une déclaration de guerre dès le 22 septembre 1792, jour de naissance de la République. Rare et recherché.

On joint : *Décret de la Convention nationale du 3 avril 1793. Qui déclare que Dumouriez, traître à la Patrie, est mis hors la loi.* Rennes, J. Robiquet, 1793. In-4 de 4 pp. broché.

100 / 200 €

101

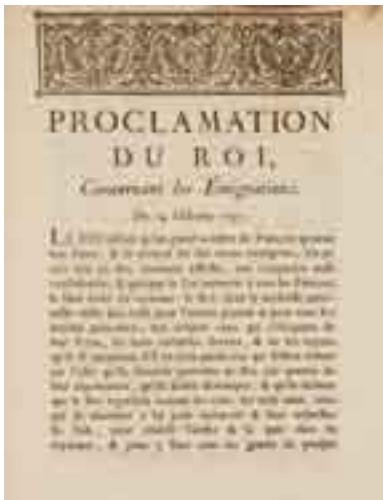
CAMPAN (Jeanne-Louise Genet, Mme). *Lettre à son neveu, le banquier Gamot.*  
*13 frimaire, sans année.*

Lettre autographe, 5 pages in-4.

TRÈS AMUSANTE LETTRE FAMILIALE.

Elle évoque d'abord les questions financières, annonçant qu'elle fait porter à Paris 6075 francs pour son compte et fait observer que des "respectables personnes" ne la payent pas "tant pour des raisons d'absence, de voyage ou de manque d'argent". Elle donne d'autres instructions pour ses affaires puis des nouvelles plus personnelles évoquant un prochain voyage à Paris pour assister à un accouchement, etc. Puis elle parle de son pensionnat, qu'elle avait fondé dans la vallée de Chevreuse, qui fut une affaire florissante et où fut élevée Hortense de Beauharnais : "J'ai prié net Me Du Bucq de changer sa méthode ou de reprendre sa fille. Non seulement elle est très mauvaise institutrice chez elle, mais ici elle m'empêche d'agir. De plus elle est tracassière, elle disoit que le linge de sa fille étoit égaré quand il étoit en entier dans son armoire, elle l'avoit même persuadé à M. Du Bucq que j'ai forcé de venir à la lingerie et qui a du voir l'ordre étonnant qui regne partout. Cette dame si soigneuse et si tourmentante chez les autres n'avoit pas la moitié du linge de sa fille marqué chose de la plus grande nécessité dans une maison nombreuse. C'est le bon Brantôme je crois qui a le premier établi la distinction entre marmiteuse et ménagère, il avoit bien raison ! Je m'aperçois que je fais des comérages mais à qui se plaindre des fous, si ce n'est aux sages ? Cependant ne dites pas un mot de ces niaiseries à M. Du Bucq".

100 / 200 €



102

102

[ÉMIGRATION]. *Proclamation du Roi, concernant les émigrations.*

Du 14 octobre 1791. *Paris, Imprimerie royale, 1792.*

- *Décret de la Convention nationale du 28 mars 1793, contre les émigrés.*

*Niort, J.-B. Lefranc-Eliès, 1793.*

- *Décret de la Convention nationale des 31 octobre, 1, 3, 10 et 25 novembre 1792, 3 juin et 25 juillet 1793, concernant l'administration et la vente des biens des émigrés, et la liquidation de leurs dettes.*

3 plaquettes in-4 de 3 pp., 35 pp. et 47 pp., brochées.

La fuite du roi en juin 1791 entraîne une vague d'émigration spécifique, formée de nobles et de militaires qui comptent s'engager dans des troupes pour délivrer le roi. C'est alors, en octobre 1791 que les députés votent les premières mesures contre l'émigration, passible de la peine de mort. Le premier décret, *Contre les émigrés*, renferme la partie pénale, le second porte sur la partie civile et administrative.

On joint :

- *Les Emigrés justifiés, ou Réfutation de la réponse de M. Leuliette à M. Lally-Tolendal, sur sa défense des émigrés.* Par F.T-D. Paris, Batillot [1797]. In-8 de VI, 101 pp. : demi-veau glacé bleu nuit, dos lisse orné, tranches jaspées (reliure ancienne).

"Je ne suis ni noble, ni prêtre, ni émigré, ni parent, ni ami d'émigré ; mais je suis homme et français". (Monglond IV, 55.- Martin & Walter, n° 6107).

- [ROBINEAU (Alexandre-Louis-Bertrand, dit de Beaunoir)]. *Le Royaliste ou Lettres d'un Français réfugié sur les bords du Rhin.* Neuwied, 1791. Plaquette in-8 de (1) f. de titre, 78 pp. : cartonnage moderne à la Bradel.

Auteur dramatique réfugié à Neuwied, Alexandre Roineau (1746-823) analyse la Révolution à laquelle il était favorable : “Je ne suis ni aristocrate, ni démocrate, je suis Français. (...) J’ai gémi sur les inconséquences de la Cour ; le despotisme tyrannique des ministres ; l’arrogance de la noblesse ; l’indécente opulence du clergé (...) jugez avec quel plaisir j’ai vu se lever sur la France l’aurore d’un jour plus pur (...). Mais, jugeant les dérives du nouveau pouvoir, il affirme : “la contre-révolution se tentera, elle réussira, & sera la gloire de la France & le bonheur du peuple.”

- [LOUIS-STANISLAS-XAVIER, comte de Provence]. *Relation d’un voyage à Bruxelles et à Coblenz.* (1791). *Quatrième édition.* Paris, Baudoin, 1823. In-16 de (4) ff. dont un blanc, 99 pp. : basane de l’époque.  
Édition à la date de l’originale, finement imprimée par Jules Didot l’aîné.  
Défauts à la reliure.  
400 / 600 €

103

JAUFFRET (Louis-François). *Histoire impartiale du procès de Louis XVI*, ci-devant roi des Français, ou Recueil complet et authentique de tous les rapports faits à la Convention nationale concernant le procès... *Paris, C.-F. Perlet, 1792-1793.*  
8 volumes in-8 : cartonnage à la Bradel (*reliure ancienne*).

Important recueil, imprimé à chaud, de tous les discours prononcés au procès de Louis XVI : rapports des séances, opinions des députés, interrogatoires, plaidoyers, rapport de l’exécution et testament de Louis Capet. Les tomes III et V renferment, en outre, des résumés ou la reproduction de diverses brochures relatives à l’événement. La page de titre du tome I fait défaut.  
(Monglond, 542.- Tourneux, 3581).

200 / 400 €



104

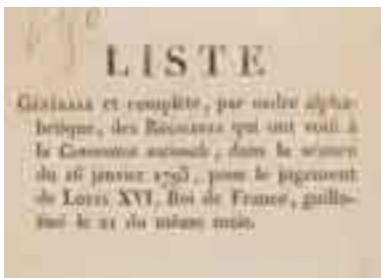
MARAT (Jean-Paul). *Lettre à la Convention nationale, lue à la séance du 13 avril 1793.* [Paris], Imprimerie nationale, [1793]. 6 pp. Lettre publiée après que l’arrestation de Marat ait été votée par la Convention.

Relié avec :

*Adresse des administrateurs du département du Pas-de-Calais, aux citoyens dudit département.* 4 pp. et *Rapport par M. Delaunay, le jeune, sur les délits imputés à Marat.* 15 pp.  
Joint : *Appel nominal qui a eu lieu dans la séance permanente du 13 au 14 avril 1793 (...) sur la question : y a-t-il lieu à accusation contre Marat ?* 78 pp. et (1) f.  
Soit 4 pièces reliées en 2 volumes petit in-8 : cartonnage moderne à la Bradel.

En avril 1793, alors qu’il vient d’être élu président de la Société des Jacobins, Marat est mis en accusation : sa lutte contre les plus enragés des opposants lui coûte cher. L’appel nominal fait état d’une majorité écrasante (220 votants sur 360) en faveur d’un décret d’accusation. Il sera toutefois acquitté et reconduit en triomphe à la Convention. Sa lettre de défense à la Convention, lue le 13 avril, se termine par ces mots courageux, qui résument sa politique : “Je ne veux pas que la Convention soit dissoute ; je demande qu’elle soit purgée des traîtres qui s’efforcent de perdre la nation, en rétablissant le despotisme.”

200 / 400 €



[PROCÈS DE LOUIS XVI]. Ensemble de 14 ouvrages sur le procès de Louis XVI. 1792-1793. 14 plaquettes brochées ensemble dans un volume in-8, couverture de papier dominoté, non rogné.

BEL ENSEMBLE DES PIÈCES OFFICIELLES DU PROCÈS DE LOUIS XVI, PUBLIÉES PAR LA CONVENTION. On y trouve les différents rapports, le détail du vote de la mort du Roi, son testament, le procès-verbal des faits relatifs aux funérailles de Louis-Michel Le Peletier, les apports de Gohier, sur les papiers de la Liste civile, de Lindet, sur l'acte d'accusation, l'inventaire des pièces "concernant les crimes de Louis Capet", la défense de l'avocat de Sèze, lue à la Convention et celle de Pichois publiée en deux tomes chez Dufresne.

On joint neuf autres pièces :

- PÉTION (Jérôme). *Discours sur l'Affaire du Roi*. Imprimé par ordre de la Convention nationale. Paris, Imprimerie nationale, 1792. In-8 de 8 pp. : cartonnage moderne à la Bradel. Le 3 août 1792, Pétion présente à l'Assemblée législative, une adresse pour voter la déchéance du roi. L'accueil, pour le moins réservé, précipite la décision de tenter un coup de force.

- ROBESPIERRE (Maximilien). *Second discours de Maximilien Robespierre, député du département de Paris, sur le jugement de Louis Capet* ; du 28 décembre 1792, l'an 1<sup>er</sup> de la République. Imprimé par ordre de la Convention nationale. Dijon, imprimerie de Capel, 1793. In-4 de 16 pp., broché. Discours capital où Robespierre combat vigoureusement l'appel au peuple. L'expédient imaginé par les Girondins ne peut, selon lui, qu'allumer la guerre civile. "Pourquoi les fondateurs de la République sont-ils divisés sur la punition du tyran ?" Et la conclusion tombe comme un couperet : "Je demande que la Convention déclare Louis coupable & digne de mort."

- *Défense de Louis XVI, prononcée à la barre de la Convention le mercredi 26 décembre 1792, par M. Desèze, l'un de ses défenseurs officieux*. Rouen, Bloquel, 1824.

In-12 de 1 portrait-frontispice gravé, (1) f., 49 pp. : cartonnage moderne à la Bradel.

- MOUNIER. *Appel au tribunal de l'opinion publique* (...). Genève, 1790.

Relié avec : *Liste comparative des cinq appels nominaux. Faits dans les séances des 15, 1, 17, 18 et 19 janvier 1793, sur le Procès et le jugement de Louis XVI* (...). Paris, Levigneux et Frouillé, 1793. Suivi de : *Déclarations et observations faites par plusieurs députés aux appels nominaux, dans le procès et le jugement de Louis XVI*. [1793].

Suivi de l'*Avis aux citoyens sur le procès de Louis XVI*. Extrait du n° 336 du Courrier Français... premier décembre 1792, l'an premier de la République. Soit 3 ouvrages reliés en 1 volume in-8 de (1) f., II, 352 pp. ; VIII, 56, 109 pp. ; 4 pp. : basane, dos lisse orné, tranches marbrées, reliure usagée de l'époque.

- *Éloge historique et funèbre de Louis XVI du nom, roi de France et de Navarre*.

Neuchâtel, 1796. In-8 de (2) ff., LV, 368 pp. et 4 pp. pour le testament de Louis XVI : basane mouchetée de l'époque, dos à nerfs orné.

- *Procès ou assassinat juridique de Louis XVI, roi de France et de Navarre*. Paris, 1814. In-8 de (2) ff., 84 pp. : demi-chagrin bleu moderne.

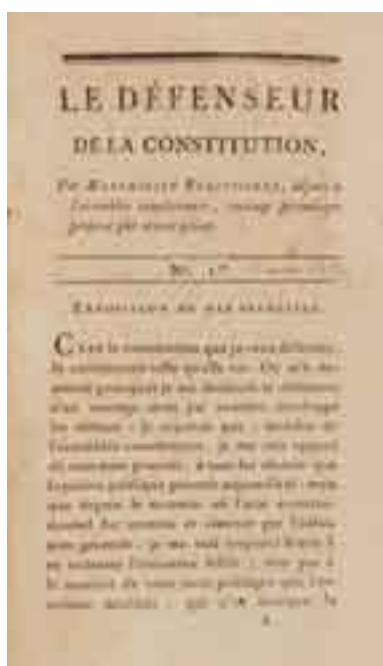
- *Liste générale et complète, par ordre alphabétique, des Régicides qui ont voté à la Convention nationale*, dans la séance du 16 janvier 1793, pour le jugement de Louis XVI, Roi de France, guillotiné le 21 du même mois. A Lyon, sur la copie imprimée à Londres, 1814. In-12 de (1) f., 9 pp. : cartonnage moderne à la Bradel, titre imprimé sur le premier plat. Piqûre de rappel prescrite sous la Restauration.

COLLECTION DE 23 PIÈCES EN TOUT.

800 / 1 200 €



106



106

MONTESQUIOU (Anne-Pierre, marquis de). *Mémoire justificatif pour le citoyen françois A. P. Montesquiou* ; ci-devant Général de l'armée des Alpes. Précédé et suivi de pièces importantes. *Sans lieu, novembre 1792, l'an IV de la liberté.*  
Petit in-8 de 54 pp., broché.

Après avoir occupé la Savoie, le général de l'armée des Alpes reçut l'ordre de chasser les Bernois de Genève. Il préféra négocier et fut destitué. Il se réfugiera en Suisse. Son *Mémoire justificatif*, adressé à la Convention, est une attaque contre le ministre Clavière.

On joint : *Supplément à la correspondance du ministre Clavière et du général Montesquiou, servant de réponse au libelle du général contre le ministre.* Sans lieu ni date, 1792.

In-12 de 16 pp.

Réponse au Mémoire précédent. Clavière avait proposé l'annexion de Genève de façon à ranger l'importante place bancaire sous l'autorité de la France, alors en pleine déroute financière. (Rivoire, 3304 et 3611). Timbre humide sur le titre.

100 / 150 €

ROBESPIERRE JOURNALISTE

107

ROBESPIERRE (Maximilien). *Le Défenseur de la Constitution*, par Maximilien Robespierre, député à l'assemblée constituante. Ouvrage périodique proposé par souscription. [Paris, imprimerie Nicolas, 17 mai 1792 - 20 août 1792]. Numéros 1, 2, 6 à 12, dernier publié. Petit in-8 de 518 pp.

*Suivi de :*

*Lettres de Maximilien Robespierre, membre de la Convention nationale de France à ses commettans.* [Paris, 1792-1793].

Série 1 : numéros 1 à 3 (30 septembre 1792 - 30 octobre 1792), n° 8 (6 décembre 1792), sur 12 numéros publiés.- Série 2 : numéros 1 à 8, sur 10 numéros publiés (4 janvier 1793 - 2 mars 1793). In-8 de 344 pp.

Le tout relié en 2 volumes petit in-8 et in-8 : cartonnage moderne à la Bradel.

COLLECTION EXCEPTIONNELLE DU JOURNAL RÉDIGÉ PAR ROBESPIERRE.

L'hebdomadaire se présente sous forme de cahiers de 48 à 64 pages. Il couvre la période cruciale (1792-1793) où Robespierre devint membre de la Commune, puis député à la Convention et chef des Montagnards.

*Le Défenseur de la Constitution* et son supplément, les *Lettres à ses commettans* ("J'entends, par ce mot, tous les Français"), manifestent le talent de Robespierre publiciste. "Le recueil est curieux à consulter, et pour le jour qu'il jette sur Robespierre lui-même, et pour les détails qu'il renferme sur certains événements, notamment sur la révolution du 10 août" (Hatin, *Histoire de la presse* V, pp. 279-291.- Martin & Walter V, nos. 361 et 886).

L'EXEMPLAIRE RENFERME 21 LIVRAISONS SUR LES 34 PARUES, SOIT 862 PAGES.

Les seules collections complètes répertoriées dans les bibliothèques françaises sont localisées à la BnF et à l'Arsenal, et l'on serait bien en peine d'en trouver aujourd'hui sur le marché international.

1 000 / 1 500 €



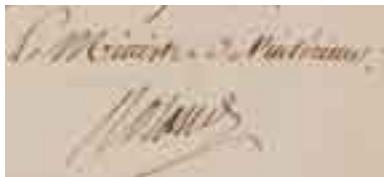
107

## DES BROUETTES POUR LE CAMP DE PARIS

108

ROLAND DE LA PLATIÈRE (Jean-Marie). *Lettre à MM. de la Commission militaire du Camp sous Paris. Paris, 30 septembre [1]792.*

Lettre signée, 2 pages in-folio.



108

Nommé ministre de l'Intérieur en mars 1792, le girondin Jean-Marie Roland de La Platière fut l'objet d'attaques toujours plus violentes. Tête de turc des montagnards, il s'attira progressivement la haine du peuple parisien, puis démissionna en janvier 1793, lorsque les girondins virent décliner leur influence, suite au procès du Roi.

En ce mois de septembre 1792, la commission du camp de Paris souhaite réquisitionner "les brouettes et Outils des ouvriers du Canal de Bourgogne et de celui du Tréport".

Le ministre ne peut satisfaire cette demande, les brouettes étant indispensables à la construction du canal de Bourgogne. En revanche, Roland s'engage à prendre les dispositions pour "faire transporter, sans délai, les brouettes et outils qui pourront se trouver (...) sur les ateliers du Canal du Tréport". Or, selon toute vraisemblance, ces brouettes appartiennent à un entrepreneur. "J'en serois véritablement fâché", continue-t-il, "à cause du désir que j'ai de concourir avec vous aux moyens d'accélérer les travaux au Camp de la Capitale".

600 / 800 €

109

[ROUSSELIN (Alexandre-Charles-Omer, comte de Corbeau de Saint-Albin)]. *Correspondance originale des émigrés, ou les émigrés peints par eux-mêmes.*

(Cette correspondance, déposée aux archives de la Convention Nationale, est celle prise par l'avant-garde du général Kellermann à Longwy et à Verdun, dans le Porte-feuille de Monsieur, et dans celui de M. Ostome, secrétaire de M. de Calonne.) On y a joint des Lettres curieuses, et des Papiers saisis en Savoie sur les Emigrés, et également déposés aux archives de la Convention. *Paris, chez Buisson, Lyon, chez Bruyset frères, Marseille, chez Mossy, Londres, chez J. de Boffe, 1793.*

2 tomes en un volume in-8 de 1 frontispice, (4) ff., 290 pp. ; 208 pp. : veau marbré, dos lisse orné, tranches marbrées (*reliure de l'époque*).

PREMIÈRE ET UNIQUE ÉDITION. Elle est ornée d'un frontispice gravé sur cuivre.

Correspondance éditée par Alexandre Rousselin, protégé de Danton, alors affecté au ministère de l'Intérieur. Elle contient le *Certificat de Comité de Sûreté*, daté du 17 novembre 1792, confirmant l'authenticité des papiers publiés dans cet ouvrage. Il est signé par Anacharsis Cloots, Hérault et J. J. Musset.

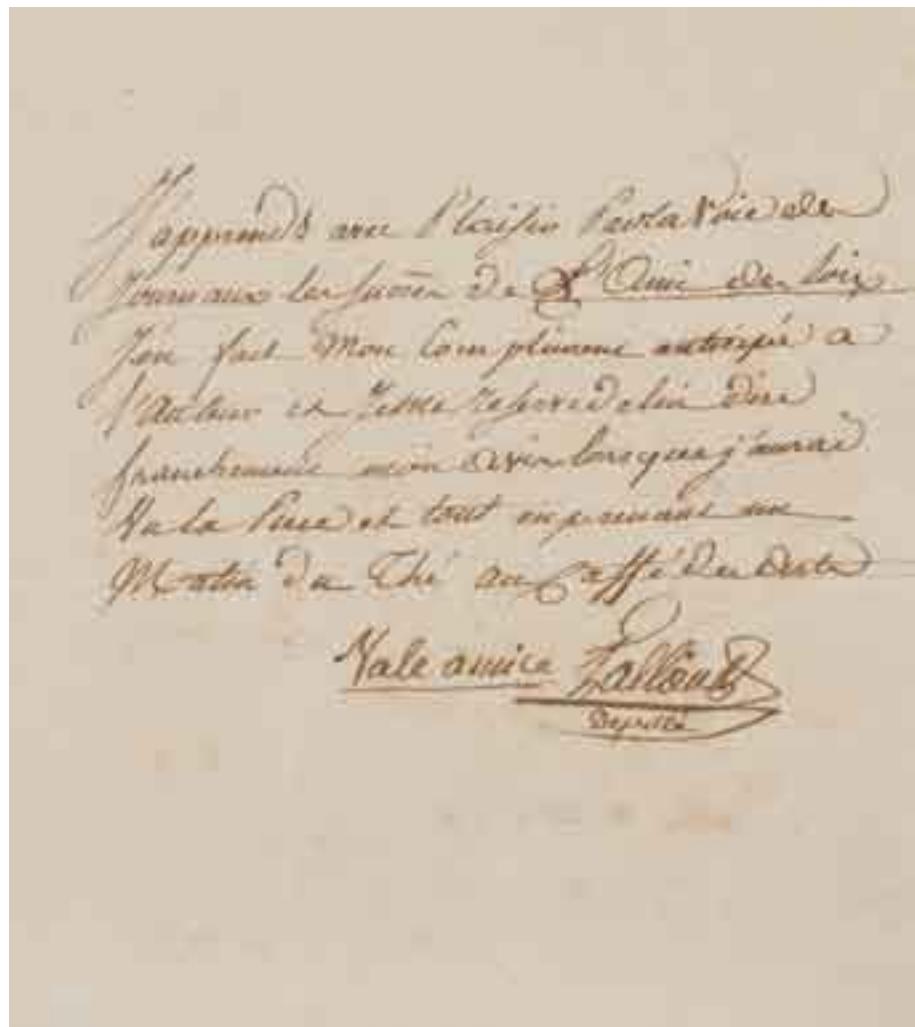
Les lettres et documents saisis sont classés thématiquement : *Amour, fanfaronnades, détresse, la peur, royalisme, intentions malveillantes, trahison, espionnage.*

Petits accrocs aux coiffes, sinon bel exemplaire. (Martin & Walter IV, n° 30577).

100 / 200 €



109



110

110

TALLIEN (Jean-Lambert). *Lettre au citoyen Laya. Sans lieu ni date* [Paris, janvier 1793].  
Lettre signée *Tallien député*, avec compliment autographe, 1 demi-page in-4, adresse au verso.

“J'apprends avec plaisir par la voie des journaux les succès de *L'ami des loix*”. J'en fait mon compliment anticipé à l'auteur et je me réserve de lui dire franchement mon avis lorsque j'aurai vu la pièce et tout en prenant un matin du thé au Caffé des Arts”.

Créé au Théâtre Français le 2 janvier 1793 au moment du procès de Louis XVI, *L'Ami des loix*, eut un succès considérable. Le personnage principal de cette comédie est un ci-devant qui soutient la Révolution tout en condamnant ses excès. L'auteur, Jean-Louis Laya (1761-1833) poussa l'audace jusqu'à y dépeindre Robespierre et Marat sous un jour peu favorable. Énorme succès de scandale et source de controverses parmi les spectateurs, la pièce est interdite dix jours plus tard par la Commune. Laya doit se cacher ; on prétend que plusieurs personnes trouvées en possession du texte de la pièce furent guillotinées. La pièce sera représentée de nouveau après la chute de Robespierre, mais sans succès.

À la Convention, Tallien siégeait sur les bancs de la Montagne : il fit partie de la conjuration contre Robespierre.

200 / 400 €

avec le fer.

Vous nous invitons en conséquence ;  
à voir les maîtres de forges, les métiers,  
à les engager à chauffer leurs industries  
pour qu'ils fassent fabriquer des lames,  
Soit de fer, c'est à dire de Comptoir,  
et à vouloir bien communiquer vos  
observations, à l'administration centrale  
des armes quai Voltaire à Paris ; —  
L'administration ne toutes les mesures  
relatives à ces objets ; tout pour  
les établissements qu'ils nécessiteront  
que nous tout auquel notre île auquel  
pu obtenu des armes.

Les membres du Comité de l'Assemblée  
publique.

~~Mr. Carnot~~

~~C. a. Prieur~~

~~Thuriot~~  
C. a. Prieur  
Robespierre



111



112

### III - LA TERREUR, 2 JUIN 1793 - 28 JUILLET 1794

#### 111

[AFFICHE]. Égalité, Liberté. **Supplément au Bulletin de la Convention nationale.**

Suite de la Séance du 6 Prairial, l'an second de la République une et indivisible.

*A Paris de l'Imprimerie nationale, n° 3.*

Affiche imprimée [51 x 41 cm].

Décret relatif aux crimes commis par des contre-révolutionnaires ; nouvelles concernant l'armée de la Moselle et Jourdan ; 4 000 hommes commandés par le général Augereau ont fait leur entrée en Espagne, etc. Légères rousseurs.

150 / 250 €

#### MANDAT D'ARRÊT CONTRE CONDORCET

#### 112

[AFFICHE]. Égalité, Liberté. **Bulletin de la Convention Nationale.** Séance du Lundi 8 juillet 1793, l'an deuxième de la République française.

*A Paris, de l'Imprimerie nationale, [1793] n° 8.*

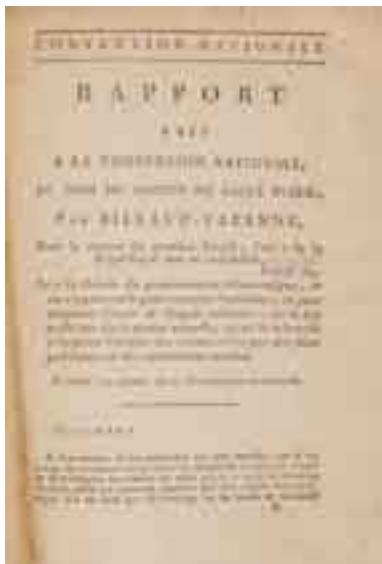
Affiche imprimée [63 x 42cm], sous verre, cadre de bois doré.

Dénonciation d'un bruit calomnieux, de nature à troubler la tranquillité publique, selon lequel "le fils du tyran" aurait été enlevé du Temple, suite à une conspiration royaliste. La Convention décrète, par ailleurs, l'arrestation de Condorcet et décerne dix *mentions honorables* à des administrations en province ou à des citoyens pour leur civisme républicain. Traces de pliures et mouillure angulaire.

150 / 250 €

## LES PRINCIPES FONDATEURS DE LA RÉPUBLIQUE

113



113

BILLAUD-VARENNE (Jacques Nicolas). **Rapport fait à la Convention nationale** (...) sur la théorie du gouvernement démocratique, et sa vigueur utile pour contenir l'ambition, et pour tempérer l'essor de l'esprit militaire ; sur le but politique de la guerre actuelle, et sur la nécessité d'inspirer l'amour des vertus civiles par des fêtes publiques et des institutions morales. *Paris, Imprimerie nationale, 1794.*

Plaquette in-8 de 16 pp. : cartonnage moderne à la Bradel, non rogné.

ÉDITION ORIGINALE DE CE DISCOURS FONDATEUR, prononcé dans la séance du premier floréal an II [20 avril 1794]. Au nom du Comité de salut public, Billaud-Varenne jette les bases d'une république démocratique pour asseoir la Révolution car, dit-il, "trop longtemps nous avons marché au hasard. (...) Il faut, pour ainsi dire, recréer le peuple qu'on veut rendre à la liberté (...). Il faut donc une action forte, une impulsion violemment propre à développer les vertus civiques, et à comprimer les passions de la cupidité, de l'intrigue et de l'ambition."

Ce faisant, il justifie la sévérité de la Terreur évoquant "Capet et ses infâmes courtisans [qui], dans leur rage, ne respirent que massacres et dévastations. (...) C'est le meurtre prémedité du corps social, que l'on ne peut prévenir que par la mort des conjurés : c'est l'assassin qu'on tue, pour ne pas tomber sous ses propres coups."

150 / 250 €

## LES INVENTIONS GUERRIÈRES D'UN ARTISTE PEINTRE RÉVOLUTIONNAIRE

114

BRARD (J.N.) & DESPIERRE. Ensemble de documents relatifs à des projets d'artillerie. *15 octobre - 16 novembre 1793.*

2 lettres autographes signées de 1 et 3 pages in-folio, accompagnées d'un grand dessin à la plume colorié (31,8 x 41 cm) illustrant des boulets ramés.

On joint un rapport manuscrit de la commission des Armes de 3 pages in-folio, en date du 24 novembre 1793.

ARTISTE PEINTRE, VOLONTAIRE AU I<sup>ER</sup> BATAILLON DE MARSEILLE, LE CITOYEN BRARD S'ATTELE AVEC OBSTINATION À PERFECTIONNER L'ARTILLERIE DE L'ARMÉE RÉPUBLICAINE EN INVENTANT CANONS ET BOULETS.

Ses lettres aux administrations sont animées d'une grande ferveur révolutionnaire.



114 (détail)

Dans une première lettre adressée au ministre de la Guerre, Brard, associé à un citoyen Despierres, propose une nouvelle sorte de boulets, formé de "deux portions de boulets exactement égales de forme et de poids (...) maintenu avec un fil de fer ou une corde". Marchant "du front et par conséquent d'une vitesse égale", les deux portions "déploieront une chaîne qui ramasseroit tout ce qui se trouveroit sur son passage" à la sortie de la pièce. Le résultat en serait bien plus terrible que la mitraille, affirment les auteurs. "Ce moyen si il est consacré par l'expérience serviroit bien rapidement et bien énergiquement à détruire les bataillons ennemis et surtout la supériorité de leur cavalerie. (...) Nous resterons toujours persuadés qu'on n'a pas encore tiré tous les parti possible de la puissance de la poudre, et que c'est au génie de la liberté à franchir toutes les bornes et tous les obstacles". A la lettre est joint un beau dessin à la plume colorié (31,8 x 41 cm) illustrant l'invention. En marge, avis manuscrit défavorable au projet : "La Détonation de la poudre ne force que les obstacles qui sy opposent...".



114

Dans une seconde lettre, adressée aux administrateurs des Armes, Brard présente un projet de pierriers “peu dispendieux, et extrêmement facile à se procurer. Il peut être mis en pratique sur la pente des montagnes, des colines, à l’entrée des Bois, et généralement dans tous les passages et les Lieux où l’on ne pourroit placer des Batteries, ou bien lors qu’il ne s’en trouve pas la quantité que l’on désireroit”.

“J’ai cherché les moyens d’augmenter notre artillerie, de fortifier nos Rédoutes, de placer du canon dans les Lieux les plus difficiles, et les moins inattendu. D’en faire lors qu’il en manque. J’ai (...) trouvé le moyen en faisant de chaque gros arbre, un ou plusieurs canons, j’ai cru trouvé le moyen de contenire les efforts de la poudre dans lame de la pièce (...). Il est a supposer que lon rencontre partout des arbres principalement sur les éminences qui borde ordinairement les défilées, et ou l’on veut établire partout des Rédoutes”.

Suit un long commentaire technique, décrivant en détail la confection des canons qui offrent l'avantage de se démonter très vite, une fois la redoute abandonnée.

Le citoyen Brard joint également une addition à son projet de boulet ramé, puis conclut : “C'est le 3<sup>me</sup> projet que je vous soumets. (...) Si je ne réussit [sic] pas ce n'est pas faute de peine. Je remplis un devoir bien doux celui d'estre utile à la République.” La lettre est contresignée Régnier et accompagnée de deux notes marginales d'une autre main.

On joint le *Rapport de la commission des Armes sur un Boulet Ramé proposé par les Citoyens Brard Peintre et Despierre*, en date du 4 frimaire an 2 [24 novembre 1793]. Le rapport manuscrit, signé Régnier aîné, Leroux et Simonne (?), fait état d'essais du même type effectués antérieurement et qui se sont révélés négatifs. En effet, “au moment de l'Explosion le feu de la poudre tendant à écarter les deux hémisphères, il ne résultait un frottement si considerable dans l'aine de la Pièce, que cette même pièce fut bientôt gâtée. (...) Au surplus quand on pourrait réussir à donner à propos le développement désiré au boulet, on aurait encore un autre obstacle à vaincre. C'est de lui donner une impulsion qui puisse ne pas le faire varier dans sa position et cet obstacle paraît insurmontable”. La commission relève néanmoins “l'art et l'intelligence du plan” des deux citoyens avant d'évoquer le projet de pierrier : “Quoique cette idée soit neuve, elle laisse néanmoins à juger facilement les difficultés qu'il y aurait dans l'Exécution et le danger qu'il y aurait à s'en servir”.

800 / 1 000 €

## LE NOUVEAU CALENDRIER

115

[CALENDRIER RÉPUBLICAIN – 1793]. Convention nationale. **Calendrier de la république française**, précédé du décret sur l'ère, le commencement et l'organisation de l'année, et les noms des jours et des mois, avec une instruction qui en fait connaître les principes et l'usage. *Paris, Imprimerie nationale, an second de la République* [1793]. In-8 de 28 pp., 1 planche repliée hors texte (Rapport des nouvelles heures avec les anciennes), (15) ff., 1 planche repliée hors texte de Concordance : vélin dur à la Bradel.

ÉDITION ORIGINALE.

Le calendrier étant fondé sur le système décimal, les mois, tous égaux !, se décomposent en trois décades. Les jours se nomment primidi, duodi... décadi. Ils sont divisés en dix heures de cent minutes, soit 100 000 secondes.

Le poète Fabre d'Eglantine a inventé, pour le nom des mois, des sonorités graves pour l'automne (vendémiaire, brumaire, frimaire), mais plus gaies et brèves pour le printemps (germinal, floréal, prairial).- Une planche renforcée, petit manque de papier sur le titre, sans atteinte au texte. (Martin & Walter, 4240).

On joint :

*Décret de la Convention nationale, sur l'ère, le commencement & l'organisation de l'année, & sur les noms des jours et des mois.* Du 4<sup>e</sup> jour de frimaire, an second de la république française une et indivisible. Paris, [1793].

In-4 de 54 pp. : cartonnage moderne à la Bradel.

Le 5 octobre 1793, la Convention adopte le calendrier républicain qui entre presque aussitôt en vigueur. La première année républicaine avait débuté le 22 septembre 1792. Restauration au coin de cinq feuillets et cachets de bibliothèque.

300 / 500 €

116

CARNOT (Lazare). Lettre au représentant du peuple Lacombe Saint-Michel, à Dunelibre [Dunkerque]. *Sans lieu, 6 thermidor an 2* [24 juillet 1794].

Lettre autographe signée Carnot, 1 page in-4.

BELLE LETTRE AUTOGRAPHE SIGNÉE ADRESSÉE PAR LAZARE CARNOT AU NOM DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC, TROIS JOURS AVANT L'ARRESTATION DE ROBESPIERRE.

“Nous t'envoyons, cher collègue, deux lunettes à longue vue les meilleures qu'on ait pu trouver à Paris, avec trois grandes cartes de la Hollande et de la Zélande. (...) Les nouvelles annoncent que l'ennemi se fortifie dans la Zélande, ce qui prouve la nécessité de hâter l'expédition et fait regréter qu'elle n'ait pu être faite plutôt. Si l'ennemi a disparu de devant Ostende et Nieuport et que le vent soit bon, nous pensons que vos moyens actuels pourroient suffire. Il faut suivre sur cela l'avis de Vanstabel”.

Cachet de la *bibliotheca Lindesiana* du comte de Crawford (1812-1880).

400 / 600 €

116



117



117

DE L'ACIER POUR ARMER LA RÉPUBLIQUE

118

[COMITÉ DE SALUT PUBLIC]. Lettre du bureau de la fabrication des armes aux citoyens Lambert Raucourt et Guillaume à Charleville. *Paris, le 3 septembre l'an 2 [1793]*. Lettre signée par Robespierre, Lazare Carnot, Claude-Antoine Prieur, Jacques Thuriot, André Jeanbon Saint-André, 3 pages in-folio.



118

[CATÉCHISMES RÉVOLUTIONNAIRES]. Réunion de trois ouvrages.

*Catéchisme de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen*. Par J.B. Boucheseiche, maître de pension & ci-devant professeur en l'université de Paris. Châlons, chez Mercier, an 2. In-16 de 90 pp., (1) f. [relié avec l'*Acte constitutionnel* du 24 juin 1793 et la *Constitution* du 5 fructidor, an III]. 3 ouvrages en 1 volume in-16 : demi-veau de l'époque, court de marges.

*Catéchisme de la liberté* [Par Levasseur]. Sans lieu ni date. In-12 de 12 pp. : broché, couverture moderne.

*La Loi naturelle, ou Catéchisme du citoyen français*. Grenoble, Alexandre Giroud, an II. In-12 de 72 pp. : cartonnage du XIX<sup>e</sup> siècle. Ex-libris *Paul Couturier de Royas* [Renferme à la suite un *Hymne à la Raison*, le texte de *La Marseillaise* intitulée *Hymne patriotique* et la chanson *La Carmagnole*].

Belle réunion de trois "catéchismes" révolutionnaires, livrets rédigés sous forme de questions/réponses et destinés à expliquer et promouvoir les principes de la Révolution auprès du plus grand nombre.

200 / 400 €

119



[COMITÉ DE SALUT PUBLIC]. Lettre au ministre de la Guerre. *Paris, 29 brumaire an II* [19 novembre 1793].  
Lettre signée Carnot et Billaud-Varenne, 1 page in-folio.

BEAU DOCUMENT SIGNÉ PAR CARNOT ET BILLAUD-VARENNE.

“Nous vous faisons passer Citoyen Ministre, une dénonciation contre le général Beffroy envoyée au procureur général du département de la Vendée et qui nous a été adressée par notre collègue Maignen.”

400 / 600 €

119

120



[COMITÉ DE SALUT PUBLIC]. Feuille des demandes.  
*12 floréal An II* [1<sup>er</sup> mai 1794].  
Pièce en partie imprimée, signée, 1 page in-folio oblongue.

LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC ARME LES TROUPES DE LA RÉPUBLIQUE.

Ce document recense les demandes d'armement émanant des armées du Nord, des Ardennes et d'Italie. 400 carabines pour l'armée du Nord, 400 carabines et 3 000 fusils pour l'armée des Ardennes, 6 000 fusils “à la disposition du général en chef de l'armée d'Italie”, c'est-à-dire Bonaparte.

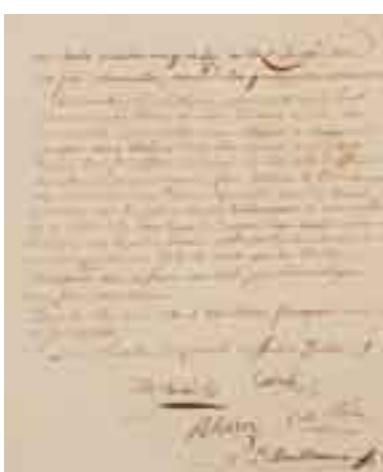
La proposition de la commission des armes et poudres stipule que “les carabines peuvent être prises à Paris, les 3 000 fusils pour Givet peuvent être pris à Paris, etc.”

LA PIÈCE EST APPROUVÉE PAR LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC ET SIGNÉE PAR COLLOT-D'HERBOIS, PRIEUR, BARÈRE ET BILLAUD-VARENNE.

800 / 1 000 €

“ROBESPIERRE ET SES COMPLICES NE SONT PLUS ; L'OPPRESSION A DISPARU, TOUS LES CŒURS S'OUVRENT”

121



[COMITÉ DE SALUT PUBLIC]. Lettre aux représentants du Peuple près l'armée d'Italie. *Paris, 10 thermidor an 2* [28 juillet 1794].

Lettre signée par Carnot, Collot-d'Herbois, Barère, Prieur et Billaud-Varennes.  
3 pages in-4 ; en-tête gravé sur cuivre par Quéverdo d'après Garneray.

LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC ANNONCE AVEC JOIE L'EXÉCUTION DE ROBESPIERRE ET DE SES AFFIDÉS ET RECOMMANDÉ À L'ARMÉE D'ITALIE DE VEILLER À L'AVENIR - NOTAMMENT EN CORSE.  
“Les traîtres ont reçu le prix de leurs forfaits, la représentation nationale a délivré la France de ces modernes Catilina.

Robespierre et ses complices ne sont plus ; l'oppression a disparu, tous les cœurs s'ouvrent aux plus doux épanchements, et l'alégresse [sic] a pris la place de la consternation dans Paris.”

Après ces considérations heureuses, le Comité de salut public recommande à ses troupes la vigilance, et les enjoint de “tourner les efforts de l'armée du côté de la défense des côtes et pays conquis (...) tenir de bonnes garnisons (...) particulièrement à Marseille et au port de la Montagne.

Occupez-vous aussi (...) avec la plus grande sollicitude des secours à porter à Calvi et à toute la Corse que les traîtres Robespierre aîné et jeune ont voulu par leurs intrigues nous faire abandonner.”

Au reste, la Corse devait tomber aux mains des Anglais peu après, le 21 août 1794.

800 / 1 200 €

121



122

LES FONDEMENTS DE LA DÉMOCRATIE :  
SUFFRAGE UNIVERSEL, DROIT AU TRAVAIL, À L'INSURRECTION, AU BONHEUR...

122

[CONSTITUTION DE 1793]. **Acte constitutionnel, précédé de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen.** Présenté au peuple françois par la Convention nationale, le 24 juin 1793, l'An deuxième de la République. *Paris, Imprimerie nationale exécutive du Louvre, 1793.*

In-4 de 24 pp. ; cartonnage moderne à la Bradel.

ÉDITION ORIGINALE, AU FORMAT IN-QUARTO.

La Constitution de 1793 fut élaborée à partir du *Plan de Condorcet*, remanié par les Montagnards.

“Cette constitution jamais appliquée, qui n’était pas destinée à l’être, (...) comporte une nouvelle *Déclaration des droits de l’Homme et du citoyen* où apparaissent les idées nouvelles de suffrage universel, de droit au travail, de droit à l’instruction, de droit à la pétition, de droit à l’insurrection au cas où le gouvernement ne correspondrait aux vœux de la majorité, de droit au bonheur enfin, idée copiée sur les Etats-Unis. (...) Ce texte n’est qu’un leurre destiné à apaiser l’insurrection de la plus grande partie de la France contre la dictature parisienne” (*Histoire et dictionnaire de la Révolution française*, p. 694). Pour autant, comme le souligne Godechot, l’*Acte constitutionnel* “a posé officiellement et pour la première fois, les grands problèmes de la démocratie sociale” (*Institutions de la France*, pp. 288-289).

400 / 600 €

DES ARMES POUR ÉCRASER LES INSURGÉS VENDÉENS

123

[DROUET]. Lettre adressée à Drouet et réponse pour l’envoi d’armement.

*Nantes et Angers, 11 frimaire-16 frimaire an II [1<sup>er</sup>-6 décembre 1793].*

Deux lettres signées et deux états des munitions manuscrits.

Le citoyen Drouet était inspecteur général de l’artillerie d’Angers et de Saumur. Il reçoit le 11 frimaire de Nantes une demande de munitions, qui sont expédiées le 14 à la ville de Nantes : des gargousses et boulets, de la poudre en grains, des cartouches d’infanterie, etc. La livraison est effectuée le 15 frimaire. Le lendemain, Drouet écrit au citoyen représentant lui demandant sa lettre d’avis, essentielle pour la vérification de l’envoi. On joint une lettre adressée au même Drouet de Saumur, le 4 germinal an II (24 mars 1794) par Dutot, commandant en chef de l’artillerie de l’armée de l’Ouest à propos d’une commande d’armement.

Après la défaite de l’insurrection vendéenne à l’automne de 1793, la répression fut particulièrement atroce dans tout l’Ouest. A Nantes notamment, le représentant en mission Carrier fit noyer les prisonniers : cet événement devait frapper les imaginations. De novembre 1793 à février 1794, on estime à plus de 3 500 le nombre de personnes assassinées.

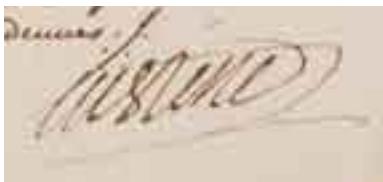
200 / 400 €

“LA RÉPUBLIQUE EST PERDUE SI LE CONCERT ET L’ACCORD DES BONS CITOYENS NE LA SAUVENT”

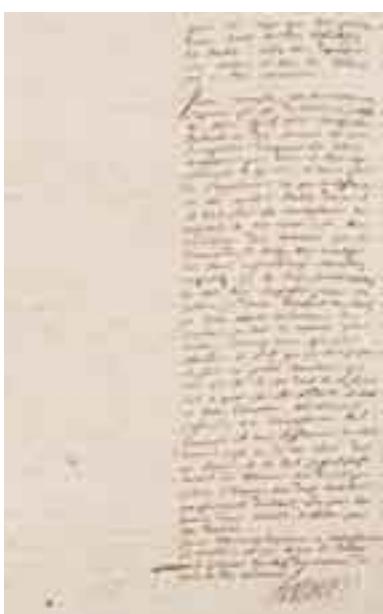
124

CUSTINE (Adam-Philippe, comte de). Lettre au général Alexandre de Beauharnais.  
*Cambrai, 6 juin 1793.*

Lettre signée *Custine*, 2 pages in-folio.



124



124

Nommé par le général de Custine commandant de la division du Haut-Rhin, Alexandre de Beauharnais refusera, le 13 juin, le ministère de la Guerre que lui offrait la Convention. Il fut guillotiné en juillet 1794. Il avait servi comme Custine en Amérique. Ce dernier fut guillotiné le 28 avril 1793. Son nom est inscrit au côté Nord de l’Arc de Triomphe.

Peu avant cette lettre, après son échec face aux Prussiens, le général Custine (1740-1793) avait été nommé à l’armée du Nord, avec l’appui de Robespierre. Pour autant, son indépendance d’esprit et ses défaites le conduiront devant le tribunal révolutionnaire où il sera condamné et guillotiné le 28 août 1793 – deux mois et demi après avoir adressé cette superbe lettre à Beauharnais.

Custine supplie Beauharnais de lire ses dernières dépêches : “lisez et pesez ma position : elle est telle que la république est perdue si le concert et l’accord des bons citoyens ne la sauvent.

Vous verrez dans ces dépêches, le tableau vrai de ce qu’est l’armée que je commande aujourd’hui : vous y verrez mon opinion sur la manière d’opérer seule capable de nous sauver. Pesez mes diverses réflexions que j’adresse au comité du salut public et au Général Kellermann. Vous conviendrez sans doute avec moi, que plus nous nous éloignons de l’instant où Mayence a dû être attaquée, plus les avantages que nous avons sur nos ennemis seront grands, puisque Mayence usera une partie de leurs forces et nous donnera plus de facilités à penetrer jusque sous les murs où nous devons leur porter le coup mortel. Préparez-vous une marche commode en versant dans landau des approvisionnements, en faisant raccommoder les routes pour arriver à cette place. Je le répète ; plus nous retarderons le moment d’opérer, lorsque Mayence ne sera pas pris plus nous pourrons diriger nos opérations en grand, plus les coups que nous porterons alors seront mortels. Réfléchissez ces vérités (...)

Puis Custine flatte son frère d’armes pour mieux le convaincre : “Vous connaissez, mon cher Beauharnais, l’opinion que j’ai de vous ; la justesse de votre esprit, votre courage, vous rendent un des hommes les plus susceptibles d’acquérir les talents nécessaires pour servir la république utilement en guerre : il vous faut de l’expérience, ce que les réflexions et les années seules donnent : il vous faut la connaissance des moyens de nos ennemis, et des caractères des hommes qui les commandent : voilà mes avantages sur vous aujourd’hui : travaillez, acquérez : je ne serai jamais jaloux de me voir surpasser. J’aime ma patrie, je désire vivement son salut, je vous aime, contribuez à son bonheur, je vous en aimerai plus encore. Souvenez-vous que pour atteindre le but que je vous propose, il faut un grand caractère : que celui qui ne l’a pas doit se le faire : c’est à quoi j’ai été réduit. La nature et mon éducation me l’avaient refusé, la connaissance des hommes et mes réflexions me l’ont donné. Aussi un de ses frères dont la science et le tact jugent parfaitement les hommes me disait que j’étais l’homme aux deux caractères parfaitement distincts, l’un pour mes amis, dans société et l’autre pour mes devoirs. (...) Le Général en chef des armées du Nord et des Ardennes.”

TRÈS BELLE PIÈCE.

800 / 1 200 €



125

#### UNE APOLOGIE DE LA TERREUR ET DE LA GUILLOTINE

125

[DULAC (H.-G.)]. **Le Glaive vengeur de la République française une et indivisible.** Ou Galerie révolutionnaire contenant les noms, prénoms, les lieux de naissance, l'état, les ci-devant qualités, l'âge, les crimes et les dernières paroles de tous les grands conspirateurs et traîtres à la patrie, dont la tête est tombée sous le glaive national. Par un ami de la Révolution, des mœurs et de la justice. *Paris, G.-F. Galleti, an II* [1793]. In-8, frontispice, 216 pp. : demi-basane rouge, dos lisse fileté or et à froid (*reliure ancienne*).

PREMIÈRE ET UNIQUE ÉDITION.

Elle est ornée d'un frontispice gravé par J.B. Louvion représentant la guillotine. En tête, on peut lire *Le poignard des patriotes est la hache de la Loi* et dessous, en guise de légende : *"Traîtres regardez et tremblez, elle ne perdra son activité, que quand vous aurés tous perdu la vie"*.

RARE PUBLICATION QUI RESTITUE "L'ABSOLUTISME DÉMOCRATIQUE" DE LA TERREUR. Suite aux décrets de la Convention établissant le tribunal révolutionnaire, on trouve la liste de ses membres et enfin la longue liste des condamnés. L'ouvrage s'achève par *L'Evangile du jour*, véritable catéchisme républicain.

BEL EXEMPLAIRE, COMPLET DU FRONTISPICE. Défaut aux coiffes. (Tourneux, 3955.- Monglond III, 34).

400 / 600 €



126

#### 126

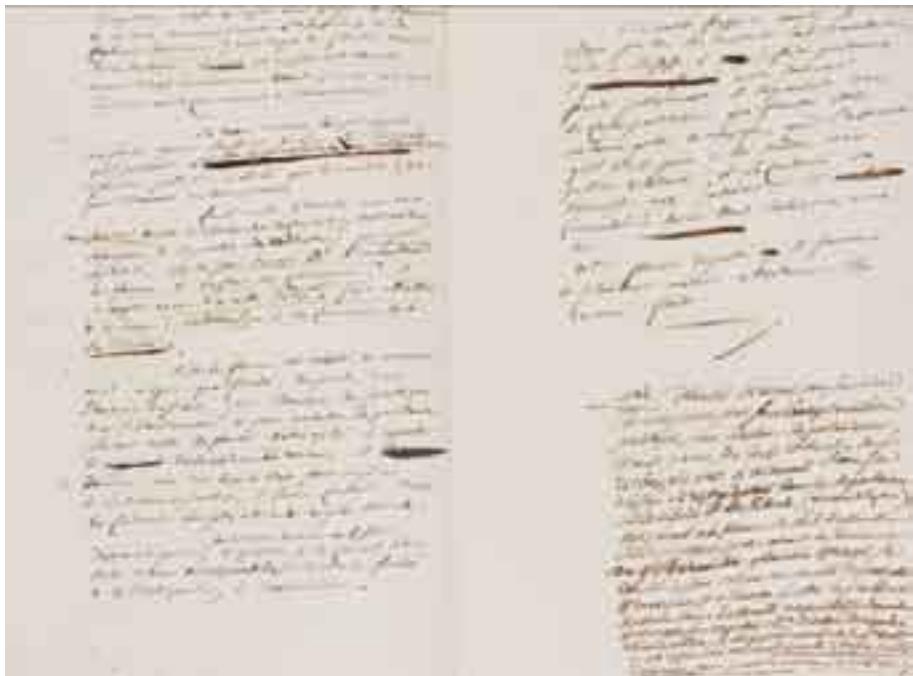
DUMAS (Thomas Alexandre Davy de La Pailleterie, dit général Alexandre). Pièce signée comme "général en chef de l'Armée des Alpes". *Grenoble, le douze Germinal An 2<sup>ème</sup> de la République françoise une et indivisible* [1<sup>er</sup> avril 1794]. Pièce signée *Alex. Dumas*. 1 page in-4.

"Sur la présentation du citoyen Dumas Général en chef de l'armée des alpes nomment provisoirement le citoyen Perran Lieutenant au 6<sup>ème</sup> Régiment de Dragon au grade d'adjudant général chef de Bataillon pour la remplir de suite les fonctions et jouir du traitement attaché à ce grade ou attendant que le conseil exécutif provisoire lui en ait expédié le Brevet. Grenoble le douze Germinal l'an deuxieme de la République françoise une indivisible et democratique signés Gaston et Dumas".

"la presente copie certifié conforme à l'original par le Général en chef de l'armée des alpes. Grenoble le douze Germinal An 2<sup>ème</sup> de la République françoise une et indivisible. Alex. Dumas".

Le général Alexandre Dumas (1762-1806) est le père du romancier. Son portrait gravé par F. Bonneville est joint.

400 / 600 €



127

UN PORTRAIT AU VITRIOL DE ROBESPIERRE PAR LE FUTUR MINISTRE DE LA POLICE DE NAPOLÉON

127

FOUCHÉ (Joseph). [Histoire de ses relations avec Robespierre].  
*Sans lieu ni date* [début juillet 1794].

Manuscrit autographe, 2 pages et demie in folio ; avec note de la main de Barère (une demi-page).

MANUSCRIT EXTRÊMEMENT CURIEUX ET PRÉCIEUX.

IL S'AGIT D'UN PORTRAIT CHARGE DE MAXIMILIEN DE ROBESPIERRE AINSI QUE DE L'HISTOIRE DE SES RELATIONS AVEC LE CONVENTIONNEL FOUCHÉ, DE LA MAIN DE CE DERNIER.

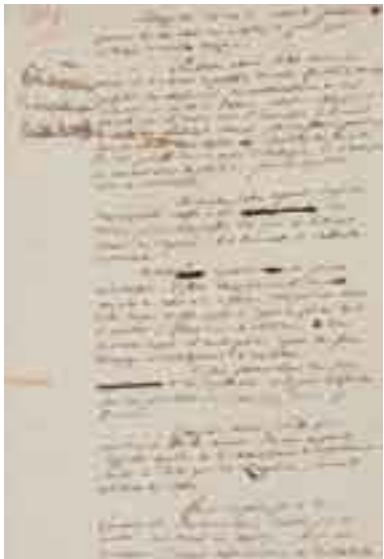
Il remit ce manuscrit au début du mois de juillet 1794 à Barère qui était chargé d'assurer sa défense contre les accusations de Robespierre.

Le portrait de Robespierre par Fouché est à la fois caustique et circonstancié. L'ex-oratorien fit la connaissance de l'Incorruplicable alors qu'il enseignait au collège d'Arras. Fouché le décrit comme étant un élève médiocre, de nature jalouse et courtisan intéressé : "il rampait aux pieds de Necker & de sa femme tant qu'il eut besoin de leur crédit"... Il souligne sa mégalomanie : ainsi quand il inscrivait sur les tombeaux : *la mort est un sommeil éternel*, Robespierre corrigeait en *La mort est le commencement de l'immortalité*.

Par ailleurs : "Fouché venait d'exécuter avec une sévérité terrible les décrets de la Convention nationale. Robespierre lui reprocha sa modération : *pourquoi, lui dit-il, n'as-tu pas envoyé à l'échafaud les femmes & enfants des condamnés ? Il y avait encore dix mille têtes à abattre & tu songes à rendre Lyon à son commerce & à la liberté.* Puis Robespierre à la tribune des Jacobins lança contre [Fouché] toutes les calomnies les plus atroces & des plus ridicules. Ses discours eurent un effet désespérant pour lui ; les Comités & la Convention nationale toute entière témoignèrent de l'intérêt à Fouché & de l'indignation à Maximilien (...)"

Une longue note de la main de Barère, à la fin, explique l'histoire de ce curieux manuscrit et comment il lui fut remis.

2 000 / 3 000 €



127



128



128

128

FOUQUIER-TINVILLE (Antoine Quentin). *Avis de condamnation à mort du citoyen Bellœil. Paris, 23 messidor an 2 [11 juillet 1794].*

Pièce signée *a.q. fouquier*, 1 page in-4.

PIÈCE PRÉ-IMPRIMÉE, SIGNÉE PAR L'ACCUSATEUR PUBLIC PRÈS LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE FOUQUIER-TINVILLE, portant condamnation à mort de M. Bellœil, "âgé de cinquante huit ans, natif de Lhermitage dept. de la Charente inférieure, ex curé de Calleville dept Du Calvados, y demeurant".

Fouquier-Tinville sera arrêté peu de temps après, le 1<sup>er</sup> août 1794. Il sera guillotiné à son tour le 7 mai 1795.

400 / 600 €

#### LE VANDALISME RÉVOLUTIONNAIRE À LYON

129

[GUILLON (Abbé Aimé)]. *Histoire du siège de Lyon*, des événemens qui l'ont précédé et des désastres qui l'on suivi, ainsi que de leurs causes secrètes, générales et particulières (depuis 1789 jusqu'en 1796) ; accompagnée d'un plan où sont indiqués les actions principales, les batteries des combattans, les lieux incendiés et les édifices démolis. *Paris, Le Clere et Lyon, Rusand et Daval, 1797.*

2 tomes en 1 volume in-8 de (3) ff., 20 pp., la dernière non chiffrée, 1 plan replié, 255 pp. ; (1) f., 258 pp., (1) f. d'errata : demi-basane fauve marbrée, dos lisse fileté or, tranches jaunes (*reliure du XIX<sup>e</sup> siècle*).

Édition originale. Histoire critique de la Révolution à Lyon. L'ouvrage est rare et contrairement à ce qu'avance Brunet (n° 24604), il n'a pas été réimprimé.

Royaliste, l'abbé Guillon de Montléon (1758-1842) avait dû se réfugier à Chambéry puis en Suisse : il revint à Lyon en 1795.

L'exemplaire est bien complet de la grande carte gravée et repliée hors texte.

On joint :

- *Histoire du siège de Lyon*, ou récit exact des événemens qui se sont passés dans cette ville, sous le commandement du général Précy, et des horreurs qui s'y sont commises par ordre des Proconsuls Collot-d'Herbois, Albitte, Fouché (de Nantes) et autre scélérats. Par un officier de l'état major du siège, échappé au carnage et retiré en Suisse

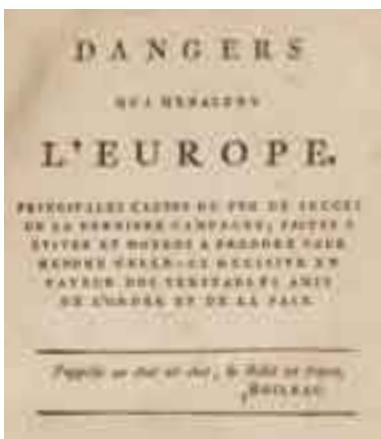
[Paul-Emilien Béraud]. Lausanne [Paris], 1795. In-8 de 116 pp., la dernière non chiffrée : demi-chagrin vert décoré de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Peu commun (Martin & Walter, n° 2563).

- *Tableau des prisons de Lyon*, pour servir à l'histoire de la tyrannie de 1792 et 1793, par A. F. Delandine, ci-devant bibliothécaire à Lyon, l'un des prisonniers. Troisième édition. Lyon, Daval, 1797. In-12 de (2) ff., 1 frontispice, 336 pp. : demi-maroquin brun vers 1860, non rogné.

200 / 400 €

L'EUROPE MISE EN GARDE CONTRE LES "FAROUCHES BRIGANDS" DE LA RÉVOLUTION

130



130

[MALLET DU PAN (Jacques)]. **Dangers qui menacent l'Europe.** Principales causes du peu de succès de la dernière campagne ; fautes à éviter et moyens à prendre pour rendre celle-ci décisive en faveur des véritables amis de l'ordre et de la paix. *Leide, Van Thoir, mai 1794.* In-8 de (1) f., 57 pp. : demi-veau brun, non rogné (*reliure moderne*).

Édition originale. Elle est fort rare. (Monglond III, 67.- Non cité par J.-D. Candaux, *Pour une géographie des imprimeurs de l'émigration*).

UN DES PLUS BRILLANTS MANIFESTES DE LA CONTRE-RÉVOLUTION.

Né près de Genève, Jacques Mallet du Pan (1749-1800) fut le conseiller de la plupart des souverains d'Europe, y compris du roi Louis XVI qui lui avait confié en 1792 une importante mission auprès des émigrés. Son jugement est d'une sûreté exceptionnelle lorsqu'il analyse les séquelles de la conduite défensive des alliés face aux armées révolutionnaires : déroute de Maubeuge, perte de Toulon, défaite en Vendée. Il redoute la reconquête de la Belgique et prône le siège de Lille.

Il entend dresser un tableau réaliste des succès obtenus par les "régicides" face aux meilleurs généraux de l'Europe. Il décrit, par exemple, l'ardeur des "farouches brigands" lors du siège de Maubeuge : "Excités par le délire du fanatisme et l'abondance des liqueurs enivrantes, on les vit se précipiter à la bouche des canons qui moissonnaient des rangs entiers, & ne cesser de chanter leurs airs révolutionnaires au milieu des ruisseaux de sang, des cris des blessés, & des cadavres des leurs entassés par monceaux" (page 30).

200 / 400 €

131



131

PICHEGRU (Jean-Charles). **Lettre adressée au citoyen Kléber, général de division. Lille, 24 floréal an 2 [13 mai 1794].**

Lettre signée *pichegru*, 1 page in-4, en-tête gravé de l'Armée du Nord.

Le général Pichegru accuse réception de la lettre de Kléber annonçant sa venue et se dit ravi : "Les représentants du peuple Choudieu et Richard, qui t'ont connu à la Vendée, m'ont dit tant bien de toi, que je désire trouver l'occasion de nous rapprocher et de faire ta connaissance."

100 / 200 €



132

"ENSEVELIR PLUTÔT SA VIE QUE DE TRAHIR LA LIBERTÉ"

132

PIIS (Pierre-Antoine-Augustin de). **Ode patriotique sur le dévouement du vaisseau Le Vengeur** par le citoyen Piis. Air : de la chanson sur l'inutilité des prêtres. *Sans lieu ni date [1794].* Manuscrit de 4 pages in-4.

HOMMAGE AUX MARINS SACRIFIÉS DU VAISSEAU LE VENGEUR.

Lors du combat naval contre la flotte anglaise de Lord Richard Howe le 1<sup>er</sup> juin 1794, l'équipage du Vengeur avait préféré se saborder au large d'Ouessant plutôt que de se rendre. Pierre-Antoine-Augustin de Piis (1755-1832), chansonnier et écrivain de théâtre, composa une "ode patriotique" en mémoire de ce sacrifice.

"Ensevelir plutot sa vie / que de trahir la liberté / tel fut le vœu de ma patrie / tel il vient d'être exécuté. / (...) Prouvons à l'anglais, plein daudace, / que chez le français, plein d'honneur, / sitot qu'il périt un vengeur / un autre a l'instant prend sa place. (...)"

100 / 200 €

LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC AU RAPPORT

133

RECUEIL de 12 rapports de Robespierre, Saint-Just et Barère. Paris, Imprimerie nationale, 1794. 12 plaquettes reliées en un volume in-8 : demi-basane, dos lisse orné, tranches jaunes (*reliure de l'époque*).

TRÈS PRÉCIEUX RECUEIL. IL RENFERME LES DEUX RAPPORTS DE ROBESPIERRE FAITS AU NOM DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC, AINSI QUE LES QUATRE RAPPORTS DE SAINT-JUST qui ont été retenus dans *En français dans le texte* (1990, n° 191 et 192).

- ROBESPIERRE (M.). *Rapport sur les principes de morale politique qui doivent guider la Convention nationale dans l'administration intérieure de la République*. Fait au nom du Comité de salut public, le 18 pluviôse, l'an deuxième de la République. Sans lieu, Vachot, sans date [1794]. 31 pages. Mouillures aux premières pages.
- SAINT-JUST. *Rapports au nom des comités de salut public et de Sûreté générale, et décrets de la Convention nationale, relatifs aux personnes incarcérées*. Des 8 et 13 ventôse, l'an 2 de la République. Paris, Imprimerie nationale, [1794]. 23 pp.
- SAINT-JUST. *Rapport sur les factions de l'étranger, et sur la conjuration ourdie par elles dans la République française, pour détruire le gouvernement républicain par la corruption, et affamer Paris* : fait à la Convention nationale, le 23 ventôse, l'an II de la République française, au nom du Comité de salut public. Paris, Imprimerie nationale, [1794]. 27 pp.
- SAINT-JUST. *Rapport, fait à la Convention nationale, au nom de ses comités de sûreté générale et de salut public, sur la conjuration ourdie depuis plusieurs années par les factions criminelles, pour absorber la Révolution française dans un changement de dynastie : et contre Fabre-d'Eglantine, Danton, Philippeaux, Lacroix et Camille-Desmoulins*, prévenus de complicité dans ces factions, et d'autres délits personnels contre la liberté. Séance du 11 germinal. Paris, Imprimerie nationale exécutive du Louvre, An II. 40 pp.
- SAINT-JUST. *Rapport, fait à la Convention nationale, au nom de ses comités de Sûreté générale et de salut public, sur la police générale, sur la justice, le commerce, la législation, et les crimes des factions*. Séance du 26 germinal, l'an 2 la République française. Paris, Imprimerie nationale, [1794]. 28 pp.
- ROBESPIERRE. *Rapport, fait au nom du Comité de salut public, sur les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains, et sur les fêtes nationales*. Séance du 18 floréal, l'an second de la République française. Paris, Imprimerie nationale [1794]. 31 pp.
- BARÈRE. *Premier rapport fait au nom du Comité de salut public sur les moyens d'extirper la mendicité dans les campagnes, et sur les secours que doit accorder la République aux citoyens indigents*. Séance du 22 floréal. Paris, Imprimerie nationale, sans date. 54 pp.
- BARÈRE. *Rapport sur l'assassinat de Collot-d'Herbois, représentant du peuple, lu à la Convention nationale*, au nom du Comité de salut public, dans la séance du 4 prairial, l'an second de la République. Paris, Imprimerie nationale, [1794]. 23 pp.
- BARÈRE. *Rapport sur les crimes de l'Angleterre envers le peuple français et sur ses attentats contre sa liberté des nations*, fait au nom du Comité de salut public, dans la séance du 7 prairial, l'an second de la République. Paris, Imprimerie nationale, [1794]. 23 pp.
- BARÈRE. *Rapport fait au nom du Comité de salut public, sur la bataille de Fleurus donnée le 13 prairial*. Séance du 11 messidor, l'an 2 de la République française. Paris, Imprimerie nationale [1794]. 7 pp.
- BARÈRE. *Rapport fait au nom du Comité de salut public, sur l'héroïsme des Républicains montant le vaisseau le Vengeur*. Dans la séance du 21 messidor, l'an 2 de la République française. Sans lieu ni date [1794]. 8 pp.
- Appel nominal des 3 et 4 frimaire, l'an III de la République française, une et indivisible, sur cette question : *y a-t-il lieu à accusation, oui ou non, contre le citoyen Carrier, représentant du peuple*. Paris, Imprimerie nationale des lois, frimaire an III. 37 pp.

Reliure frottée et restauration au dernier feuillet.

800 / 1 200 €



## ROBESPIERRE, CE HÉROS

134



ROBESPIERRE (Charlotte de). *Mémoires de Charlotte de Robespierre sur ses deux frères* ; précédés d'une introduction par Lapommeraye, et suivis de pièces justificatives. Deuxième édition. *Paris, au dépôt central, 1835*.  
In-8 de 1 portrait-frontispice replié, 183 pp. : demi-veau La Vallière, dos lisse richement orné en long (*reliure de l'époque*).

“Hagiographie de Maximilien par sa sœur cadette” (Fierro, n° 1267). Vieille fille, elle vint à Paris vivre avec ses deux frères. Seule survivante après Thermidor, elle est morte le 1<sup>er</sup> août 1834.

On trouve quatre pièces reliées à la suite :

- *Constitution de 1793* suivie de la Déclaration de l'homme proposée par Robespierre. Paris, Prévot, 1831 ; 31 pp.
- *Anniversaire des 27-29 juillet 1830*. Paris, 1831 ; 15 pp.
- *Discours de Lagrange*, accusé de Lyon, prononcé devant la cour des Pairs. Paris, Pagnerre, 1835 ; 16 pp.
- *Discours de M. Trélat*, prononcé devant la chambre des Pairs. Paris, Pagnerre, 1835 ; 16 pp.

100 / 200 €

134

## L'ÊTRE SUPRÈME

135

ROBESPIERRE (Maximilien de). *Rapport (...) sur les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains, et sur les fêtes nationales*. Séance du 18 floréal, l'an II de la République française [7 mai 1794]. *Paris, Imprimerie nationale, [1794]*.  
Plaquette petit in-8 de 40 pp. : cartonnage moderne à la Bradel.

DISCOURS CÉLÈBRE DE ROBESPIERRE À LA CONVENTION.

IL PROPOSE LA RECONNAISSANCE DE L'ÊTRE SUPRÈME, ORGANISE SON CULTE ET ÉTABLIT UN NOUVEAU CALENDRIER DES FÊTES RÉPUBLICAINES se substituant au calendrier catholique. Ainsi, la République devait-elle célébrer “aux décadi, les fêtes dont l'énumération suit : “à l'Être suprême et à la Nature, au Genre humain, au Peuple français, aux Bienfaiteurs de l'humanité, aux Martyrs de la liberté, à la Liberté et à l'Égalité” etc.

À la suite du discours et du décret voté le jour même qui établissait la reconnaissance de l'Être suprême et organisait son culte ainsi que le nouveau calendrier, on trouve le *Plan de la fête à l'Être suprême qui doit être célébrée le 20 prairial, proposé par David, et décreté par la Convention nationale*.

“Tous les Français confondent leurs sentiments dans un embrasement fraternel, ils n'ont plus qu'une voix, dont le cri général, *Vive la République* monte vers la Divinité”.

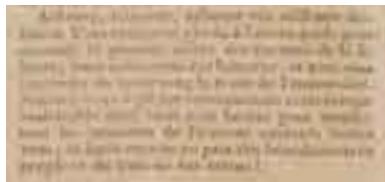
200 / 400 €

135



“J'AIGUISE CONTRE MOI DES POIGNARDS (...). J'AI ASSEZ VÉCU...”

136



136

ROBESPIERRE (Maximilien de). *Discours prononcé dans la séance du septidi 7 prairial an deux* [26 mai 1794]. Paris, Imprimerie nationale [1794].

Plaquette petit in-8 de 8 pp. : cartonnage moderne à la Bradel.

ÉDITION ORIGINALE.

Robespierre dénonce “les tyrans armés contre le peuple français, (...) calomnies, trahisons, incendies, empoisonnements, athéisme, corruption, famine, assassinats, ils ont prodigé tous les crimes : il leur reste encore l'assassinat, ensuite l'assassinat et puis encore l'assassinat.”

Ce remarquable discours a aussi des accents prémonitoires : “en disant ces choses, j'aiguise contre moi des poignards, et c'est pour cela même que je l'ai dit.

Vous persévérez dans vos principes et dans votre marche triomphante ; vous étoufferez le crime, et vous sauverez la Patrie... J'ai assez vécu...”

Deux mois plus tard, Robespierre était arrêté puis guillotiné.- Exemplaire court de marge.

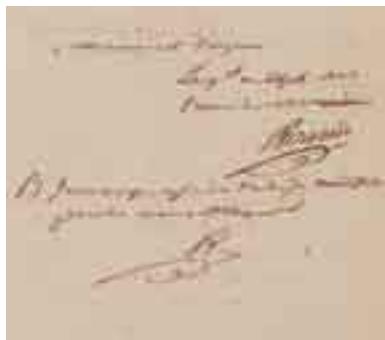
On joint :

*Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre et ses complices (...).* Paris, nivôse an III. In-8 de 408 pp. : vélin moderne à la Bradel.

Édition originale du célèbre rapport du conventionnel Courtois (1753-1816), très lié à Danton. “Chargé de l'examen des papiers de Robespierre, de Couthon et de Saint-Just, il s'acquitta de sa tache en homme de parti et même avec une déloyauté aujourd’hui notoire” (Larousse).

600 / 800 €

137



137

RONSIN (Charles-Philippe, général). *Lettre aux administrateurs des transports militaires*. Paris, 15 brumaire an II [5 novembre 1793].

Lettre autographe signée Ronsin, 1 page et demie, in-4.

DES ARMES ET DES CANONS POUR SOUMETTRE LYON.

“Les canons et caissons destinés au détachement de l'armée révolutionnaire qui part pour Ville Affranchie [Lyon] attendent depuis hier les chevaux qui doivent les conduire : et je vous prie, citoyens d'envoyer sur le champ à l'arsenal vingt-quatre chevaux pour prendre les deux pièces et deux caissons qui doivent partir aujourd'hui.

Vous en enverrez vingt-quatre autres demain pour prendre deux autres pièces et caissons qui partiront avec la deuxième colonne. Cette mesure est d'urgence”.

Au début de la Révolution, Charles-Philippe Ronsin (1751-1794), soldat et auteur dramatique, réintégra l'armée qu'il avait quittée en 1772. Il y fit une carrière fulgurante, devenant en septembre 1793 général en chef de l'armée révolutionnaire de Paris. Il joua un rôle important en Vendée où il battit La Rochejacquelein. Arrêté peu de temps après avoir écrit cette lettre le 25 novembre 1793, il fut relâché puis arrêté de nouveau et guillotiné avec les hébertistes le 24 mars 1794.

150 / 250 €

“SOYEZ DONC INFLEXIBLES : C’EST L’INDULGENCE QUI EST FÉROCE,  
PUISQU’ELLE MENACE LA PATRIE”



138

138

SAINT-JUST. Rapports faits à la convention nationale au nom des comités de salut public et de sûreté générale les 8 et 13 ventôse, et 11 germinal an 2 :

- *Rapport (...) relatif aux personnes incarcérées. Des 8 & 13 ventôse, l'an 2.* - Suivi de : *Rapport (...) sur le mode d'exécution du décret contre les ennemis de la Révolution.*

*Le 13 ventôse, l'an II. Imprimerie nationale, [1794]. 23 pp.*

- *Sur la conjuration ourdie depuis plusieurs années par les factions criminelles, pour absorber la Révolution française dans un changement de dynastie, & contre Fabre d'Eglantine, Danton, Philippeaux, Lacroix & Camille-Desmoulins, prévenus de complicité dans ces factions, & d'autres délits personnels contre la Liberté. Séance du 11 germinal.*

*Paris, Imprimerie nationale, an 2 [1794]. (1) f. de titre, 38 pp.*

2 plaquettes petit in-8, chacune reliée en cartonnage moderne.

ÉDITIONS ORIGINALES DE CES DEUX CÉLÈBRES DISCOURS DE SAINT-JUST.

Dans la séance du 8 ventôse (26 février 1794), Saint-Just appelle à libérer les patriotes, arrêter les ennemis de la République et saisir leurs biens pour les redistribuer aux indigents. La rhétorique implacable justifie la sévérité de la justice révolutionnaire, qui n'est rien comparée aux crimes dont l'histoire de la monarchie et de l'inquisition sont riches.

“La monarchie, jalouse de son autorité, nageoit dans le sang de trente générations ; et vous balanceriez à vous montrer sévères contre une poignée de coupables ?

C'est un signe éclatant de trahison, que la pitié que l'on fait paroître pour le crime, dans une République qui ne peut être assise que sur l'inflexibilité”.

Saint-Just remonte à la tribune le 13 ventôse pour préciser le mode d'exécution du décret.

Le 11 germinal (31 mars 1794), Saint-Just dénonce “les derniers partisans du royalisme, ceux qui, depuis cinq ans ont suivi les factions et n'ont suivi la liberté que comme un tigre suit sa proie”.

Long discours, où les faits et gestes de chacun des présumés complices sont détaillés : Fabre d'Eglantine, Danton, Philippeaux, Lacroix et Camille Desmoulins sont dénoncés. Et, comme pour mieux convaincre les députés qui pourraient s'inquiéter d'une telle liste de personnalités, Saint-Just les exhorte : “Soyez donc inflexibles : c'est l'indulgence qui est féroce, car elle menace la patrie.”

200 / 400 €

139

[SUISSE]. Tribunal révolutionnaire. *Sans lieu ni date* [Genève, 1794].

Petit in-12 de 24 pp. : cartonnage moderne à la Bradel.

LA RÉVOLUTION DE 1794 À GENÈVE.

Rapport du Tribunal révolutionnaire, suivi de la liste des 508 individus jugés : 37 condamnés à mort, dont 26 par contumace, 94 condamnés à l'exil perpétuel et 89 renvoyés innocents.

“Voilà le Peuple enfin vengé ! ainsi cette lutte qui durait depuis un siècle entre les oppresseurs & les opprimés s'est terminée” (p. 3). (Rivoire, 4684).

100 / 200 €

139





141

## IV - FINIR LA RÉVOLUTION : VERS LE DIRECTOIRE

140

BEFFROY (Louis-Etienne). *Lettre au citoyen Villars.*

*Menton, 10 messidor an III [28 juin 1795].*

Lettre autographe signée, 3 pages in-4.

LA NEUTRALITÉ SUSPECTE DE LA RÉPUBLIQUE DE GÈNES ET LES AFFRES DE LA CENSURE.

Beffroy adresse à l'envoyé extraordinaire de la république française près de la république de Gênes une pétition d'un homme qui, dit-il, "mérite des encouragements. Il me paraît fort extraordinaire que le passage de sa feuille éprouve la moindre difficulté à Gênes.

En effet, on nous objecte, pour la moindre chose la neutralité de la république génoise dans la guerre actuelle. Cependant, en beaucoup de circonstances, je vois dans le gouvernement une propension à seconder nos ennemis à nos dépens. On permet l'introduction et la circulation des feuilles étrangères qui nous calomnient, et on hésite à autoriser la circulation de nos feuilles périodiques. J'ai observé dans toutes mes démarches le plus grand respect pour cette neutralité et pour les droits des gens, j'ai fait respecter l'un et l'autre avec le plus grand soin et je le ferai tant que durera l'autorité qui m'est confiée : mais je ne serai point duppe des grimaces diplomatiques, et je soutiendrai les droits de la nation que j'ai l'honneur de représenter avec la fermeté convenable même dans les objets en apparence les plus conséquents. Et celui-ci est plus important qu'il ne le paraît au premier coup d'œil".

Il charge donc Villars de faire part de ses plaintes à cet égard au gouvernement de Gênes. Il lui rappelle par ailleurs qu'il lui a déjà adressé deux lettres pour réclamer du Sénat deux décrets "qui sont basés sur les principes de justice et de morale qui doivent diriger toutes les opérations des gouvernements sages. L'un est relatif à la vente des effets de nos soldats et l'autre aux voleurs publics. Je suis étonné que vous ne m'ayez fait le plaisir de répondre à ce sujet".

200 / 400 €



141

BONAPARTE (Napoléon). *Lettre au citoyen Lallemand.*

*Milan, 3 nivôse an 5 [23 décembre 1796].*

Lettre signée Bonaparte, demi-page in-folio, en-tête gravé.

"Vos camarades ont eu l'habillement à Toulon parce qu'ils ne sont pas payés en numéraire. Vous êtes payés en numéraire et vous n'y avez pas droit. Bonaparte".

Au citoyen Lallemand, commandant des armées du port de Veschiara.

Le baron François-Antoine Lallemand (1774-1839) fut nommé lieutenant des guides Bonaparte pendant la première campagne d'Italie.

600 / 800 €

## LA "HACHE RÉVOLUTIONNAIRE" DE L'AN 2

142

BOUFFLERS (Stanislas-Jean, chevalier de). *Lettre au comte Mollien.*

Reçue le 29 janvier 1811.

Lettre signée avec cinq lignes autographes, 2 pages et demie in-folio.

LE CHEVALIER DE BOUFFLERS (1738-1815) DEMANDE À RÉCUPÉRER SA TERRE DE LA ROCHE-BERNARD.

Cette terre appartenait à son beau-frère Bruno de Boisgelin.

“Ma sœur et son mari sont morts victimes de la hache révolutionnaire en l'an 2, sans laisser d'enfants. Je suis le seul héritier présomptif de ma sœur dont la succession ne consiste que dans la réclamation de sa dot en deniers contre la succession de son mari. Je n'ai moi-même d'autres ressources au monde que cette créance et je ne puis espérer en être payé qu'autant que les bois de la Breteche faisant partie de la terre de La Roche-Bernard, resteront dans la succession de mon beau frère”.

La propriété ayant été mise sous séquestre, la terre fit l'objet d'un arrêté dont Boufflers analyse les implications s'en remettant au comte Mollien qu'il charge de plaider sa cause auprès de l'Empereur.

Gouverneur du Sénégal (1785), membre de l'Académie française, député aux états généraux, le chevalier avait émigré avant de se rallier à l'Empire. Il meurt peu après avoir été nommé conservateur à la bibliothèque Mazarine.

100 / 200 €

143

BRUNE (Guillaume-Marie-Anne, général). *Lettre à Barras. Milan, le 26 floréal An VI [16 mai 1798].*

Lettre autographe signée *Brune*, 1 page in-folio, vignette et en-tête gravés à son nom.

REMARQUABLE LETTRE AUTOGRAPHE SIGNÉE DE BRUNE À BARRAS À PROPOS DES TROUBLES EN ITALIE.

Brune était alors général en chef de l'armée d'Italie.

“Il est bien essentiel mon cher Barras que le Directoire me laisse deviner si je dois ou non me mêler des événemens qui se passent dans les divers états d'Italie. Il ne devrait s'y rien faire que par vous.

Le Ministre de la guerre m'annonce des troupes, je les attens comme le messie.

Il y a des troubles du côté de Rome. C'est un appas pour nous faire diviser nos troupes dont je ne serai pas dupe car si vous avez la guerre avec l'Empereur c'est par une victoire sur les Allemands que l'Italie sera à vos pieds. Si vous ne faites pas la guerre il n'y a que la police à faire.

Songez pourtant que c'est ici et à Londres que sont vos ennemis.

Vienne ? ... Vienne ? ...

Je t'embrasse Brune.

P.S. Le Piémont est dans la situation la plus critique. Naples a un aspect hostile. Que dois-je faire, dites-moi un mot un seul mot.”

L'en-tête au nom de Brune, général en chef de l'Armée d'Italie, a été gravé par W. Wesselberg (Cf. Boppe et Bonnet, *Les Vignettes emblématiques sous la Révolution*, p. 84, sans reproduction).

TRÈS BELLE PIÈCE.

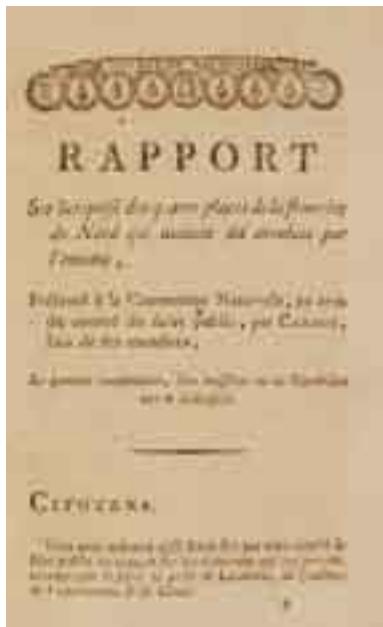
800 / 1 200 €



143

## L'ORGANISATEUR DE LA VICTOIRE SUR TOUS LES FRONTS

144



144

CARNOT (Lazare). **Rapport sur la reprise des quatre places de la frontière du Nord** qui avoit été envahie par l'ennemi, présenté à la Convention nationale au nom du Comité de Salut public, le premier vendémiaire, l'an troisième de la République & indivisible. *Paris, Imprimerie nationale [1794]*.

On joint, du même :

**Réponse au rapport fait sur la conjuration du 18 fructidor, au conseil cinq cents**, par J. Ch. Bailleul, au nom d'une commission spéciale. *Sans lieu, 8 floréal, an VI [27 avril 1798]*. 2 volumes in-8 et in-12 de 20 pp. et 232 pp. : demi-percale moderne pour le premier et demi-veau brun de l'époque pour le second.

### ÉDITIONS ORIGINALES.

Dans le célèbre rapport du 22 septembre 1794, Lazare Carnot célèbre la prise de Landrecie, Le Quesnoy, Valenciennes et de Condé par les troupes de la République. C'est aussi l'occasion d'une charge virulente contre "ce monstre" de Robespierre, pour qui "une conquête ne pouvoit lui plaire que si elle étoit ensanglantée. (...) Or, qu'étoit cet homme à principes ? Celui qui n'en connoissoit aucun, (...) celui pour qui la prospérité de nos armes étoit une torture continue, chaque succès un coup de poignard (...)." On a parfois reproché à Carnot cette attaque posthume, eu égard à son silence lorsque Robespierre était vivant.

Echappant à la proscription lors du coup d'Etat du 18 fructidor, Carnot se réfugia en Suisse, puis à Augsbourg. C'est depuis son exil qu'il publia sa cinglante *Réponse au rapport de Bailleul*, qui le mettait directement en cause. Sur la page de titre de son opuscule, il rappelle ses titres : *Citoyen français, l'un des fondateurs de la République et membre constitutionnel du Directoire exécutif*. Mathématicien, physicien, Carnot fut aussi un général et homme politique de premier plan, surnommé "l'Organisateur de la victoire" grâce au succès de ses opérations militaires. Il était enfin un redoutable polémiste. (Martin & Walter, n° 6158 et 6154).

300 / 500 €

145



145

CHAMPIONNET (Jean-Etienne). **Lettre au général Grenier**. *Grenoble, 12 thermidor an VII [30 juillet 1799]*. Lettre signée avec compliment autographe, 1 page in-folio et 4 lignes, à en-tête de l'armée des Alpes.

Commandant de l'armée des Alpes, le général Championnet informe son correspondant de mouvements de troupes depuis Genève et s'inquiète de l'approvisionnement du département dont il a la charge : "vous connoissez, mon cher Général, la position des troupes qui se trouvent dans la Meaurienne et au Mont-Cenis. L'état de siège que vous avez approuvé est conforme à mes intentions. Pressez les administrations centrales pour le versement des denrées et pour que l'administration du département du Mont Blanc remplisse ses promesses et que les 150 mille francs que j'ai demandé soient fournies sans retard. La Drôme, l'Isère, Lyon ont fourni, il n'y a que les départements frontière qui montrent une meauvaise volonté. L'esprit des habitans est bon, je pense que celui des administrateurs répond à la confiance qu'ils ont reçue de leurs concitoyens.

Vous connoissez mon cher général, ma répugnance à user de moyens de rigueur : mais vous savez que lors que la patrie a des besoins je ne consulte que les dangers et que j'agis."

Le nom du général Championnet est inscrit au côté Nord de l'Arc de Triomphe, et celui de son correspondant au côté Est.

100 / 200 €

## LE BRÉVIAIRE DE LA RELIGION NOUVELLE

146

[CHEMIN-DUPONTÈS (Jean-Baptiste)]. *Année religieuse des théophiliantropes*, ou adorateurs de Dieu et amis des hommes. Recueil de discours et extraits sur la religion et la morale universelles, pour être lus pendant le cours de l'année, soit dans les temples publics, soit dans les familles. *Paris, Au Bureau des ouvrages de la Théophilanthropie, An VI, 1797-1798.*

4 tomes reliés en un fort volume in-12 de 167 pp., 176 pp., 162 pp., 131 pp. : cartonnage moderne à la Bradel, non rogné.

Après le culte de l'Être suprême, la théophilanthropie fut une tentative pour fonder une religion de substitution au christianisme. Inspirée du calvinisme et de la franc-maçonnerie, la religion nouvelle rejettait tout dogme et tout sacrement, n'admettant que la prédication et la prière publique.

Elle fut instituée par Jean-Baptiste Chemin-Dupontès, libraire franc-maçon. Le syncrétisme, on ne peut plus œcuménique, récupère les pensées morales de Confucius, Zoroastre, J.J. Rousseau, Socrate, Voltaire, Franklin, la Bible et le Coran.

Le Directoire encouragea le mouvement en lui concédant quatre églises à Paris, dont Notre-Dame, Saint-Roch et Saint-Sulpice. Bonaparte y mit fin en 1801. Parmi les adeptes figuraient Bernardin de Saint-Pierre, Valentin Haüy, Dupont de Nemours, M.-J. Chénier.

(Monglond IV, 105-106.- Non cité dans Dorbon).- Mouillure sur les trois premiers feuillets.

300 / 500 €

147

[CONSTITUTION de l'An III]. *Constitution de la République française*, proposée au peuple français par la Convention nationale. *Paris, Imprimerie de la République, fructidor an III* [août 1795].

In-8 de 70 pp. : maroquin vert, dos lisse orné de fleurons et filets dorés, roulette dorée encadrant les plats (*reliure de l'époque*).

Avant de se séparer, la Convention se décide enfin à rédiger une vraie Constitution, celle de l'an I n'ayant été qu'un leurre pour tenter de calmer la colère de la province contre Paris.

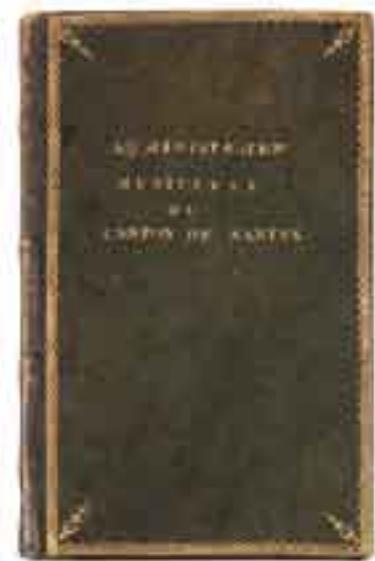
Elle comprend 377 articles et elle est précédée d'une *Déclaration des droits et devoirs de l'homme et du citoyen*.

Le pouvoir exécutif est confié à cinq Directeurs. Le pouvoir législatif est partagé entre le Conseil des Anciens et le Conseil des Cinq-cents. Cette constitution vise à établir une république de notables.

ÉLÉGANT EXEMPLAIRE EN MAROQUIN DU TEMPS.

Une inscription en lettres dorées est frappée sur le premier plat : *Administration municipal [sic] du Canton de Nantes*.- Cachet sur le titre. Rousseurs.

400 / 600 €



147

## LA CHASSE AUX SORCIÈRES APRÈS L'EXÉCUTION DE ROBESPIERRE

148

[COLLOT-D'HERBOIS (Jean-Marie)]. LECOINTRE (Laurent). **Conjuration formée dès le 5 préréal, par neuf représentans du peuple contre Maximilien Robespierre, pour le poignarder en plein Sénat.** Rapport d'accusation. [Paris], Rougyff, sans date [1794].

Relié avec :

- COLLOT (Jean-Marie). *Éclaircissement nécessaire sur ce qui s'est passé à Lyon, l'année dernière (...).* Paris, an II.
- LECOINTRE. *Les Crimes de sept membres des anciens comités de salut public et de sûreté générale*, ou Dénonciation formelle à la Convention nationale contre Billaud-Varenne, Barère, Collot-d'Herbois, Vadier, Vouland, Amar & David. (...). Moret, sans date. Paris, Imprimerie nationale, nivôse, l'an III.
- DARMAING (J.B.). *Dénonciation contre un des anciens membres du comité de sûreté générale*. Paris, Pain, 27 frimaire, an 3.
- Réponse des membres des deux anciens comités (...) Paris, Charpentier, an III [par Barère, Collot, Vadier et Billaud].
- *Second mémoire des membres de l'ancien comité de salut public*. Paris, pluviôse, an III [par Barère, Collet et Billaud].
- COLLOT. *Réflexions rapides sur l'imprimé publié par Lecointre (...)*. Paris, sans date.

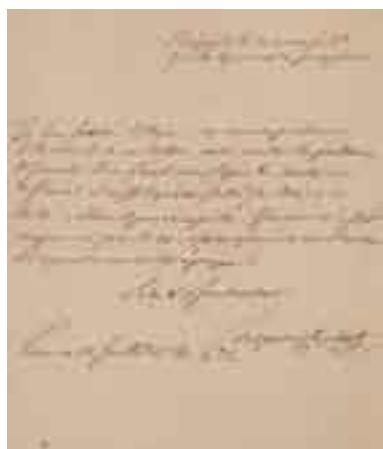


148

7 pièces en un volume in-8 de (1) f., 36 pp. ; 72 pp. ; VIII, 250 pp. ; (1) f., 32 pp. ; 112 pp. ; (2) ff., 44 pp. ; 14 pp. : demi-veau glacé rouge à coins, dos à nerfs orné, tranches marbrées.

Très intéressant recueil de pièces restituant l'opposition de deux députés qui en vinrent à se déchirer après l'exécution de Robespierre. Laurent Lecointre (1742-1805) eut finalement raison contre Jean-Marie Collot d'Herbois (1749-1796), qui sera condamné à la déportation à Cayenne le 1<sup>er</sup> avril 1795, où il mourra de fièvre.

200 / 400 €



149

149

CONSTANT (Benjamin). **Lettre au citoyen Commey**, notaire à Gisors département de l'Eure. Paris, ce 10 fructidor an 6 [27 août 1798].

Lettre autographe signée *Benjamin Constant*, 1 page in-8.

“Je suis fâché, citoyen, de vous importuner si souvent de mes lettres, mais outre la quittance (...) il me faut une copie du traité du 11 floréal. Il suffit qu'elle soit de la main, le traité n'étant pas enregistré. Gresnier (?) m'a fait assigner ici pour le 14, & je suis prié de me l'envoyer s'il se peut avant cette époque. Salut et fraternité.”.

500 / 800 €

[CONVENTION NATIONALE]. Recueil de 16 pièces, Paris, an IV [1795-1796]. In-8 : demi-basane, dos à nerfs, reliure de l'époque.

Recueil composé de :

*Arrêté du Comité de salut public qui autorise les maîtres de poste et fermiers des diligences à faire leurs achats en fourrages et avoines hors des marchés publics.* Paris, Imprimerie de la République, sans date. 3 pp.

- BAUDIN (P. C. L.). *Rapport fait à la Convention nationale (...), sur la convocation des assemblées électorales.* Paris, Imprimerie de la République. An IV, 18 pp.

*Recueil des discours sur la question de la réunion de la Belgique à la France.* Paris. Laran, An V [1797]. VIII, 175 pp.

- DAUNOU. *Rapport fait au nom des Comités de Salut public et de Sûreté générale.* Séance du 11 vendémiaire, An IV. Paris, Imprimerie de la République, sans date.

- BAUDIN (P. C. L.). *Discours prononcé en exécution du décret du 10 vendémiaire, à l'occasion de la fête funèbre célébrée en l'honneur des députés morts victimes de la tyrannie.* Paris, Imprimerie de la République. An IV. 19 pp.

- MERLIN de Douai (Philippe-Antoine). *Rapport fait au nom des comités de Salut public sur les événements des 11, 12, 13 et 14 vendémiaire de l'an IV.* Paris, Imprimerie de la République, sans date. 18 pp.

- *Arrêté du comité de législation qui rapport celui du 16 thermidor, relatif aux acquéreurs des biens des condamnés.* 16 vendémiaire, an IV. Paris, de l'Imprimerie de la République, an IV. 2 pp.

- *Loi qui annule les jugemens ou arrêtés ayant pour objet d'infirmer quelques opérations des assemblées primaires.* Du 16 vendémiaire, an IV. Paris, Imprimerie de la République, sans date. 2 pp.

- *Loi contenant une nouvelle organisation de la garde nationale parisienne.* 16 vendémiaire, an IV. Paris, Imprimerie de la République, sans date. 3 pp.

- *Arrêté du comité de Salut public qui autorise plusieurs communes des districts de Valenciennes, Cambrai, Quesnoy, Avesnes, à faire des acquisitions de grains dans les départemens du Nord de la Somme et dans ceux de Belgique.* Du 27 vendémiaire, an IV. Paris, Imprimerie de la République, an IV. 3 pp.

- *Arrêté du comité de Sûreté générale qui ordonne la traduction Lemaître et complices au Conseil militaire établi à la session Lepeltier.* Du 27 vendémiaire, an IV. Paris, Imprimerie de la République, an IV, 15 pp.

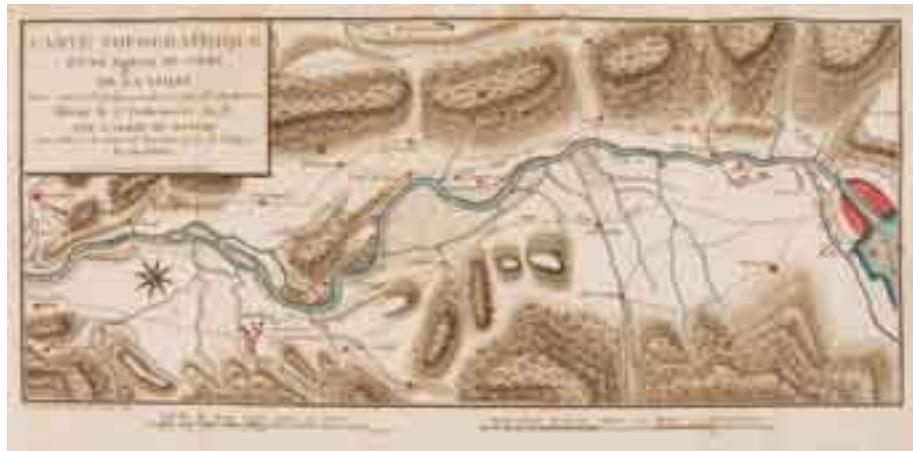
- *Recueil de la correspondance saisie chez Lemaître, et dont la Convention a ordonné l'impression.* Paris, Imprimerie de la République, an IV. 87 pp.

- CHENIER (Marie-Joseph). *Rapport fait à la Convention nationale au nom du comité de Salut public.* Séance du 29 vendémiaire, an IV. Paris, Imprimerie de la République, sans date. 15 pp.

- BARRAS (P.). *Rapport fait à la Convention nationale, le 30 vendémiaire, an IV sur la conspiration et la rébellion qui ont éclaté dans les journées des 13 et 14 vendémiaire, et sur les opérations militaires exécutées par l'armée républicaine.* Paris, Imprimerie de la République, sans date. 20 pp.

- TALLIEN. *Rapport fait au nom de la Commission des Cinq sur la conjuration du 13 vendémiaire.* Paris, Imprimerie de la République, an IV. 18 pp.

- *Loi concernant l'abolition de procédures pour faits purement relatifs à la Révolution, et de la peine de mort à dater du jour de la publication de la paix générale.* Du 4 brumaire, an IV. Paris, Imprimerie de la République, sans date. 4 pp. Reliure très usagée.



151

151

DEDON (François-Louis). **Relation détaillée du passage de la Limat**, effectué le 3 vendémiaire an 8 ; suivie de celle du passage du Rhin du 11 floréal ; et de quelques autres passages de fleuve. Par le citoyen Dedon l'aîné, chef de brigade d'artillerie. *Paris, imprimerie de Didot jeune an IX [1801]*.

In-8 de (2) ff., 231 pp., 2 cartes hors texte repliées : veau raciné, filet et roulette dorés encadrant les plats, dos lisse finement orné de fleurons et palettes dorées, roulette sur les coupes, tranches dorées (*reliure de l'époque*).

Édition originale.

Beau volume imprimé par Didot jeune. Il est illustré de 2 grandes cartes gravées par Tardieu : carte topographique du cours de la Limat entre Dietikon et Zürich, rehaussée en couleur, et carte topographique du cours du Rhin à la sortie du lac de Constance. L'ouvrage contient la relation de toutes les opérations militaires des armées du Danube et du Rhin, sous les ordres de Masséna et Moreau, du 3 juillet 1799 jusqu'au 15 juillet 1800. François Dedon (1762-1830) fut nommé général de brigade en 1805. Il s'illustra surtout en Espagne.

EXEMPLAIRE RELIÉ AVEC ÉLÉGANCE. Une note manuscrite sur la garde précise que "l'exemplaire provient de la bibliothèque du général Dedon".- Petit défaut au mors supérieur ; mouillure marginale. (Martin & Walter, 9588).

150 / 250 €

152

[HEMEY D'AUBERIVE (Abbé)]. **Anecdotes sur les décapités**.

*Paris, J.F. Sobry, an V [1796]*.

In-8 de 29 pp. : cartonnage moderne.

Opuscule décrivant les expériences, observations, anecdotes sur la décapitation, tendant à prouver la persistance d'une sensibilité après la décollation. Si la publication du mémoire au sortir de la Terreur n'est pas fortuite, la guillotine n'est cependant pas mentionnée.

Rousseurs, déchirure marginale sur le titre. (Monglond III, 669).

50 / 100 €

“TROP DE PERSONNES SE MÉLENT DE LA PAIX (...)  
QU’ON FASSE LA GUERRE SI LES CHOUANS NE VEULENT PAS SE RENDRE DEMAIN MÊME”

153



153

**HOCHE** (Lazare, général). **Lettre aux représentants du peuple composant le Comité de salut public.** *Rennes, 12 germinal an 3* [1<sup>er</sup> avril 1795].

Lettre signée *L. Hoche*, 1 page in-folio.

BELLE LETTRE D’UN GRAND MILITAIRE SUR LES DIFFICULTÉS DE LA GUERRE EN VENDÉE ET LES CONSÉQUENCES DES ATERMOIEMENTS POLITIQUES.

“Stofflet nous fait le plus grand mal. Les lenteurs nous perdent. La guerre allumée par les prêtres auxquels on n’a pas fait attention recommence vers la Loire. Plusieurs chefs de chouans qui ont signé la pacification sont, ou fusillés, ou en fuite, et leur retraite la plus sûre est parmi nous. Les subsistances nous manquent totalement et les campagnes s’insurgent lorsqu’on fait des réquisitions. Trop de personnes se mêlent de la paix, beaucoup d’agents maladroits ruinent nos affaires.”

Hoche remercie le Comité de salut public de sa confiance mais rappelle que c’est ce dernier qui est en charge des opérations.

“Les chouans demandent un délai de huit jours pour envoyer une députation à Stofflet ; s’il leur est accordé, nous sommes perdus. On veut nous affamer entièrement, et déclarer ensuite que pour avoir la paix il faut un Roi, j’ai hier déclaré à vos collègues que mon opinion est, qu’on fasse la guerre, si les chouans ne veulent pas se rendre demain-même. J’ai depuis huit jours donné les ordres pour que la garnison de Belle-île soit portée à cinq mille six cents hommes ; je vais porter des troupes sur la côte de la Manche et dans le département de l’Orne.”

Le général Hoche parvint à apaiser les tensions religieuses et à réduire l’insurrection.

800 / 1 200 €

#### LES CHEFS CHOUANS AUX ARRÊTS

154

**HOCHE** (Lazare, général). **Lettre au général Chabot.**

*Rennes, 6 prairial an 3* [25 mai 1795].

Lettre signée *L. Hoche*, 1 page in-folio, adresse et cachet de cire.

CRAIGNANT LA REPRISE DES HOSTILITÉS AVEC LES CHOUANS, LE GÉNÉRAL HOCHE ORDONNE L’ARRESTATION DE LEURS CHEFS.

Le 20 avril 1795, Hoche avait signé sans trop y croire les accords de la Mabilais, auxquels plusieurs chefs chouans avaient refusé de prendre part. De fait, l’accord fut rompu deux mois plus tard.

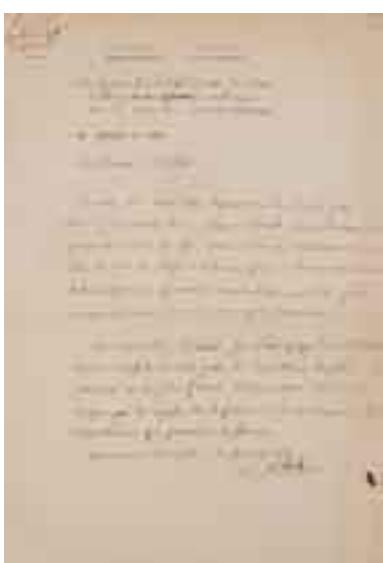
“En vertu d’un arrêté des représentants du peuple près l’armée, vous voudrez bien, Citoyen Général, sous votre responsabilité personnelle arrêter et faire arrêter tous les individus connus sous le nom de chef de Chouans qui se trouvent être dans l’arrondissement que vous commandez. Vous les ferez conduire à Rennes sous tel escorte qu’il conviendra.

Vous devez sentir, Général, que l’exécution d’une semblable mesure nécessite de votre part les dispositions les plus prudentes et les plus fermes. Occupez-vous de suite de dissiper par la sagesse et la force, si elle est nécessaire, les rassemblements qui pourraient se former.”

Cachet de la collection du *Dr Max Thorek* de Chicago.

400 / 600 €

154





155

155

LECOINTRE (Laurent). **Les Crimes de sept membres des anciens Comités de salut public et de Sûreté générale**, ou Dénonciation formelle à la Convention nationale ; contre Billaud-Varennes, Barère, Collot-d'Herbois, Vadier, Vouland, Amar et David, suivie de pièces justificatives... *Paris, Maret, [an III]*.

In-8 de (2) ff., 244 pp. : demi-basane brune, pièce de titre rouge, dos lisse orné (*reliure ancienne*).

Après avoir conspiré contre Robespierre, le député montagnard fut parmi les plus acharnés dénonciateurs des terroristes vaincus. Son action lui valut l'exclusion du Club des Jacobins.

Sa signature autographe en bas de la page de titre est ainsi justifiée : "Je signe chaque imprimé, parce que s'agissant d'une dénonciation grave et importante, je dois me mettre en garde contre toutes contrefactions [sic]." Accroc à la coiffe supérieure.

50 / 100 €

#### LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE ÉCRIT L'HISTOIRE EN LETTRES DE SANG

156

LISTE GÉNÉRALE ET TRÈS-EXACTE DE TOUS CEUX QUI ONT ÉTÉ CONDAMNÉS À MORT PAR LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE établi à Paris depuis le commencement de la Révolution jusqu'à la suppression du tribunal, contenant leurs noms, prénoms, âges, qualités et demeures, lieux de leurs naissances et de leurs départemens. *Paris, Channaud et Marchand, an III*.

Douze livraisons reliées en 1 volume in-8 : maroquin rouge, dos à nerfs orné, pièce de titre de maroquin vert, plats et coupes filetés or, dentelle intérieure, tranches dorées sur témoins (*reliure anglaise du XIX<sup>e</sup> siècle*).

RARE COLLECTION COMPLÈTE DES DOUZE LIVRAISONS, numérotées de I à XI, plus un supplément au numéro IX. Chaque livraison compte 32 pages, sauf la dernière qui en a 27 et le supplément à la neuvième qui en a 18. (Martin & Walter, n° 9065 : pour les 9 premières livraisons seulement).

LISTE DES 2'807 CONDAMNÉS À MORT PAR LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE : on y lit leurs noms, origines, âges, qualités et les motifs de leur condamnation. À partir du dixième numéro, le rédacteur donne un résumé de chaque procédure. La publication s'est arrêtée avec la suppression du Tribunal révolutionnaire.

Condamné n° 24, Louis XVI dit Capet ; n° 66, Charlotte Corday ; n° 105, Marie-Antoinette, dite Lorraine d'Autriche ; n° 2638, Robespierre ; n° 2643, Saint-Just ; n° 2654, Robespierre jeune...

BEL EXEMPLAIRE. Il a été relié en Angleterre pour un amateur qui l'a annoté et exprime son indignation : "There is one instance of a child only fourteen years of age ! Several young girls of only seventeen, eighteen and nineteen !!! Also many old widows running up to eighty years !!"

Morts faibles.

400 / 600 €



156

109 |



157

#### LA MORT DE LOUIS XVII

157

[LOUIS XVII]. Brouillon de lettre à Louis-Antoine d'Artois duc d'Angoulême.

*Sans lieu ni date* [vers 1795].

1 page in-8.

**Annonce de la mort de Louis XVII**, fils du roi Louis XVI, dans la prison du Temple, le 8 juin 1795 et serment de fidélité royaliste : il s'agit du brouillon anonyme d'une lettre destinée, selon la note en tête, à "Mr le duc d'Angoulême", c'est-à-dire Louis-Antoine d'Artois (1775-1844), neveu du roi Louis XVI, alors en exil. Il épousera en 1799 la sœur du défunt Louis XVII.

"Mr C'est avec la douleur la plus profonde que je prends la liberté de vous faire mon compliment sur la perte que nous venons de faire de notre jeune et infortuné maître Louis XVII roy de France et de Navarre. Puissent nos efforts réunis à ceux de tous les gens bien pensants [sic], attachés à leur Dieu et à leur royaume, remettre bientôt sur le trône de ses pères le royaume Louis XVIII. C'est le vœu le plus cher à nos coeurs et pour l'accomplir nous jurons de verser, s'il le faut, jusqu'à la dernière goutte de notre sang". Le rédacteur de ce brouillon est demeuré anonyme.

200 / 400 €

158

MERDA (Charles-André, dit Méda). **Lettre au duc de Feltre, ministre de la Guerre.**  
*Paris, 10 janvier 1810.*

Lettre autographe signée *C. Méda*, 1 page in-folio.

"Monsieur Eliott sous lieutenant du régiment, ne pouvant toucher sa solde du jour de sa nomination, sans un congé de Votre Excellence qui l'autorise à rester à Paris jusqu'au 31 mai, je vous prie de le lui envoyer, cette pièce étant indispensable à monsieur le sous-inspecteur aux revues pour faire son rappel de solde (...)"

Le colonel Charles-André Merda, dit Méda (1770-1812) est célèbre pour avoir blessé Robespierre lors de son arrestation le 9 Thermidor. Il sera tué lors de la bataille de la Moskova.

100 / 200 €

159

MONTCHOISY (Louis-Antoine Choin de Montgay, général, baron de).

**Lettre à Claude-Louis Petiet, ministre de la Guerre.**

*Beaurepaire (Isère), le 10 vendémiaire an V [1<sup>er</sup> octobre 1796].*

Lettre autographe signée *Montchois*, 3 pages in-folio.

UNE VICTIME SAUVÉE DE LA TERREUR.

Inspecteur général des armées des Alpes et d'Italie, Montchoisy venait d'être mis en disponibilité, puis admis au traitement de réforme, étant accusé de favoriser les royalistes. Il ne peut se rendre auprès du ministre de la Guerre en raison d'un arrêté du Directoire qui oblige les officiers suspendus ou destitués à rester chez eux. Il souhaite cependant sa réintégration et fait valoir ses titres. Il explique qu'il a rendu les chevaux qui lui avaient été confiés, comme la loi l'y obligeait, et il rapporte son activité sous la Terreur. Il raconte qu'il a été arrêté alors qu'il venait de remporter une victoire sur les Autrichiens, puis conduit à Paris avec le général Foissac comme témoin dans l'affaire du général d'Harville : nous sommes restés, dit-il "avec des gendarmes, à nos frais, pendant 17 mois dans l'attente d'être du nombre des victimes qu'on immoloit chaque jour dans tems malheureux. Enfin, le neuf Thermidor arriva, conduisit nos opresseurs au supplice qu'il nous destinoit, et un décret de la Convention nous réintégra dans nos fonctions. (...) Ma réintégration prononcée, je fit connoître au comité de Salut public les pertes que j'avais fait et l'impossibilité où j'étais de faire de nouvelles avances pour me monter. On me donna en dédommagement trois rosses mais qui valoit mieux que rien (...) Ce n'est pas citoyen ministre que je tienne à ces chevaux, car si vous me les vendiez sans l'ordre de prendre mes rations pour les nourrir je serois excessivement embarrasé n'ayant bientôt plus de quoy me nourrir moi-même (...)"

Montchoisy s'inquiète donc de la décision du Ministre quant à sa réintégration et à son traitement, "n'ayant pas touché un sol depuis 4 mois, et étant à la veille de ne savoir où prendre de quoy acheter le pain nécessaire à mon existence et à celle de mes cinq enfans." Le baron de Montchoisy (1747-1814) s'était battu en Amérique sous les ordres de Rochambeau. Créé baron de l'Empire en 1811, il est du nombre de ceux dont le nom est inscrit sur l'Arc de Triomphe à Paris, au côté Nord.

150 / 250 €

160

PÉRIÈS (Jacques). **Lettre au général Landremont**, commandant en chef dans les départements du Nord. *Paris, le 6<sup>e</sup> jr complémentaire l'an 3 [22 septembre 1795].* Lettre autographe signée, une page in-4, en-tête gravé, adresse.

Périès invite son correspondant à solliciter le caissier de l'armée de Moselle afin d'obtenir un dépôt qui lui est destiné. "Si contre mon attente", poursuit-il, "le payeur n'avoit pas recu l'ordre qu'on ma assuré luy avoir ete donné, veuillez men donner avis, parceque je me plaindrois à la Convention de telle negligence, d'autant que jay reuni moy même toutes les pièces nécessaires..."

Girondin, Jacques Périès fut député de l'Aude à la Convention, puis membre du Conseil des 500 jusqu'en 1798. Joli en-tête gravé.

100 / 150 €

“LA MORT ET LA MISÈRE, VOILÀ DONC LA RÉCOMPENSE QUE JE REÇOIS  
POUR MON PERPÉTUEL ATTACHEMENT À LA RÉPUBLIQUE ?”

161



161

SADE (Donatien-Alphonse-François, marquis de). *Lettre au citoyen représentant [Goupilleau de Montaigu ?]. Saint-Ouen, 11 messidor An VII* [29 juin 1799]. Lettre autographe signée *Sade*, 1 page in-4.

RÉDUIT À LA MISÈRE, SADE SE DÉSÉSPÈRE DE NE PAS VOIR SON NOM RAYÉ DE LA LISTE DES ÉMIGRÉS. Ce n'est pas le moindre paradoxe que le ci-devant marquis, qui avait tant souffert de l'arbitraire royal avant la Révolution, vécut si misérablement après la chute de la monarchie.

“Le décret d'hier qui repousse la radiation des ex-nobles me plonge un poignard dans le cœur et me réduit dans les derniers excès de la misère ; est-il rien au monde de plus arbitraire que de punir un homme qui n'est pas coupable et de lui ravir son bien avant que de savoir s'il a ou non mérité de le perdre ? Est-il rien de plus inique, de plus inconstitutionnel que de reconnaître et d'admettre encore des nobles quand la Constitution les annéantit ?

Comment se peut-il que deux injustices aussi criantes puissent émaner de l'assemblée des représentants du peuple le plus loyal, le plus juste et le plus grand de la terre ! La mort et la misère, voilà donc la récompense que je reçois pour mon perpétuel attachement à la république ? Pour avoir en raison de mon extrême confiance en elle, vendu mon patrimoine pour acheter des biens nationaux, m'être brouillé par ce procédé avec ceux qui pourraient me soulager aujourd'hui et qui m'abandonnent en se moquant de moi, enchantés de voir mon patriotisme puni.

Je n'ai plus que vous seul qui puissiez embrasser ma défense et prendre mon parti, déniez le vouloir, citoyen représentant je vous en conjure et permettez que je me jette dans vos bras, plein de confiance, en vous suppliant de ne point abandonner”.

Selon Jean-Louis Debauve, qui a publié pour la première fois cette lettre, le destinataire pourrait être Goupilleau de Montaigu. Quant au décret qu'évoque Sade, la “Loi qui règle l'ordre de radiation des individus inscrits sur les listes des émigrés”, a été votée le 17 messidor [5 juillet 1799]. Ainsi, le marquis de Sade aurait daté par erreur sa lettre du 11 messidor au lieu du 18, car il n'est aucun décret daté du 10. (D.A.F. de Sade, *Lettres inédites et documents. Correspondance publiée par Jean-Louis Debauve*, 1990, n° 197). S'il fut libéré à la faveur de la Révolution, les péripéties politiques devaient être cause de bien des infortunes du divin marquis. En effet, selon les termes de la loi du 19 fructidor an V (5 septembre 1797), qui suit le coup d'État du 18 fructidor, les biens des individus inscrits sur la liste des émigrés – ce qui était, par erreur, le cas de Sade – étaient mis sous séquestre et ceux dont le nom n'avait pas été définitivement rayé, devaient quitter le territoire de la république, sous peine d'être arrêtés et traduits devant une commission militaire. Depuis cette loi sur les émigrés, Sade était donc à nouveau hors la loi et, surtout, privé de toute ressource. Vivant dans la misère, il se batta des années durant pour exiger que l'on supprime son nom de cette liste infamante.

TRÈS BELLE LETTRE, des collections du docteur Hertz (1987, n° 209) et Patrice Trigano (2005, n° 20).

2 000 / 3 000 €

162



162

SUCHET (Louis Gabriel, général). Pièce signée.

*Au Quartier Général de Reggio, le 24 nivôse An 7 [13 janvier 1799].*

Pièce signée *L.G. Suchet*, 1 page et demie grand in-folio ; en-tête imprimé *Armée d'Italie. État-Major-Général. Suchet, Général de Brigade Chef de l'Etat-Major-Général.*

ORDRE DU JOUR CONTRE LES ÉMIGRÉS : “Tout agent en chef et administrateur d'un service quelconque de l'armée sera personnellement responsable des émigrés qui pourroient exister dans son administration. Tout employé ou soi-disant employé dont la Commission ne sera pas revêtue des formes antérieurement déterminées par les ordres du jour et de la signature du commissaire ordonnateur en chef qui de plus ne sera pas porteur d'un certificat en bonne forme de non-émigration et d'une carte de sureté visée par le commandant de la place ou le Général Commandant la division à laquelle il sera attaché par ses fonctions, sera arrêté et poursuivi par les tribunaux militaires il en sera de même de tout employé ou français attaché à l'armée ou se trouvant dans son arrondissement qui serait reconnu s'être donné un nom autre que le sien. (...)"

Louis Gabriel Suchet (1770-1826) quitte Lyon, sa ville natale envahie par les contre-révolutionnaires. Élu chef du 4<sup>e</sup> bataillon de l'Ardèche, il sert au siège de Toulon, puis combat pendant la campagne d'Italie de Bonaparte. Il ne part pas pour l'expédition d'Egypte et devient chef d'état-major de l'armée d'Italie. Napoléon le nommera maréchal en 1811 et duc d'Albufera en 1812.

400 / 600 €

163



163

[VENDEE]. Réponse de la Vendée aux propositions de paix et l'amnistie de la Convention, au nom du Roy Louis XVII. *Sans lieu ni date [1795].* Manuscrit in-4 de (10) ff.

“Français égarés ! vous nous annoncez des paroles de paix ; ce voeu est celuy de nos coeurs ; Mais de quel droit nous offrez-vous le pardon, qu'il n'appartient qu'à vous de demander ? Teints du sang de nos Rois, souillés par le massacre de millions de victimes, par l'incendie et la dévastation de nos propriétés, quels sont vos titres pour inspirer de la confiance et de la sécurité ? Seroit-ce le supplice de Robertspiere [sic] et de Carrier ? mais la nature indignées s'élevoit contre ces monstres, le cri de la vengeance publique les dévoua à la mort et les proscrivant, vous n'avez fait qu'obéir à la nécessité ! (...)"

Cette déclaration du conseil militaire de l'armée d'Anjou et du Haut Poitou aux républicains est suivie de plusieurs autres pièces :

*Réponse des armées catholiques et roiales de la Vendée et des chouans au rapport fait à la soit disante Convention nationale dans la séance du 16 juin 1795* par le soit disant représentant du peuple le citoien Doulcet.

*Les Armées catholiques et roiales de la Vendée et des chouans à la nation française.*

*Interrogation que subit à la mairie de Paris le comte de Beaujolois 3<sup>e</sup> du duc d'Orléans, dit Egalité, avec ses réponses.*

Les textes, adressés par l'armée vendéenne à la Convention, rejetant toutes propositions d'armistice, sont de virulentes déclarations de guerre “Braves camarades ! N'avons plus ni paix ni trêve à attendre de la soit disante Convention ; il ne nous reste que la victoire ou la mort (...) Jurons tous de répandre jusqu'à la dernière goûte de notre sang, ou de rétablir en France la religion, la royauté et l'ordre”.

Cette dernière déclaration faite au quartier général de l'armée de Charrette le 22 juin 1795 était destinée à être imprimée. Ce manuscrit est sans doute une copie de l'imprimé.

800 / 1 200 €

## V - HISTOIRES ET MÉMOIRES SUR LA RÉVOLUTION

### INÉDIT

164

[BEAUCHAMP (Alphonse de) ?]. *Histoire de la Révolution et de l'Empire*. [Vers 1830]. Manuscrit in-folio [35,5 x 32,5 cm] de 492 pp. : demi-vélin, pièce de titre de maroquin brun, non rogné (*reliure ancienne*).

MANUSCRIT INÉDIT.

D'une écriture bien lisible, le manuscrit offre des corrections stylistiques ainsi qu'une dizaine de feuilles volantes en guise de becquets.

UNE HISTOIRE CRITIQUE DE LA RÉVOLUTION ET DE L'EMPIRE JUSQU'EN 1815.

Analysant les causes du bouleversement de 1789, l'auteur n'a pas de mots assez sévères pour condamner la corruption des rois et de la Cour, la faiblesse de Louis XVI, la misère du peuple. Il compare la situation de la France à celle de son exacte opposée, l'Angleterre, prospère et libre. On trouve dans le cours du texte de nombreux jugements personnels, généralement critiques : ainsi, le discours du roi Louis XVIII en 1814 est-il semé de réflexions assassines. Le ton général est favorable à l'empereur Napoléon et le texte se termine par une condamnation du fanatisme et des exactions royalistes de 1815, dont l'assassinat, sur un bûcher improvisé, d'un charretier dont le seul crime fut d'être calviniste. L'auteur invoque les mânes du roi Henri IV qui, dit-il, "dû frémir d'orreur en voyant du haut de l'Éthétré son nom profané par des êtres si exécrables (...) Combien il dû se repentir d'avoir abandonné ces êtres infortunés aux poignards des fanatiques. Quel accueil il a dû faire à son fils et à son petit-fils pour leurs proscriptions, leurs dragonades et la révocation de son Edit de Nantes (...) Si Henry, au lieu de renier la foi de ses ancêtres, y fut resté fidèle, bien certainement la révolution et ses suites terribles n'auraient pas eu lieu, il est probable qu'il n'eut pas succombé sous le fer jésuitique, et Louis XVI sous la hache anarchique."

Ce manuscrit a appartenu au docteur Lucien-Graux : le bibliophile l'attribuait à Alphonse de Beauchamp (1767-1832), et fit inscrire son nom sur la pièce de titre de la reliure qu'il avait commandée.

Polygraphe et historien fécond, Beauchamp fut d'abord officier au service du roi de Sardaigne, puis employé pendant la Terreur au Comité de Sûreté générale, et enfin au ministère de la Police. Écarté sous l'Empire pour avoir utilisé les archives de la Police pour son *Histoire des guerres de la Vendée*, il devint, sous la Restauration, un prolifique "teinturier" de mémoires, dont ceux de Fouché. Louis XVIII lui accorda une pension et la Légion d'honneur. On a peine à croire qu'il puisse être l'auteur de cette histoire de la Révolution et de l'Empire si hostile aux Bourbons. Sauf à imaginer que son travail de "teinturier" ait été totalement indépendant de ses opinions.

Ex-libris de la bibliothèque du docteur *Lucien-Graux* (Cat. IX, 1959, n° 336, où il est précisé que le volume provient des archives de l'érudit Gustave Bord).

800 / 1 200 €



164

165

CAMPAN (Jeanne-Louise-Henriette Genet, Mme Berthollet, dite). *Mémoires sur la vie privée de Marie-Antoinette, reine de France et de Navarre ; suivis de souvenirs et anecdotes historiques sur les règnes de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI... Lectrice de Mesdames, et première femme de chambre de la reine. Troisième édition. Paris, Baudouin Frères, 1823.*

3 volumes in-8 de 1 portrait-frontispice, (2) ff., XLVII, 382 pp., (2) ff., 399 pp. ; (2) ff., 382 pp. : demi-basane havane à petits coins, dos à quatre nerfs ornés, tranches peigné (*reliure de l'époque*).

Édition ornée d'un portrait de l'auteur en frontispice.

Madame Campan (1752-1822) resta pendant vingt ans au service de Marie-Antoinette, échappant de peu aux massacres du 10 août 1792.

L'édition relève de la *Collection des Mémoires relatifs à la Révolution française*.

Accrocs aux coiffes inférieures, rousseurs et tache brune sur une cinquantaine de pages au tome premier (Fierro, n° 261.- Rahir, *Bibliothèque de l'amateur*, p. 353).

100 / 200 €

166

CHÉNIER (André). *Œuvres complètes. Paris, Foulon, Baudoin 1819.*

In-8 de XXIII, 396 pp., VIII pp. de musique gravée, demi-chevrette rouge, avec coins, dos lisse orné de filets et palettes dorés, tranches jaunes (*reliure de l'époque*).

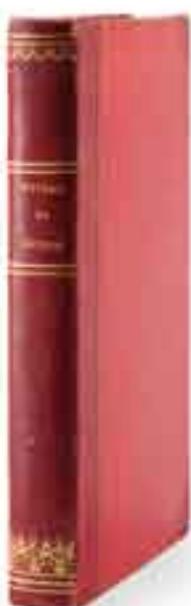
Édition originale, tirée à 1200 exemplaires.

L'édition collective révéla l'écrivain à la France et contribua au culte d'un Chénier auréolé, le poète de la Révolution ayant été guillotiné deux jours avant la chute de Robespierre, le 25 juillet 1794 (*En français dans le texte*, BN, 1990, n° 181).

CHARMANT EXEMPLAIRE EN RELIURE D'ÉPOQUE DE QUALITÉ.

Il est bien complet du cahier des huit pages de musique gravée : *La Jeune captive*. Mouillure en marge de trois feuillets et piqûres habituelles.

600 / 800 €



166

167

ECKARD (Jean). *Mémoires historiques sur Louis XVII, roi de France et de Navarre*, ornés du portrait du jeune prince et de celui de son auguste sœur ; suivis de fragmens historiques recueillis au temple par M. de Turgy, et de notes et pièces justificatives : dédiés et présentés à son Altesse Royale, Madame, Duchesse d'Angoulême. Troisième édition. *Paris, H. Nicolle, 1818-1819*.

2 ouvrages en un volume in-8 de (2) ff, 2 portraits, 500 pp. (mal chiffrées 496) ; (1) f. et 56 pp. : veau brun flammé, roulette dorée encadrant les plats avec armes au centre, dos lisse orné, pièce de titre rouge, tranches marbrées (*reliure de l'époque*).

Édition ornée des portraits de *Louis XVII* et de sa sœur *Marie-Thérèse Charlotte, duchesse d'Angoulême*. Ils sont gravés par Hourdain d'après Kucharkj et Kalterer.

L'ouvrage est suivi d'*Une lettre sur l'éducation du Dauphin, attribuée à Louis XVI, est-elle authentique ? et Observations sur les recueils de lettres publiées en 1803 et 1817, sous le nom de ce Prince*. Par l'auteur des *Mémoires historiques sur Louis XVII*.

Bel exemplaire de prix du *Collège Stanislas*. Légère épidermure sur le plat supérieur, coins émoussés.

200 / 400 €

#### LE ROI MARTYR

168

HÜE (François, baron). *Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI*.

Seconde édition, revue, corrigée et augmentée. *Paris, Michaud et Petit, 1816*.

In-8 de 1 frontispice, XII, 491 pp. : veau glacé bleu, dos à nerfs orné or et à froid, filets dorés et roulettes à froid encadrant les plats avec armes dorées au centre, coupes et bordure intérieure décorées, tranches dorées (*Duplanil*, avec son étiquette).

Biographie classique de Louis XVI par François Hüe (1757-1819), au service du Dauphin depuis 1787 : il raconte sa vie auprès de la famille royale, notamment le 10 août 1792 et l'incarcération au Temple. L'ouvrage remporta un grand succès, substituant définitivement à l'image d'un Louis XVI pusillanime, haï par les émigrés et méprisé par ses frères, celle du roi martyr et courageux, qui devait triompher sous la Restauration. Portrait de Louis XVI en frontispice, gravé par Schiavonelti, d'après l'auteur.

EXEMPLAIRE AUX ARMES DE LA DUCHESSE D'ANGOULÈME, en veau de l'époque, signé de Duplanil.

Il porte, sur la garde, cet ex-dono manuscrit : "Donné en septembre 1823 par S.A. Royale Madame la Dauphine (duchesse d'Angoulême) à M<sup>le</sup> Louise-Antoinette Bourdeau, élève de son pensionnat de l'Enfant-Jésus sous la direction de Son Eminence Monseigneur le cardinal de La Fare, archevêque de Sens".

Reliure usagée : mors frottés, coins émoussés. Rousseurs.

(Fierro, n° 718 : "Son récit du 10 août et du séjour au Temple est très intéressant").

100 / 200 €

168





169

[LA BÉDOYÈRE (Henri-Noël-François Huchet de)]. **Description historique et bibliographique de la collection de feu M. le comte H. de La Bédo�re sur la Révolution française, l'Empire et la Restauration.** Paris, France, 1862. Fort in-8 de (2) ff., portrait-frontispice lithographié, XVI, 687 pp. : demi-maroquin bleu, dos à nerfs fileté or, couverture conservée (*reliure moderne*).

“La plus magnifique collection de documents révolutionnaires” (Hatin).

Bibliophile éminent, le comte de La Bédo�re (1782-1861) parvint à réunir plus de cent mille brochures, deux mille journaux, quatre mille gravures. Le tout est distribué sous 3129 entrées.

Le catalogue de vente, rédigé par Noël France, le père d'Anatole, demeure un ouvrage de référence.

De fait, la collection fut acquise en bloc par la Bibliothèque impériale, au prix de 90'000 francs.

Tourneux en fait l'éloge (I, pp. XXII-XXIII), soulignant que La Bédo�re y avait incorporé la collection Deschiens, à laquelle il avait joint, moyennant 15'000 francs, les portions des bibliothèques Maurin et Portiez.

Bel exemplaire.

200 / 400 €



170

170

[MARIE-ANTOINETTE]. **Tribut de regrets et dommages payé à la mémoire de Marie-Antoinette, reine de France & archiduchesse d'Autriche** ; avec des notes ou éclaircissements historiques, et des anecdotes recueillies des meilleurs auteurs qui ont écrit sur cette Princesse. Bordeaux, Cavazza, sans date [vers 1820].

In-8 de 67 pp. : cuir de Russie vert, dos lisse orné, roulettes et filet dorés encadrant les plats avec fleurs de lis dorées dans les angles, tranches dorées (*reliure de l'époque*).

Première édition de cette publication royaliste.

L'ouvrage s'ouvre sur un poème sur la reine Marie-Antoinette par Pauline Leupold. Suivent des extraits de mémoires ou de lettres sur la réception de la Reine en France, son caractère, et enfin son exécution.

JOLIE RELIURE DÉCORÉE DE L'ÉPOQUE.

On joint :

WEBER. *Mémoires concernant Marie-Antoinette*. Nouvelle édition. Paris, 1822.

2 volumes in-8, vélin blanc moderne à la Bradel (Joseph Weber était le frère de lait de Marie-Antoinette).

*Correspondance inédite de Marie-Antoinette publiée sur les documents originaux* par le comte Paul Vogt d'Hunolstein. 2<sup>e</sup> édition. Paris, 1864. In-8, demi-maroquin vert de l'époque.

400 / 600 €

171

[MÉMOIRES SUR LA RÉVOLUTION].

BESENVAL (Pierre-Joseph-Victor, baron de). *Mémoires de M. le baron de Besenval, (...) écrits par lui-même*, imprimés sur son manuscrit original, et publiés par son exécuteur testamentaire. Contenant beaucoup de particularités et d'anecdotes sur la cour, sur les ministres et les règnes de Louis XV et Louis XVI, et sur les événemens du temps. Précédés d'une notice sur la vie de l'auteur.

*Paris, F. Buisson, An Treizième (1805).* 3 volumes in-8 de 1 frontispice, IV, 4, XVI, 374 pp. ; (2) ff., 376 pp. ; (2) ff., 439 pp. : demi-basane fauve, dos ornés de fleurons et palettes dorés, tranches peigne (*reliure de l'époque*).

ÉDITION ORIGINALE.

Portrait gravé de l'auteur en frontispice.

Suisse au service de la France, le baron de Besenval avait été nommé à la tête des troupes massées autour de Paris, en juillet 1789. Il fit preuve d'une grande indécision, donnant des ordres vagues pour ne pas se compromettre.

Mémoires désavoués par sa famille en raison des anecdotes frivoles, voire scandaleuses, qui fourmillent. Petits défauts aux coiffes supérieures.

(Fierro, n° 138.- Martin & Walter I, 3081.- Monglond VI, 1357).

On joint :

- BOUILLÉ (marquis de). *Mémoires sur la Révolution française*. Londres, Cadelle et Davies, 1797. 2 tomes en 1 volume in-8 : demi-basane décorée de l'époque.

- MEILLAN (Arnaud-Jean). *Mémoires, avec des notes et des éclaircissements historiques*. Paris, Baudouin frères, 1823. In-8 : demi-veau brun orné de l'époque [Meillan était député des Basses-Pyrénées].

- ROLAND (Madame). *Mémoires, avec une notice sur sa vie, des notes et des éclaircissements historiques* par MM. Berville et Barrière. Deuxième édition. Paris, Baudouin frères, 1821. 2 volumes in-8 : demi-chevrette brune usagée de l'époque, ornée or et à froid.

400 / 600 €

172

MONTPENSIER (Louis-Antoine Philippe d'Orléans, duc de). *Mémoires du duc de Montpensier, prince du sang*. *Paris, Imprimerie royale, 1837*.

Grand in-8 de XV pp. y compris le frontispice, 231 pp. : maroquin rouge à grain long, dos lisse finement orné en long, plats ornés d'un large fleuron doré en forme de losange, entouré de filets dorés et d'une bordure à froid, coupes et bordure intérieure décorées, gardes de soie moirée bleu ciel, tranches dorées (*reliure de l'époque*).

Fils cadet du duc d'Orléans et frère de Louis-Philippe, le duc de Montpensier (1775-1807) relate sa captivité à Marseille durant les années 1793 à 1796, qu'il eut à subir en compagnie du prince de Conti et de la duchesse de Bourbon.

“Son récit est très détaillé et donne à la fois une bonne peinture des mœurs révolutionnaires et une analyse politique des principaux événements du temps” (Fierro, n° 1070).

BEL EXEMPLAIRE, TIRÉ SUR VÉLIN FORT.

ÉLÉGANTE RELIURE EN MAROQUIN DU TEMPS. Coins émoussés.

400 / 600 €

173

STAEL (Anne-Louise Germaine Necker, baronne de). **Considérations sur les principaux événemens de la Révolution françoise**, ouvrage posthume de Madame la baronne de Staël, publié par M. le duc de Broglie et M. le baron de Staël. *Paris, Delaunay, 1818.* 3 volumes in-8 de X, 440 pp. ; (2) ff., 424 pp. ; (2) ff., 396 pp., (1) f. d'errata : demi-veau à petits coins, dos lisses filetés or, tranches rouges (*reliure suisse de l'époque*).

ÉDITION ORIGINALE.

Ouvrage posthume que l'écrivain acheva de composer dans les premiers jours de 1816. Il fut publié, d'après le manuscrit original, par les soins de son gendre et de son fils, tous deux cités dans le titre, mais également par *Auguste Wilhelm Schlegel* (1767-1817), ami intime de Mme de Staël.

Cet ouvrage se voulait être avant tout à la gloire de son père mais devint une étude sur la Révolution française dans son ensemble. Allant bien au-delà de Necker et de la Révolution, l'écrivain expose les conséquences historiques, étudie le régime napoléonien et expose le système gouvernemental anglais considéré par l'auteur comme le modèle de toute démocratie.

Ex-libris gravé de *Max Hildebrand Freiherr von Gumppenberg*.

200 / 400 €

174

THIERS (Adolphe) et BODIN (Félix). **Histoire de la Révolution française**. *Paris, Lecointe et Durey, 1823-1827.*

10 volumes in-8 : cartonnage à la Bradel de papier rouge, dos lisses ornés (*reliure de l'époque*).

Édition originale de cet ouvrage fondateur.

Le nom de Bodin n'apparaît que sur les deux premiers volumes. L'ouvrage a connu de nombreuses rééditions, mais on recherche encore la première "parce qu'il s'y trouve plusieurs passages relatifs à la famille d'Orléans qui ont été modifiés depuis" (Brunet V, 822).

PLAISANT CARTONNAGE DU TEMPS.

Rousseurs. La carte du tome VIII fait défaut.

On joint :

- BARTHELEMY (Auguste). *Douze journées de la Révolution, poème*. Paris, Perrotin, 1832. In-8, demi-maroquin rouge moderne à grain long avec coins, couvertures conservées, non rogné, tête dorée.

Première édition illustrée de ce classique de l'historiographie révolutionnaire, parue en douze livraisons.

L'illustration comprend 12 eaux-fortes hors texte, tirées sur Chine appliquée : 10 sont de Raffet et 2 des frères Johannot. Exemplaire complet des 12 couvertures de livraisons illustrées ainsi que des couvertures générales. (Vicaire III, 62-63).

- SALLIER (Guy-Marie). *Annales françaises, depuis le commencement du règne de Louis XVI jusqu'aux Etats-Généraux, 1774 à 1789*. Seconde édition. Paris, Leriche et Thomine, 1813. In-8, basane fauve de l'époque décorée.

200 / 400 €

## [VARIA]. Ensemble de 9 ouvrages.

- BEAUCHAMP (Alphonse de). *Vie de Louis XVIII*, continuée jusqu'à sa mort. Paris, Genève, Naudin, Barbezat, 1825. 2 volumes in-8. Troisième édition, en partie originale ; sans le portrait-frontispice.
- JOURGNIAC DE SAINT-MÉARD (François). *Mon agonie de trente-huit heures* ; ou Récit de ce qui m'est arrivé de ce que j'ai entendu, pendant ma détention, depuis le 22 août jusqu'au 4 septembre. Paris, Desenne, 1792. Petit in-8, demi-basane usagée de l'époque. Édition originale. La relation du journaliste royaliste a valeur de reportage. Il rapporte les conditions de sa détention et du procès où il fut acquitté. L'ouvrage a connu un grand succès et une vingtaine d'éditions. Mouillures et taches d'encre prononcées.
- LINGUET (Simon). *Mémoires sur la Bastille, et sur la détention de M. Linguet*, écrits par lui-même. Londres, Imprimerie de T. Spilsbury, 1783. Petit in-8 de 1 frontispice, 151 pp. : demi-basane de l'époque, dos à nerfs orné, pièce de titre rouge, tranches rouges. On joint un second exemplaire à l'adresse de Londres et Bruxelles, 1783. Petit in-8 de (2) ff, 172 pp. : demi-basane de l'époque frottée, sur papier bleuté.
- [MARAT (Jean-Paul)]. *Appel nominal* qui a eu lieu dans la séance permanente du 13 au 14 avril 1793, à la suite du rapport du comité de législation sur la question : Y a-t-il lieu à accusation contre Marat, membre de la Convention nationale ? Imprimé par ordre de la Convention. Paris, Imprimerie nationale, 1793. In-8 de 78 pp. : cartonnage moderne à la Bradel. Incomplet du feuillet d'errata.
- NECKER (Jacques). *De la Révolution françoise*. Sans lieu, 1796. 4 volumes in-8, demi-basane à coins de l'époque, dos lisses. Édition originale. Reliure très usagée, défaut à l'une des pièces de titre, un des volumes en est dépourvu.
- *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, imprimé par son ordre. Tome XVIII. Paris, Baudoin, 1790. In-8 à pagination multiple, de 471 pp. : daim vert de l'époque, pièce de titre au dos et sur le premier plat. Recueil de 15 projets de décrets et rapports sur la vente des domaines de la Couronne (Barrère de Vieuzac), sur les dépenses de la Marine (Malouet), sur la chasse et la pêche (Merlin), sur les Postes (Biron), etc.
- VANNOZ (née de Sivry). *Profanation des tombes royales de St.-Denis, en 1793*. Poème élégiaque. Paris, chez Giguet et Michaud, 1807. In-8 de 12 pp. Relié avec : TRENEUIL. *Les Tombeaux de l'Abbaye royale de St.-Denis*. Troisième édition, revue, corrigée et augmentée. Paris, Giguet et Michaud, 1806. In-8 de (1) f., pp. 13-60. Suivi de : *Les Tombeaux de l'Abbaye Royale de St.-Denis*. Poème élégiaque. Sans lieu ni date. In-8 de (1) f., pp. 5-56. Le feuillet de titre fait défaut. Soit 3 ouvrages reliés en 1 volume in-8, basane brune mouchetée, dos lisse orné, coupes décorées, reliure de l'époque frottée.
- YSABEAU (Claude-Alexandre). *Rapport fait au nom des comités de salut public, dans la séance du 3<sup>e</sup> jour complémentaire de l'an 3*. Angers, Mame, [1795]. In-12 de 24 pp. : cartonnage moderne à la Bradel. Sur la révolte suscitée à Chartres contre le représentant en mission Tellier. Il résista aux menaces, mais traîné à la mairie, on l'obligea à signer un décret et à crier *Vive le roi*. Rentré chez lui, il se rétracta avant de se suicider.

400 / 600 €

# INDEX

## AUTEURS / *Titres*

<i>ACHILLE FRANÇAIS (L')</i>	85
<i>ADRESSE (...) SUR LES DÉLITS IMPUTÉS À MARAT</i>	104
<i>ADRESSE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE AUX FRANÇAIS</i>	68
<i>AFFAIRE DU COLLIER</i>	29
<i>AFFICHES</i>	30, 95-97, 111, 112
<i>AGOULT</i>	89
<i>ALMANACH DU PÈRE GÉRARD</i>	31
<i>ANDOUINS</i>	1
<i>ANNIVERSAIRE DES 27-29 JUILLET 1830</i>	134
<i>APOLOGIE DE MESSIRE DE JEAN-CHARLES-PIERRE LE NOIR</i>	37
<i>APPEL NOMINAL (...) CONTRE MARAT</i>	104
<i>APPEL NOMINAL (...) CONTRE LE CITOYEN CARRIER</i>	133
<i>ARRÊTÉ (...) QUI ORDONNE LA TRADUCTION LEMAÎTRE</i>	150
<i>ASSASSINAT DE LA FAMILLE ROYALE (L')</i>	37
<i>ASSEMBLÉE NATIONALE</i>	32
<i>ATTAQUE, DÉFENSE ET REDDITION DE LA BASTILLE</i>	83
<i>AUX VAINQUEURS DE LA BASTILLE</i>	85
<i>AVIS AU TIERS ETAT DE PARIS</i>	49
<i>AVIS AUX HABITANS DE PARIS.</i>	49
<i>AVIS AUX 48 SECTIONS DE LA CAPITALE</i>	85
<i>BAILLE</i>	85
<i>BAL SUR LES RUINES DE LA BASTILLE</i>	83
<i>BALESTRIER-CANILHAC</i>	34
<i>BARÈRE</i>	133
<i>BARRAS</i>	150
<i>BARTHÉLEMY</i>	174
<i>BASTILLE (PRISE DE LA)</i>	83-86
<i>BASTILLE AU DIABLE (LA)</i>	83, 85
<i>BATARNAY</i>	2
<i>BAUDIN</i>	150
<i>BEAUCHAMP</i>	164, 175
<i>BEAUMARCHAIS</i>	50
<i>BEAUNE-SEMBLANÇAY</i>	1

<i>BEFFROY</i>	140
<i>BELAIR</i>	98
<i>BÉRANGER</i>	35
<i>BESENVAL</i>	171
<i>BILLAUD-VARENNE</i>	113
<i>BODIN</i>	174
<i>BONAPARTE</i>	141
<i>BONNE NOUVELLE (LA)</i>	85
<i>BOUFLERS</i>	142
<i>BOUILLÉ</i>	171
<i>BOURBON-VENDÔME</i>	3
<i>BRARD</i>	114
<i>BREF DU PAPE-ROYOU (LE)</i>	78
<i>BROSSAYS DU PERRAY</i>	65
<i>BRUNE</i>	143
<i>CABALE D'ORLÉANS RESSUSCITÉE (LA)</i>	37
<i>CAHIER D'INSTRUCTIONS DONNÉES PAR L'ASSEMBLÉE PARTIELLE DU TIERS-ETAT</i>	49
<i>CAHIER DE LA NOBLESSE DE LA PRÉVOTE ET VICOMTE DE PARIS</i>	88
<i>CAHIER DES PLAINTES DES DAMES DE LA HALLE</i>	36, 37
<i>CAHIER DU CHAPITRE DE L'ÉGLISE DE PARIS</i>	49
<i>CAHIER DU TIERS ETAT DE PARIS</i>	49
<i>CALENDRIER RÉPUBLICAIN</i>	115
<i>CAMBACÉRÈS</i>	99
<i>CAMPAN</i>	101, 165
<i>CANDIDATS DE PARIS JUGÉS (LES)</i>	49
<i>CARNOT</i>	116, 144
<i>CATÉCHISME DE LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN</i>	117
<i>CATHERINE DE MÉDICIS</i>	4, 5, 6
<i>CAUSES ET AGENS DES RÉVOLUTIONS</i>	78
<i>CHAMPCENETZ</i>	89
<i>CHAMPIONNET</i>	145
<i>CHANSON SUR LA PRISE DES INVALIDES ET DE LA BASTILLE</i>	85
<i>CHARLES IX</i>	7, 8, 9
<i>CHARLES X</i>	67

## Numéros de lots

<i>CHEMIN-DUPONTÈS</i>	146
<i>CHÉNIER MARIE-JOSEPH</i>	150
<i>CHÉNIER ANDRÉ</i>	166
<i>CODE GENEVOIS</i>	54
<i>CODE NATIONAL</i>	36
<i>COLIGNY</i>	10
<i>COLLOT-D'HERBOIS</i>	39, 148
<i>COMITÉ DU SALUT PUBLIC</i>	118-121
<i>COMTE DE LORGES PRISONNIER À LA BASTILLE (LE)</i>	85
<i>CONFÉDÉRATION NATIONALE</i>	38
<i>CONFÉSSION DE L'ANNÉE 1791</i>	40
<i>CONSTANT</i>	149
<i>CONSTITUTION GENEVOISE</i>	54
<i>CONSTITUTIONS FRANÇAISES</i>	41, 42, 122, 147
<i>CONVENTION NATIONALE</i>	100, 150
<i>COPIE DE QUELQUES PIÈCES À LA BASTILLE</i>	85
<i>CORDIER</i>	36
<i>COURET-VILLENEUVE</i>	85
<i>CRIMES DE PARIS (LES)</i>	37
<i>CRIMES DÉVOILÉS (LES)</i>	85
<i>CUBIÈRES</i>	85
<i>CUSTINE</i>	124
<i>D'ALEMBERT</i>	11, 12
<i>DANTON</i>	44
<i>DARMAING</i>	148
<i>DAUNOU</i>	150
<i>DAVY DE CHAVIGNÉ</i>	43, 85
<i>DE LA CONSTITUTION FRANÇAISE</i>	33
<i>DÉCRET DE LA CONVENTION NATIONALE CONCERNANT LES ÉMIGRÉS</i>	102
<i>DÉCRETS SUR LA RÉUNION DE LA SAVOIE À LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</i>	100
<i>DEDON</i>	151
<i>DÉFENSE DE LOUIS XVI</i>	105
<i>DÉMENCE, AGONIE ET TESTAMENT DU COMTE DE MIRABEAU</i>	37
<i>DÉPART DU BALLON DE SAINT-CLOUD</i>	37

DÉPARTEMENTS, CRÉATION DES	45	LECOINTRE	148, 155
DERNIÈRE PÉTITION DES CITOYENS DOMICILIÉS À PARIS	49	LEMAIRE	64
DESÈZE	105	LEMONTEY	84
DESMOULINS	48	LETTRE D'UN DÉPUTÉ À SON AMI	80
DESPIERRE	114	LETTRE DE M. LACLOS	37
DÉTAIL INTÉRESSANT SUR LA PRISE DE LA BASTILLE	85	LIBERTÉ SUR LE TRÔNE (LA)	85
DÉTAILS DES FÊTES AU CHAMPS-DE-MARS	85	LINGUET	65, 175
DEVÉRITÉ	46	LISTE GÉNÉRALE DES RÉGICIDES	105
DIALOGUE ENTRE LE DONJON DE VINCENNES ET LA BASTILLE	85	LIVRE ROUGE (LE)	80
DIALOGUE DE M. DE LAUNAY, FLESSELLES, FOULON ET BERTHIER, AUX ENFERS	80	LOI NATURELLE (LA)	117
DOLÉANCES, SOUHAITS ET PROPOSITION DES LOUEURS DES CARROSSES...	49	LOUIS XIV	25
DROUET	123	LOUIS XVI	66
DU PIN	85	LOUIS XVII	157
DUCRAY-DUMINIL	47	LOUIS XVIII	67, 102
DULAC	125	MALLET DU PAN	130
DUMAS	126	MARAT	104, 175
DUNCIADE (LA)	31	MARÉCHAL	31
DUPONT DE NEMOURS	50, 88	MARIE-ANTOINETTE	69, 70, 170
DUSAULX	86	MASSACRES DE SEPTEMBRE 1792	68
ECKARD	167	MATON DE LA VARENNE	92
ELECTION DES DÉPUTÉS DE PARIS (L')	49	MEILLAN	171
ELISABETH DE VALOIS	13	MÉMOIRE DES INTRIGUES DE LA COUR	37
ÉLOGE HISTORIQUE ET FUNÈBRE DE LOUIS XVI <sup>e</sup>	105	MÉMOIRE ET CONSULTATION...	49
EMIGRATION	102	MERDA	158
ENTERREMENT DU DESPOTISME	85	MERLIN	150
ETAT GÉNÉRAL DES ÉLECTEURS	49	MESSE NATIONALE PARISIENNE	85
ETATS GÉNÉRAUX 1789	49	MINISTRE DE TRENTE-SIX HEURES (LE)	80
ETRENNES À LA VÉRITÉ	37	MIRABEAU COMTE DE	71
ETRENNES NATIONALES, CURIEUSES ET INSTRUCTIVES	51	MIRABEAU VICOMTE DE	72
EXAMEN IMPARTIAL DES RÉFLEXIONS D'UN PATRIOTE	36	MONSEIGNEUR LE DUC DE CHARTRES VISITANT LA BASTILLE	85
FAVRAS	52	MONTCHOISY	159
FÊTE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE	53	MONTESQUIOU	106
FOUCHÉ	127	MONTPENSIER	172
FOUQUIER-TINVILLE	128	MOREL DE VINDÉ	73
GALLAIS	89	MOTION À FAIRE INSÉRER DANS LE CAHIER DE LA VILLE DE PARIS	49
GOUFFRE INFERNAL DES ARISTOCRATES	37	MOTION EN FAVEUR DE MM. LES GARDES-FRANÇOISES	85
		MOUNIER	36, 62, 74, 75, 105
		NATION À LA REINE (LA)	69
		NATION AUX GARDES-FRANÇOISES (LA)	85

NECKER	76, 77, 175	PRISONNIERS DÉLIVRÉS (LES)	83	SABATS JACOBITES (LES)	93
NOUVEAU TABLEAU DE PARIS (LE)	37	PROCÈS DE LOUIS XVI	105	SADE	161
NOUVELLES PHILIPPIQUES (LES)	85	PROCÈS OU ASSASSINAT DE LOUIS XVI	105	SAINT-JUST	133, 138
NUITS DE LA CONCIERGERIE (LES)	31	PROCÈS-VERBAL (...) DE L'ASSEMBLÉE DE L'ORDRE LE PLUS NOMBREUX...	37	SALLIER	174
NULLITÉ DE LA CONVOCATION DE PARIS.	49	PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE	175	SANGSUE (LA) ET LE BRIGANDEAU	37
OBJETS DE RÉCLAMATION À METTRE SOUS LES YEUX DE L'ASSEMBLÉE	49	PROCLAMATION DU ROI DU 6 JUIN 1792	87	SAVOIE	27
OBSERVATIONS À INSÉRER DANS LE CAHIER DES DOLÉANCES DE LA CAPITALE	49	PROCLAMATION DU ROI, CONCERNANT LES ÉMIGRATIONS	102	SECOND MÉMOIRE DES MEMBRES DE L'ANCIEN COMITÉ DE SALUT PUBLIC	148
OBSERVATIONS D'UN CITOYEN DE PARIS	49	PROJET D'UNE FÊTE NATIONALE	86	SEMAINE MÉMORABLE (LA)	85
OBSERVATIONS PATRIOTIQUES SUR LA PRISE DE LA BASTILLE	83	PROJET DE CAHIER DES TROIS ORDRES RÉUNIS DE PARIS	49	SERVAN	94
OBSERVATIONS SUR LE RÈGLEMENT DE LA CONVOCATION DE PARIS	49	PROTESTATION DES FILLES DU PALAIS-ROYAL	37	SERVICE FAIT À L'ATTAQUE ET PRISE DE LA BASTILLE	83, 85
OBSERVATIONS SUR LE RÈGLEMENT POUR LA VILLE DE PARIS	49	PRUDHOMME	88	STAËL	173
ORDRE DE L'ATTaque DE PARIS	83	RABAUT DE SAINT-ETIENNE	31	SUCHET	162
ORGIES DU GROS LOUIS (LES)	78	RAPPORT DE L'EXAMEN DES PAPIERS TROUVÉS CHEZ ROBESPIERRE	136	SUISSE	139
OÙ NOUS MÈNE DONC LA FACTION ORLÉANO-ANGLOISE ?	37	RÉCIT FIDÈLE DE LA PRISE DE LA BASTILLE	86	SULLY	28
OUBLIETTES RETROUVÉES DANS LES SOUTERRAINS DE LA BASTILLE (LES)	86	RECUEIL DE LA CORRESPONDANCE SAISIE CHEZ LEMAÎTRE	150	SUPPLÉMENT NÉCESSAIRE AU PRÉCIS EXACT DE LA PRISE DE LA BASTILLE	83, 85
OUVRAGE DES SIX JOURS (L')	85	RECUEIL SUR (...) LA RÉUNION DE LA BELGIQUE À LA FRANCE	150	TABLEAU DES PRISONS DE LYON	129
PALAIS-ROYAL ÉRIGÉ EN TEMPLE (LE)	36	RÉFLEXIONS D'UN MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE LIBRE DU TIERS-ETAT	49	TALLIEN	110, 150
PAMPHLETS RÉVOLUTIONNAIRES	37, 78-80	RÉFLEXIONS SOMMAIRES SUR LE COMMERCE DE PARIS	49	TARIF DES FILLES DU PALAIS-ROYAL	37
PAREIN	80	REMARQUES ET ANECDOTES SUR LE CHÂTEAU DE LA BASTILLE	83	TESTAMENT DE LA DUCHESSE DE POLIGNAC	79
PARTICULARITÉS CONCERNANT LA BASTILLE	85	REMARQUES HISTORIQUES ET ANECDOTES SUR LA BASTILLE	85	THIERS	174
PASCAL	37	REMERCIEMENT DES GARDES-FRANÇAISES AU ROI	85	TRÉLAT	134
PASSION (LA), LA MORT ET LA RÉSURRECTION DU PEUPLE	36	RENDEZ-NOUS LA BASTILLE	86	TRENEUIL	175
PASSION ET LA MORT DE LOUIS XVI (LA)	37	RÉQUISITOIRE DU PROCUREUR DU ROI	49	TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE	97, 156
PELTIER	81	RIVAROL	89	TRIOMPHE DE LA VERTU PARISIENNE (LE)	83
PÉNITENCE DU COMTE D'ARTOIS	79	ROBESPIERRE AUGUSTIN DE	90	TROIS MOTS AUX PARISIENS	49
PÉRIÈS	160	ROBESPIERRE MAXIMILIEN DE	105, 107	VANNOZ	175
PÉTITION	105	ROBESPIERRE MAXIMILIEN DE	127, 133	VENDÉE	163
PETIT ALPHABET DE LA COUR (LE)	37	ROBESPIERRE CHARLOTTE DE	134	VÉRITÉ TOUTE ENTIERE SUR LA JOURNÉE DU 2 SEPTEMBRE 1792 (LA)	68
PHILIPPE II, ROI D'ESPAGNE	26	ROBINEAU	102	VICTOIRE DES PARISIENS (LA)	83
PICHEGRU	131	ROI, AYANT PROMIS DE VENIR À PARIS... (LE)	85	VIDAILLET	36
Piis	132	ROLAND MME	91, 171	VIE ET MORT DU PETIT EMILien	31
PORTE-FEUILLE D'UN TALON ROUGE	82	ROLAND DE LA PLATIÈRE	108	VIE PRIVÉE (...) DU MARQUIS DE LA FAYETTE	37
PRÉCIS DE LA VIE DU COMTE DE MIRABEAU	37	RONGIN	137	VIE PRIVÉE DE CHARLES-PHILIPPE DE FRANCE	79
PRÉCIS EXACT DE LA PRISE DE LA BASTILLE	83, 85	ROUSSELIN	109	VIE PRIVÉE ET POLITIQUE DU ROI ISAAC CHAPELIER	37
PRISE DE LA BASTILLE	83-86			VIOL PAR M. L'ABBÉ MORI (LE)	37
				WEBER	170
				YSAEBOU	175